

Hommage



Les «positions de principe» de Houari Boumediène évoquées au 40^e anniversaire de sa disparition

Page 3

Troisième jour de sa visite à la 4^e Région militaire
Gaïd Salah : «L'Algérie demeurera au-dessus de toutes les considérations»

Page 3



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 7^e Année - Mercredi 26 décembre 2018
19 Rabie El Thani 1440 - N° 1978 - Algérie : 10 DA / 1 €



AL SALAM BANK
المصارف
Algeria

www.alsalamalgeria.com
tawassol@alsalamalgeria.com

Crise en Libye

Messahel réitère la position de l'Algérie pour une solution politique

>> Lire page 4



Programme 2015-2019 L'Algérie a réceptionné plus de 1 000 000 logements à décembre 2018

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a affirmé, hier, à Alger que 1 128 424 logements sur un total de 2 153 668 unités inscrites au titre du programme quinquennal 2015-2019 ont été réceptionnés jusqu'au 24 décembre 2018 à l'échelle nationale. Lors d'un exposé devant les membres de la commission de l'habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire de l'APN, Temmar a indiqué que 1 128 424 logements sur un total de 2 153 668 unités inscrites au titre dudit programme quinquennal, ont été réceptionnés jusqu'au 24 décembre 2018, précisant que 733 440 autres unités étaient actuellement en cours de réalisation, contre 291 804 autres à l'arrêt...

>> Lire page 5



Photo : L'ECHO d'ALGERIE ©

Commerce extérieur



Photo : L'ECHO d'ALGERIE ©

Nette baisse du déficit commercial sur les 11 premiers mois de 2018

Page 7

Education nationale



Le secteur se dote de 18 nouvelles machines d'impression

Page 6

Inscription du couscous au patrimoine immatériel mondial
L'Algérie présentera en mars prochain un dossier à l'UNESCO au nom des pays du Maghreb

Page 24

L'ECHO Sportif

Clubs de l'élite
Vers une nouvelle réforme similaire à celle de 1976 ?

Tizi-Ouzou
Des états généraux d'évaluation des disciplines sportives à «court terme», souligne le ministre

Page 22

21 Echos du jour

Selon le site américain Global Fire Power L'Algérie en 2^e position dans le classement des puissances militaires africaines

L'Algérie se retrouve à la 2^e place du classement des puissances militaires africaines, avec 520 000 militaires actifs et de 272 350 réservistes. D'après le site américain Global Fire Power (GFP), l'Egypte est la 1^{re} puissance africaine et à la 12^e position mondiale, derrière l'Italie et devant l'Iran. L'Armée algérienne est ainsi à la 2^e position, et se classe au 23^e rang mondial. Viennent ensuite les armées de l'Afrique du Sud et le Nigeria, qui occupent respectivement les 33^e et 43^e places mondiales. En 5^e position des armées, les plus fortes du continent se trouve l'Angola, qui est mondialement dans le Top 50, à la 46^e place.



Mostaganem

Libération d'un passeur séquestré par 4 candidats à l'émigration clandestine



Un passeur de candidats à l'émigration clandestine à partir des côtes de la wilaya de Mostaganem, a été libéré après avoir été séquestré durant plusieurs heures par quatre individus, dans la commune d'Achaâcha, a-t-on appris, ce mardi, de source policière. L'opération a eu lieu suite à une plainte d'un proche de ce passeur signalant l'enlèvement de son frère, âgé de 27 ans, par des inconnus, au niveau du douar Ouled Boukhatem, dans la commune de Hadjadj (45 km à l'est de Mostaganem). Les ravisseurs avaient réclamé du père de ce passeur la restitution de la somme de 200.000 DA versée pour l'acquisition d'une embarcation devant servir à un voyage clandestin à destination des côtes espagnoles, a-t-on ajouté de même source. Après avoir localisé le lieu où était séquestré

le passeur, les services de la sûreté de la daïra d'Achaâcha avaient investi une maison abandonnée, sise au douar de Cheraïfia, à Achaâcha pour libérer la victime et arrêté ses ravisseurs, âgés entre 19 et 30 ans. Les policiers ont déjoué cette tentative d'émigration clandestine et saisi une embarcation de pêche, un moteur ainsi que des accessoires utilisés en de pareilles opérations. L'organisateur de ces voyages clandestins, en fuite, est activement recherché, a-t-on précisé. Déférés lundi devant le procureur de la République près le tribunal de Sidi Ali pour constitution d'association de malfaiteurs et tentative de quitter illégalement le territoire national, le juge d'instruction a placé 5 individus en détention provisoire.

Tribunal de Bab El Oued Un an de prison ferme pour Adlène Mellah

Le tribunal de Bab El Oued (Alger) a condamné, hier, l'accusé Adlène Mellah, propriétaire du site électronique Dzaïr Presse, à un an de prison ferme assorti d'une amende de 100.000 DA, pour «attroupement non autorisé et rébellion». Le même tribunal a prononcé une peine de 4 mois de prison ferme et une amende de 50.000 DA chacun à l'encontre des deux accusés, Abdelaziz Adjal, photographe du site électronique et l'acteur Kerouche Abdelhafidh, et ce, pour les mêmes charges. Le tribunal a également rejeté l'accusation «outrage à corps constitué» retenue contre les 3 accusés. Dans une déclaration à la presse à l'issue du procès, M^e Zoubida Assoul de la défense de Adlène Mellah a indiqué que «la défense ne s'attendait pas à un verdict pareil», estimant que le verdict «ne s'appuie pas sur les dispositions de la Constitution». La défense des accusés a immédiatement fait appel du jugement conformément aux procédures légales qui confèrent aux accusés condamnés le droit de faire appel des jugements rendus à leur encontre dans un délai n'excédant pas 10 jours, a-t-on appris. Le procureur de la République avait requis, rappel-t-on, 3 ans de prison ferme et 10.000 DA d'amende à l'encontre des trois prévenus, soulignant que les charges retenues contre eux «n'ont aucun lien avec le métier du journalisme».

Transfert illicite à Constantine Saisie de plus de 55.000 euros

Les éléments des douanes de l'aéroport de la wilaya de Constantine ont empêché une nouvelle tentative de transfert illicite de devises. Après avoir entrepris une fouille, les éléments de la Douane ont découvert sur un homme la somme de 58.000 euros en petites coupures.

Accidents de la circulation 53 morts et 1193 blessés en une semaine

Cinquante-trois personnes ont trouvé la mort et 1193 autres ont été blessées dans 1024 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 16 au 22 décembre au niveau national, selon un bilan hebdomadaire de la Protection civile rendu public, ce mardi. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'El Bayadh avec 11 personnes décédées et 20 autres blessées suite à 11 accidents de la route, note la même source. Par ailleurs, les éléments de la Protection civile ont effectué, durant la même période, 835 interventions pour l'extinction de 523 incendies urbains, industriels et autres. Les éléments de la Protection civile ont effectué également 5377 interventions durant la même période pour l'exécution de 4697 opérations d'assistance aux personnes en danger et opérations diverses.

El Tarf

2 ouvriers grièvement blessés suite à un éboulement dans un chantier de construction à Drean

Deux ouvriers ont été grièvement blessés suite à un éboulement survenu, ce mardi, dans un chantier de construction d'un projet de logements AADL à Drean, dans la wilaya d'El Tarf, a-t-on appris auprès des services de la Protection civile. Blessés à plusieurs endroits du corps, les deux victimes, âgées de 39 et 52 ans, ont été transférées au service des urgences de l'hôpital de la ville de Drean, a-t-on indiqué. Une enquête a été ouverte pour déterminer les causes exactes de cet incident.

Lutte antiterroriste 3 pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov saisis à Tamanrasset

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'ANP a saisi, ce lundi, lors d'une opération de fouille et de recherche à Tamanrasset - 6^e Région militaire, 3 pistolets-mitrailleurs de type Kalachnikov et 5 chargeurs de munitions», a indiqué, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'ANP a intercepté, à Biskra - 4^e RM, «2 contrebandiers

et saisi 53 quintaux de feuilles de tabac», tandis que des garde-côtes ont saisi, à Tlemcen - 2^e RM, «213 kg de kif traité», a ajouté le communiqué. Par ailleurs, des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi, à Sétif - 5^e RM, «3 armes à feu de construction artisanale», alors que «des garde-côtes ont mis en échec, à Tlemcen et Mostaganem - 2^e RM, des tentatives d'émigration clandestine de 22 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale», a conclu le MDN.



Édité par la Sarl ECHO Médias Algérie	Directeur Général Fondateur Tewfiq Meraou	Directeur de la Publication Ahsene Saaid	Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Rais - Alger Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02	Anep Tél : 021 73 76 78 021 73 71 28 Fax : 021 73 95 59	• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.
	Quotidien National d'Information	Rédacteur en Chef Mouloud Hamdi Directeur Technique Walid Boumaaraf	Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04 Compte N° : 005001114002013631013		
www.lechodalgerie-dz.com		E-mail : echodalgerie@gmail.com		@echodalgerie_dz	

3^e jour de sa visite à la 4^e Région militaire Gaïd Salah : «L'Algérie demeurera au-dessus de toutes les considérations»

Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée Nationale Populaire a dédié la 3^e journée de sa visite à la 4^e Région militaire, à l'inspection de quelques unités du secteur militaire de Biskra.

À l'Ecole supérieure des troupes spéciales et après la cérémonie d'accueil, le général de corps d'armée accompagné du général-major Hassan Alaïmia, commandant de la 4^e Région militaire, a suivi un exercice démonstratif exécuté par un détachement des stagiaires de l'Ecole, sur le thème : «Un détachement des troupes spéciales en mission de libération d'otages détenus dans un bus et de neutralisation de leurs ravisseurs», où ils ont utilisé tous les moyens et les équipements spéciaux requis par ce genre d'opérations sensibles y compris le largage aérien de parachutistes de ce détachement. **Cet exercice a été marqué par un haut professionnalisme, qui dénote de l'efficacité de la formation de qualité, dispensée au profit des hommes de l'Ecole supérieure des troupes spéciales, et qui leur permet d'accomplir leurs missions avec un total engagement et une ferme détermination et en toutes conditions et circonstances.** Ensuite, le général de corps d'armée a présidé une réunion d'orientation avec les cadres, les élèves et les personnels de l'Ecole ainsi que les représentants des différents corps de sécurité, où il a prononcé une allocution portant sur les efforts consentis pour l'optimisation des potentiels de l'Armée nationale populaire à travers une conception réaliste qui s'accorde avec la capacité de la gestion des réalisations sur le terrain dont témoignent les résultats concrétisés et le développement technologique atteint par les différentes composantes de nos Forces armées qui demeurent à jamais le protecteur de nos frontières nationales et le garant de leur sécurité et leur stabilité : «Je tiens toujours à chaque visite que

j'effectue en 4^e Région militaire, à visiter l'Ecole supérieure des troupes spéciales et à m'enquérir des conditions pédagogiques, de vie et de travail de ses cadres, élèves et stagiaires. Cette Ecole constitue une véritable pépinière des hommes et une source inépuisable qui procure à notre Armée une élite hautement qualifiée, armée d'un sincère patriotisme, à l'instar de l'ensemble des établissements de notre système de formation que nous considérons comme étant le berceau d'une ressource humaine apte, habile et consciente de la nature et de l'importance des missions assignées. Ainsi, donner de l'importance à la qualité de formation du militaire promu représente, sans doute, l'importance que revêtent cet élément et sa contribution efficace dans le raffermissement de la défense de nos Forces armées qui jouissent du soutien permanent de Son Excellence, Monsieur le Président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale».

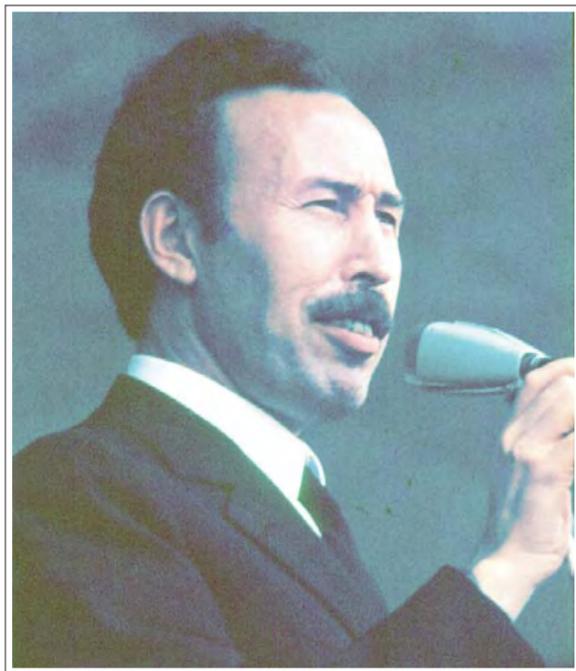
Le général de corps d'armée a réitéré que le Haut commandement de l'Armée nationale populaire accorde un intérêt particulier au maintien d'une interopérabilité étroite entre les composantes de nos Forces armées, afin de garder le haut niveau atteint en termes d'état-prêt opérationnel de nos unités et ce, à travers la conjugaison de tous les aspects didactique, de formation, de préparation, de sensibilisation et de moral : «La sérénité et la quiétude d'un pays quant aux présent et au futur de ses enfants, émane de la force de son armée dans tous les sens du terme. A ce titre, je tiens à rappeler et réitérer que la puissance de l'Armée nationale



populaire, digne héritière de l'Armée de libération nationale repose sur la force de sa composante humaine qui œuvre, sans répit, à réunir tous les facteurs de l'expérience professionnelle conforme avec les missions assignées, tout en veillant à donner l'exemple en termes de patriotisme et de sacrifice. Telles sont les qualités et les caractéristiques que nos institutions de formation contribuent à imprégner dans les esprits et les cœurs des hommes. Elles ne se contentent pas uniquement de cela, mais poursuivent leurs nobles missions de développement et de promotion de ces valeurs comme

référentiel immuable et critère décisif sur lequel nous pouvons compter lors de l'évaluation scolaire voire professionnelle. Ceci est une mission voire une responsabilité majeure dont l'Ecole supérieure des troupes spéciales et tous les autres établissements du système de formation, doivent veiller au parfait accomplissement». A l'issue de la rencontre, le général de corps d'armée a écouté les interventions des personnels qui ont réitéré leur aptitude et leur engagement à accomplir leurs missions jour et nuit et dans toutes les circonstances.

Hommage Les «positions de principe» de Houari Boumédiène évoquées au 40^e anniversaire de sa disparition



Les «positions de principe» de l'ancien Président Houari Boumédiène, décédé le 27 décembre 1978, ont été évoquées lors d'une conférence organisée, hier, à Alger, à l'occasion du 40^e anniversaire de sa disparition.

Les intervenants au forum du journal *El Moudjahid* ont mis l'accent, notamment sur le soutien «immuable» de Houari Boumédiène aux causes justes dans le monde, citant plus particulièrement celles des peuples palestinien et sahraoui. A ce titre, l'ambassadeur de Palestine en Algérie, Aïssa Louai, a évoqué cette personnalité historique et homme d'Etat, connu à travers ses déclarations marquantes en soutien au droit du peuple palestinien à l'autodétermination, prononcées lors de sommets et de rencontres régionales et internationales. Il a cité, à cet égard, la déclaration par laquelle Boumédiène avait mis en garde contre la poursuite de la politique de colonisation sioniste en Palestine, prédisant que cette politique allait menacer la stabilité dans toute la région du Proche-Orient et de la Méditerranée. Il avait également déclaré qu'Israël «ne vaincra pas tant que subsistent les dimensions humaine et géographique». Autant d'assertions «encore vivantes, car elles sont toujours d'actualité», a soutenu l'ambassadeur, notant que l'ancien chef d'Etat «avait diagnostiqué plusieurs questions grâce à ses capacités de visionnaire». Au-delà du personnage, le diplomate palestinien a tenu à rendre un hommage appuyé à l'Algérie et à sa révolution qui a inspiré, a-t-il dit, «le combat de ses compatriotes dans les lieux occupés», considérant qu'avec l'indépendance algérienne, c'est «le projet colonisateur du XX^e siècle qui a été mis en échec».

Allant dans le même sens, le représentant du Front Polisario, Moulay Mohamed Ibrahim, a considéré que la

disparition de Houari Boumédiène «est une perte non pas uniquement pour l'Algérie, mais aussi pour l'ensemble de la nation musulmane, pour les mouvements de libération de par le monde et pour l'humanité entière». De son côté, Salah Goudjil, moudjahid et ancien ministre, a évoqué «celui qui a voulu édifier les bases d'un Etat fraîchement indépendant, dont une administration affranchie de l'héritage colonial». Un processus qui «nécessitera 10 années», se rappelle-t-il, déplorant que son décès brutal «a empêché l'organisation, par ailleurs, du parti unique de l'époque, le Front de libération nationale (FLN)». Houari Boumédiène, de son vrai nom Mohamed Boukharouba, est né le 23 août 1932 à Aïn Hassainia, près de Guelma. Il est décédé le 27 décembre 1978 à Alger, des suites d'une maladie. Il a été président de la République algérienne de 1965 à 1978 après une longue carrière de militaire durant la Guerre de Libération nationale pendant laquelle il a été chef d'état-major général de l'Armée de libération nationale (ALN). Après l'indépendance du pays en 1962, il occupe de hautes fonctions d'Etat, dont celle de ministre de la Défense nationale, poste qu'il cumule avec celui de vice-président du Conseil de la Révolution durant la présidence d'Ahmed Ben Bella, de mai 1963 à juin 1965. A la suite du «réajustement révolutionnaire», Houari Boumédiène devient président du Conseil de la Révolution jusqu'en 1976, date à laquelle il est élu président de la République jusqu'à sa mort.

M. T.

Crise en Libye

Messahel réitère la position de l'Algérie pour une solution politique

Hier, dans un entretien téléphonique avec son homologue libyen Mohamed Tahar Siala, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel, a fait part de la ferme condamnation de l'Algérie de l'attentat terroriste qui a visé le siège du ministère des Affaires étrangères à Tripoli et l'a assuré de l'entière solidarité de l'Algérie avec le peuple libyen et le gouvernement d'Entente nationale.

Cet acte barbare, a indiqué le chef de la diplomatie algérienne, qui «frappe à nouveau la Libye sœur, rappelle une fois de plus la nécessité pour les libyens de resserrer leurs rangs à l'effet de faire face aux défis terroristes». Et d'ajouter: «Au moment où le peuple libyen frère célèbre la commémoration de son indépendance, l'Algérie réitère sa conviction que cette attaque ne saurait affecter la volonté et la détermination de tous les Libyens à trouver le chemin de la stabilité et de la paix dans leur pays». Messahel avait, rappelé-t-on, réaffirmé que la solution politique basée sur le dialogue national et la réconciliation entre toutes les parties libyennes, loin du choix militaire, demeurerait le seul moyen pour la résolution de la crise libyenne qui persiste depuis 2011, affirmant la poursuite des efforts algériens avec les frères libyens pour parvenir aux consensus nécessaires à la solution politique. Dans une allocution prononcée à l'ouverture des travaux de la réunion ministérielle tripartite (Algérie, Tunisie et Egypte) sur les développements de la crise libyenne, Messahel avait salué «l'attachement des parties libyennes à la solution politique et à la réconciliation nationale comme moyen pour la résolution de la crise actuelle», ce qui requiert, a-t-il poursuivi, la poursuite du soutien et d'appui aux frères libyens en vue d'instaurer la stabilité et réaliser la transition politique loin du choix militaire et de l'ingérence étrangère». Partant de ce principe, le ministre a estimé que l'accord politique signé le 17 décembre 2015 sous la houlette des Nations unies (ONU) «demeure un point de départ qui conduit l'opération de transition et la solution politique de la crise libyenne».

Il a saisi cette occasion pour «réitérer le soutien de l'Algérie aux efforts du représentant spécial de l'ONU, Ghassan Salamé visant la

mise en œuvre du plan d'action adopté par le Conseil de sécurité». Messahel s'est dit satisfait quant à la dynamique des réconciliations établies entre les différentes régions libyennes, notamment entre les frères à Mistrata et à Zentan, qualifiant ces initiatives d'événement majeur en faveur de la réconciliation globale, réitérant la disponibilité de l'Algérie pour «partager avec la Libye son expérience en matière de réconciliation nationale et de transition politique et institutionnelle». A cette occasion, le chef de la diplomatie a affirmé que «la multitude d'initiatives pour la résolution de la crise libyenne pourrait impacter le processus de règlement et approfondir les divisions internes», soulignant l'impératif attachement à «la solution politique basée sur le dialogue national et la réconciliation entre toutes les parties libyennes». Le chef de la diplomatie algérienne a relevé que «la persistance de la crise entrave les efforts consentis par le Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale de Libye visant la prise en charge des besoins du peuple libyen sur le plan socioéconomique». Partant du principe de solidarité et du devoir de bon voisinage, «l'Algérie en coordination avec le Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale de Libye œuvre constamment à répondre aux besoins nécessaires des habitants des zones frontalières au vu de cette conjoncture exceptionnelle que traverse la Libye», a-t-il assuré, ajoutant que «les menaces du terrorisme, les dangers du crime organisé et les luttes tribales persistent toujours avec toutes ses retombées sur les pays voisins, notamment dans le Sud du pays, en dépit des victoires remportées par la Libye contre les organisations terroristes».

Messahel a affirmé que l'Algérie «est convaincue que l'unification des institutions nationales y compris la formation d'une



armée forte et des services de sécurité peuvent imposer l'autorité de l'Etat et faire face efficacement au terrorisme et au crime organisé tout en préservant la sécurité et la stabilité de la Libye et de toute la région». «L'Algérie, qui se positionne à équidistance entre toutes les parties libyennes, n'a ménagé aucun effort pour communiquer avec les frères libyens à tous les niveaux : politique, social et local en vue de réaliser les consensus nécessaires pour favoriser une solution politique», a-t-il souligné. «Notre solidarité en tant que voisins et pays frères de la Libye aiderait les Libyens à sortir de la crise», a-t-il souligné, ajoutant «que les principes dont est issue l'initiative (réunion ministérielle tripartite)

font le consensus de la communauté internationale et constituent l'unique guide pour parvenir à une solution à la crise libyenne et représente la base d'un règlement politique qui repose sur une solution purement libyenne, consensuelle sous l'égide des Nations unies et qui est basée sur le rejet de toute ingérence». Il a rappelé que le feuille de route comprend les différentes étapes «qui doivent être respectées pour parvenir à créer les conditions propices pour organiser des élections, seul moyen pouvant permettre aux Libyens de choisir qui va représenter et diriger la Libye dans la prochaine étape».

T. Benslimane

Attentat terroriste au Nigeria
L'Algérie condamne fermement un acte ignoble

«Nous condamnons avec force l'attaque terroriste qui a ciblé, ce 24 décembre 2018, le village de Sulima Kalama, près de la ville de Chibok, au nord-est du Nigeria. Nous présentons nos sincères condoléances aux familles des victimes et réitérons notre solidarité avec le gouvernement et peuple frère du Nigeria. Nous demeurons convaincus qu'en dépit de la récurrence des tentatives de déstabilisation menées par le terrorisme contre le Nigeria, ce pays frère, fort de ses institutions et de la cohésion de son peuple, a la capacité de venir à bout de la menace terroriste et de faire échouer ses plans destructeurs».

Coopération algéro-malienne dans le domaine de la formation professionnelle

Mohamed Mebarki et Nainy Toure examinent les voies permettant le développement des relations bilatérales



Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mohamed Mebarki et l'ambassadeur de la République du Mali à Alger, Nainy Toure ont examiné, hier, à Alger, l'état des relations entre les deux pays, ainsi que les voies et moyens permettant leur développement, dans le domaine de la formation professionnelle. Mebarki et Toure «sont félicités de l'enrichissement du dispositif

juridique qui régit les deux pays, dans le domaine des échanges, en matière de formation aux métiers et de la mise en œuvre du programme d'actions 2017-2018 qui lie le ministère algérien de la Formation et de l'Enseignement professionnels au ministère malien de l'Emploi et de la Formation professionnelle». Lors de l'audience accordée par Mebarki à l'ambassadeur du Mali à Alger,

au terme de sa mission en Algérie, ce dernier «a tenu à remercier le gouvernement algérien pour l'appui et l'intérêt qu'il marque de façon constante, en matière d'assistance technique, en direction de l'appareil de formation malien, qui contribue au développement des compétences professionnelles au service de l'économie malienne». Selon la même source, cette action d'assistance technique se manifeste, notamment par l'octroi de bourses de formation professionnelle et un appui en matière d'ingénierie pédagogique. Pour sa part, le ministre a réitéré la disponibilité de son département ministériel à «poursuivre et impulser une nouvelle dynamique au programme d'échanges et de partenariat avec le Mali dans le domaine de la formation et de l'apprentissage des métiers, conformément aux orientations des autorités politiques des deux pays et en application des instruments juridiques de la coopération bilatérale». A l'issue de l'entretien, les deux parties «ont convenu de poursuivre la réalisation du programme de coopération en cours et de l'étoffer, en privilégiant la formation de formateurs, le jumelage entre établissements de formation et les échanges en matière de programmes pédagogiques».

Programme 2015-2019

Plus d'un million de logements réceptionnés jusqu'à décembre 2018

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a affirmé, hier, à Alger, que 1 128 424 logements sur un total de 2 153 668 unités inscrites au titre du programme quinquennal 2015-2019 ont été réceptionnés jusqu'au 24 décembre 2018 à l'échelle nationale.

Lors d'un exposé devant les membres de la Commission de l'habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire de l'APN, Temmar a indiqué que 1 128 424 logements sur un total de 2 153 668 unités inscrites au titre dudit programme quinquennal, ont été réceptionnés jusqu'au 24 décembre 2018, précisant que 733 440 autres unités étaient actuellement en cours de réalisation, contre 291 804 autres à l'arrêt. Le ministre a souligné que l'état d'avancement des projets était «considérable» durant les quatre premières années (2015-2018), précisant que ledit programme a été réceptionné à 52%. Il a ajouté que 34% des logements sont en cours de réalisation, alors que les chantiers n'ont pas encore démarré pour les 14% restants. La cadence de réalisation des logements a connu un bond qualitatif, avec une moyenne annuelle de réalisation de 280 000 unités, a-t-il poursuivi. Le budget consommé durant la période 2015-2018 était de 2065,43 milliards

de dinars, à raison de 550,78 milliards de dinars/an, a précisé le ministre. Temmar a dévoilé un autre programme de réalisation de 180 000 logements pour l'exercice 2019, dont les travaux de réalisation débuteront durant le premier semestre 2019, notant qu'il s'agit de la réalisation de 90 000 logements AADL, 40 000 logements ruraux et 50 000 logements promotionnels aidés (LPA). Le programme de logements pour la période 2015-2019 comprend 698 739 logements publics locatifs (LPL) (32%) et 470 000 logements AADL (22%), auxquels s'ajoutent 90 000 unités inscrites au titre du programme de 2019 et 681 898 logements ruraux (40 000 unités supplémentaires pour l'année 2019) et 253 031 logements promotionnels aidés (LPA) (50 000 unités supplémentaires pour l'année 2019) et 50 000 logements promotionnels publics (LPP).

Moussa O.



Tourisme

Objectif 250 000 lits à l'horizon 2030

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelkader Benmessaoud, a mis en avant, ce mardi, à Alger, la nécessité de rattraper graduellement le grand déficit qu'enregistre la destination Algérie en matière de capacités d'accueil et ce, à travers le soutien et le renforcement de l'investissement en vue de la réalisation de 250 000 lits à l'horizon 2030. Intervenant lors des travaux de la Commission de la culture, de la communication et du tourisme de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a précisé que le soutien à l'investissement demeurerait au cœur des préoccupations de son département afin d'atteindre l'objectif de réaliser 250 000 lits d'ici à 2030, d'autant qu'il s'est avéré désormais possible de réaliser 100 hôtels annuellement, ce qui permettra d'accueillir 15 millions de touristes, à cet horizon. A ce titre, le secteur a réalisé «un saut qualitatif en matière d'investissement avec la réception de 140 000 lits», a ajouté Benmessaoud, faisant état de la réalisation en cours de 820 hôtels d'une capacité d'accueil de 110 000 lits. A partir de 2019, le secteur du tourisme verra l'émergence de «stations balnéaires, complexes touristiques, centres de thermalisme et parcs de loisirs de grande envergure permettant de booster l'activité touristique de l'intérieur et de l'extérieur du pays», a estimé le ministre, évoquant également «l'élaboration d'études de marketing en coopération avec l'Organisation

mondiale du tourisme (OMT), la mise en oeuvre de programmes de promotion et de vulgarisation en vue de faire connaître le potentiel touristique de l'Algérie et l'initiation de nouvelles actions pour le soutien au tourisme interne et l'encouragement des citoyens à passer leurs vacances dans leur pays». Mettant l'accent sur l'impératif de «hisser les prestations au niveau des normes internationales», le ministre a qualifié la formation de «pierre angulaire» du programme de développement touristique, rappelant que «plus de 100 centres relevant du secteur de la Formation professionnelle dispensent des formations dans les métiers du tourisme et de l'hôtellerie outre 16 instituts dédiés exclusivement à ce domaine». Des instituts de haut niveau ont été réalisés en collaboration avec des parties étrangères spécialisées à Alger, Oran, et prochainement à Constantine et au Sud, a ajouté le ministre. Affirmant que le gouvernement a réuni tous les moyens nécessaires pour réhabiliter les écoles et instituts relevant du secteur public et améliorer les modes de formation en les adaptant aux techniques et méthodes en vigueur à l'échelle internationale, le ministre a mis en avant l'importance accordée à la formation des formateurs, notant que «plus de 3300 fonctionnaires ont bénéficié de formation à ce jour». Soulignant l'importance de l'implication du Tourisme dans les efforts de développement économique,

Benmessaoud a déclaré que «le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, place le secteur parmi les secteurs clés en termes de réalisation de nouveaux objectifs de développement, au regard des potentialités importantes et diversifiées dont dispose le pays. Il a rappelé, dans ce sens, l'importance du «Schéma directeur d'aménagement touristique 2030 (SDAT) qui a permis de cerner les lacunes, fixer de nouveaux objectifs, définir les priorités et les étapes pratiques, et d'adopter les mécanismes nécessaires pour atteindre l'objectif tracé, consistant à faire de l'Algérie un pays touristique attractif au double plan interne et externe». Evoquant l'artisanat, Benmessaoud a indiqué que cette activité garantit actuellement un million d'emplois et que son apport au Produit intérieur brut (PIB) est estimé à 334 milliards de dinars. Le ministre a fait savoir, à ce propos, que 61 000 artisans ont bénéficié d'une formation et que le secteur œuvre «à renforcer l'artisanat et à contribuer au développement économique pour atteindre une contribution de 750 milliards de dinars au PIB à l'horizon 2030». Un programme d'information et de numérisation spécifique sera lancé dans le domaine de l'artisanat, outre la mise en place prochaine d'une base réglementation de label en collaboration avec l'Union européenne.

Nawel Z.

Accidents de la route

Baisse de 8,35% en 2018

Le directeur du Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR), Ahmed Naït Hocine, a indiqué, ce mardi, à Alger, que les accidents de la route ont baissé de 8,35% durant les mois de janvier à novembre derniers par rapport à la même période de l'année 2017. Invité au Forum *Echaab*, Naït Hocine a fait savoir que le nombre des accidents de la route avait connu un recul «notable» durant les 11 derniers mois, en enregistrant 21 666 accidents soit une baisse de 8,35% par rapport à la même période de 2017. Durant la même période, le nombre de décès a baissé de 8,33%, selon le même responsable pour qui cette année est la meilleure, en termes de sécurité routière, depuis les 20 dernières années. Après avoir rappelé des différentes campagnes de sensibilisation organisées par le CNPSR,

notamment durant le rentrée scolaire et les vacances, le directeur a révélé que des caravanes de sensibilisation étaient en cours d'organisation en collaboration avec le groupe Sonatrach dans les wilayas du Sud. L'excès de vitesse demeure, a-t-il dit, le facteur principal (30%) des accidents de la route dont la majorité surviennent entre 18h et minuit, ajoute le directeur du CNPSR. Pour sa part, la présidente de l'Association nationale des moniteurs d'auto-écoles, Nabila Ben Ferhat, a plaidé pour la généralisation de l'utilisation des outils audiovisuels dans les cours de conduite, proposant la consécration d'une émission de télévision à cet effet. Elle a proposé également d'introduire les règles de la sécurité routière dans les programmes scolaires.

Assises régionales Centre-ouest sur l'économie circulaire

Zerouati donne le coup d'envoi devant 400 personnalités

Les premières assises régionales Centre-ouest sur l'économie circulaire ont été ouvertes, ce mardi, à Blida, en présence de la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zahra Zerouati. Cette édition, la première du genre à l'échelle nationale, est axée sur trois thèmes principaux, à savoir la production durable propre, la consommation durable et le recyclage et valorisation des déchets et leur transformation en matière première, a souligné Zerouati à l'ouverture des assises. Ajoutant que leur objectif vise à examiner les facteurs de réussite et les opportunités d'investissement dans le domaine, la ministre a abordé les aspects légaux et institutionnels liés «au développement d'une orientation vers l'économie circulaire, dotée d'une place prépondérante dans le plan d'action national pour l'environnement et le développement durable». Des recommandations d'importance dans la mise au point d'une feuille de route pour le développement d'une économie circulaire au plan légal et institutionnel sont attendues à la clôture de cette manifestation aujourd'hui. A noter que près de 400 personnalités, entre experts, académiciens, représentants de différents départe-

ments ministériels concernés et autres opérateurs économiques et associations professionnelles prennent part à ces premières assises régionales, appelées à être suivies par des rencontres régionales préparatoires pour les Premières assises nationales de l'économie circulaire, prévues en février prochain. Selon son programme, la manifestation englobe neuf ateliers, abrités par la salle des conférences du siège de wilaya, qui seront principalement axés sur les infrastructures de base nécessaires au recyclage et à la valorisation, la communication, sensibilisation et société civile, les enjeux de l'économie circulaire à l'échelle locale et l'attractivité de l'investissement et la création de sociétés publiques et privées, entre autres. Selon la ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, ces assises régionales visent l'élaboration d'une feuille de route pour le fondement de l'économie circulaire dotée «d'une importance extrême» pour son département ministériel, a-t-elle assuré, eu égard «à son rôle dans le développement d'une économie nationale hors hydrocarbures, outre la protection de l'environnement et la lutte contre l'impact des changements climatiques», a-t-elle soutenu.

Education nationale

Le secteur se dote de 18 nouvelles machines d'impression

L'Office national des publications scolaires (ONPS) s'est doté de 18 nouvelles machines d'impression dont dix en braille, d'une capacité de production supplémentaire de 22 millions de copies pour atteindre, ainsi, une capacité de 60 à 80 millions de copies.

A ce propos, la ministre de l'Education nationale, Nouria Benghabrit, qui a visité, lundi, le siège de l'ONPS à El Achour (Ouest d'Alger), a affirmé que «ces nouvelles machines sophistiquées augmenteront sensiblement la capacité de l'ONPS en matière d'impression et de production des manuels scolaires, ce qui nous permettra d'assurer la disponibilité de ces livres à même de les distribuer à tous les élèves à la fin de l'année scolaire en cours». Benghabrit qui était accompagnée des ministres de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, et de la Communication, Djamel Kaouane, a affirmé qu'«aucun problème lié à la production et à la distribution des manuels scolaires ne «sera posé» l'année prochaine, indiquant, dans ce sens, que «toutes les mesures matérielles et techniques nécessaires ont été prises dans ce sens». Rappelant qu'il sera procédé, à la fin de l'année scolaire en cours, à la distribution et à la vente des manuels scolaires de tous les cycles, la ministre a qualifié cette démarche d'«importante» pour la préparation préalable de la rentrée scolaire 2019-2020. «Un grand nombre de manuels produits et imprimés l'année passée est en cours de distribution», a souligné Benghabrit, précisant que «près de 20 000 manuels ont été imprimés via des imprimantes en braille». A une question sur les programmes des nouveaux manuels, la ministre a rappelé que l'inspection générale de la pédagogie avait élaboré «un plan national pour l'apprentissage et un autre pour l'évaluation, tout en adaptant les contenus des manuels de la 5^e année primaire et de la 4^e année du cycle moyen aux nouveaux programmes». De son côté, la ministre de la Solidarité nationale a affirmé que la production de l'Office en matière des manuels en braille «couvre les besoins des élèves non-

voyants et des écoliers au niveau des classes spéciales». Elle a fait savoir que ses services ont recensé «1219 handicapés visuels», soulignant que l'imprimerie en braille qui se trouvait au ministère de la Solidarité nationale avait été «transférée ces dernières années à l'ONPS pour qu'il soit un centre d'impression unifié des manuels en braille, d'autant que le ministère adopte les programmes du ministère de l'Education nationale en matière de prise en charge éducative de cette catégorie de la société». La ministre s'est félicitée de la coopération «étroite» entre les directions de l'action sociale et de l'éducation au niveau national, notamment, en termes de prise en charge des handicapés visuels pour leur assurer tous les livres d'enseignement nécessaire via la technique du braille. A cette occasion, le ministre de la Communication a indiqué que l'acquisition de ces nouvelles imprimantes en faveur de l'ONPS «renforcera nécessairement les capacités d'impression des manuels scolaires tant en quantité qu'en qualité et partant, répondre à la demande croissante de ces manuels au niveau national». «La disponibilité du manuel scolaire rassurera davantage les parents d'élèves», a soutenu le ministre, affirmant que les nouvelles imprimantes constituaient «une contribution importante au secteur de l'imprimerie publique». Selon les chiffres de l'ONPS, les besoins du secteur de l'éducation nationale en matière des manuels scolaires durant la prochaine rentrée scolaire s'élèvent à 60 millions de manuels environ au moment où près de 25 millions se trouvent à l'intérieur des stocks. Concernant les manuels destinés aux handicapés visuels via la technique du braille, l'ONPS compte imprimer 24 667 manuels pour le cycle primaire et 26 715 pour l'enseignement moyen. Le directeur général de l'ONPS, Brahim Atoui, avait annoncé l'im-



pression de 78 millions de manuels scolaires durant cette année contre 75 millions l'année précédente.

«Les résultats des élèves au premier trimestre sont satisfaisants», souligne Samia Mezaïb

Les résultats des élèves au premier trimestre de l'année scolaire 2018-2019, tous cycles confondus, «sont satisfaisants» selon Samia Mezaïb, directrice de l'Evaluation et de la Prospective au ministère de l'Education nationale. La ministre Nouria Benghabrit a publié ce mardi 25 décembre 2018 les taux

des élèves ayant obtenu la moyenne durant le 1^{er} trimestre, dans plus de 27 400 établissements scolaires à travers le territoire, soit environ 95% du nombre total des écoles, CEM et Lycées.

Les chiffres, publiés sur la page Facebook par la première responsable du secteur, dévoilent que 81% des élèves du cycle primaire ont obtenu la moyenne. Ce taux baisse à 61% dans le cycle moyen et à 63% dans le cycle secondaire. Samia Mezaïb, intervenant lors d'une conférence à propos de ces résultats trimestriels au siège du ministère, a qualifié ces résultats de «satisfaisants et non catastrophiques».

Houda H. / Ag.

Développement local durable

L'exploitation des ressources forestières, un modèle incarnant une participation active

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati, a affirmé, lundi après-midi, à Seraïdi (wilaya d'Annaba), que «l'exploitation des ressources naturelles du milieu forestier et leur valorisation constitue un modèle vivant de la participation active à la relance d'un développement local durable».

«L'extraction des essences naturelles est une des activités économiques valorisantes et durables», a relevé la ministre à l'occasion de la cérémonie d'ouverture, à Seraïdi, d'un atelier de formation au profit de 70 femmes rurales des wilayas d'Annaba et El Tarf en management et marketing dans le domaine de l'extraction des huiles naturelles et l'apiculture, initié conjointement par son département et l'agence allemande de coopération internationale GTZ. En plus du renforcement des revenus de ces ménages, «cette activité contribue à la création de richesse et à la dynamisation des localités rurales», a souligné la ministre lors de sa visite dans la région montagneuse de Seraïdi, soutenant que le lancement de projets d'investissements dans ce domaine bénéficiera du soutien et de l'accompagnement nécessaire à l'instar des femmes présentes qui ont bénéficié de matériel pour l'extraction des huiles naturelles. Dans la même commune, Zerouati a lancé le projet de rénovation du réseau d'éclairage public à l'énergie solaire sur une longueur de 4 km au niveau du



chemin de wilaya entre Annaba et Seraïdi. Ce projet pilote représente le lancement de la généralisation de l'exploitation des énergies renouvelables pour l'éclairage public et comprend 163 points d'éclairage installés pour un montant de 57 millions de dinars, selon les explications fournies sur place. La ministre a également participé à la campagne de reboisement au stade du 19-Mai-1956 et à l'opération de nettoyage dans la cité Essahl de la ville d'Annaba dans le cadre de la caravane «la ville verte» qui a fait escale dans la wilaya sous le slogan «cultivons la vie». Elle a présidé, en outre, le lancement de l'initiative «une heure sans voiture» à l'avenue Fellah-Rachid avec la partici-

pation de l'association de wilaya «Eddaradja El Khadra». Au centre de scoutisme pour enfants de la plage d'Aïn Achir, Zerouati a mis l'accent sur l'importance de l'éducation environnementale et salué les efforts de formation des animateurs à l'origine des initiatives d'éducation environnementale. Au terme de sa visite, la ministre a assisté à un match de football à la salle Saïd-Brahimi entre les vétérans de l'équipe Hamra Annaba et une sélection de la caravane verte et aux activités culturelles organisées au palais de la culture et des arts Mohamed-Boudiaf en l'honneur des travailleurs du service d'hygiène de la commune d'Annaba et des membres de la caravane verte.

Enseignement supérieur

Hadjar se réunit avec les représentants du SNECHU

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Tahar Hadjar, s'est réuni, ce lundi, au niveau de son département ministériel avec des représentants du Syndicat national des enseignants chercheurs hospitalo-universitaires (SNECHU), en présence du ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, et ce, pour évaluer les concertations relatives aux revendications socio-professionnelles de ce corps. «Cette rencontre qui s'inscrit dans le cadre d'une série de réunions périodiques que tient le ministère avec le partenaire social, vise l'évaluation du travail de la commission conjointe formée de représentants des secteurs de l'Enseignement supérieur et de la Santé, outre le syndicat», a déclaré Hadjar à l'issue de cette réunion. Il a ajouté que cette commission «a été chargée d'étudier et de suivre la plateforme des revendications relatives au SNECHU», faisant savoir que «certaines revendications ont été satisfaites tandis que d'autres font toujours l'objet d'examen car nécessitant l'intervention d'autres secteurs». Le ministre a indiqué que cette commission avait déjà tenu cinq rencontres depuis son installation fin avril dernier. Par ailleurs, les revendications de ce syndicat concernent essentiellement le développement du cursus professionnel et pédagogique à l'image de la révision de la prime de retraite et celle de la pratique médicale au sein des hôpitaux outre l'avenir des enseignants des sciences fondamentales de la médecine dans le secteur de la Santé ainsi que la révision des statuts de l'enseignant chercheur hospitalo-universitaire. De son côté, Hasbellaoui a souligné l'impératif d'«engager un dialogue constructif pour traiter ces revendications», ajoutant que «la réunion d'aujourd'hui reflète, d'un côté, la solidarité du gouvernement et, d'un autre côté, l'existence d'une forte volonté d'examiner les revendications du partenaire social». Pour sa part, le président du SNECHU, Rachid Belhadj, a exprimé son «optimisme» quant au travail de la commission conjointe, rappelant, à cette occasion, la liste des revendications du syndicat.

Commerce extérieur

Nette baisse du déficit commercial sur les 11 premiers mois de 2018

Le déficit commercial de l'Algérie s'est chiffré à 4,13 milliards de dollars durant les 11 premiers mois de 2018, contre un déficit de 10,55 milliards de dollars durant la même période de 2017, soit une diminution de 6,42 milliards de dollars, correspondant à une baisse de 60,81%, a appris l'APS auprès des Douanes.



Entre janvier et fin novembre 2018, les exportations ont grimpé à 37,23 milliards de dollars (mds usd) contre 31,592 mds usd sur la même période de 2017, soit une hausse de 5,64 mds usd (+17,86%), précise le Centre national des transmissions et du système d'information des Douanes (Cnstd). Pour les importations, elles ont très légèrement reculé à 41,371 mds usd contre 42,147 mds usd à la même période de l'année 2017, soit une diminution de 776 millions \$ (-1,84%).

Les exportations ont assuré la couverture des importations à hauteur de 90% contre 75% à la même période de l'année précédente. Les hydrocarbures ont encore représenté l'essentiel des ventes algériennes à l'étranger (93,04% du montant global des exportations) en s'établissant à 34,642 mds usd contre 29,864 mds usd, en hausse de 4,78 mds usd (+16%). Quant aux exportations hors hydrocarbures, elles demeurent marginales en représentant 6,96% du montant global des exportations, soit une valeur de 2,59 mds usd, même si elles ont connu une hausse de 50,06% par rapport à la même période de 2017. Les exportations hors hydrocarbures étaient composées des demi-

produits avec 2,05 mds usd contre 1,24 mds usd (+65,11%), des biens alimentaires avec 341 millions usd contre 331 millions usd (+3,02%), des produits bruts avec 88 millions usd contre 66 millions usd (+33,33%), des biens d'équipements industriels avec 84 millions usd contre 72 millions usd (+16,7%), des biens de consommation non alimentaires avec 31 millions usd contre 18 millions usd (+72,22%) et des biens d'équipements agricoles avec 0,30 million usd contre 0,27 million usd (+11,11%).

Légère hausse de la facture alimentaire, baisse de moitié des importations des carburants

Pour ce qui est des importations, la facture des produits énergétiques et lubrifiants (dont les carburants notamment) s'est significativement réduite en passant à 921 millions usd sur les 11 premiers mois de 2018 contre 1,86 mds usd à la même période de 2017, en baisse de 938 millions usd (-50,46%), précisent les Douanes. Les importations des biens d'équipements agricoles et industriels ainsi que les demi-produits ont aussi connu une tendance baissière durant la période de

comparaison. Ainsi, la facture d'importation des biens d'équipements agricoles s'est établie à 504 millions usd contre 545 millions usd (-7,52%). Pour les biens d'équipements industriels, ils ont été importés pour 11,95 mds usd contre 12,76 mds usd (-6,33%).

Les importations des demi-produits ont reculé à 9,8 mds usd contre 10,02 mds usd (-2,14%). Par contre, des hausses des importations ont été enregistrées pour les groupes des biens alimentaires, des produits bruts et des biens de consommation non alimentaires. La facture des produits alimentaires s'est établie à 7,844 mds usd contre 7,767 mds usd (+0,99%). Les importations des produits bruts ont atteint 1,75 mds usd contre 1,38 mds usd (+27,2%). Concernant les biens de consommation non alimentaires, ils ont été importés pour 8,6 mds usd contre 7,81 mds usd (+9,9%). En termes de mode de financement des importations, sur les 41,37 mds usd des biens importés, un montant de 24,64 mds usd a été payé par cash (59,56% de la globalité). Les lignes de crédit ont financé les importations à hauteur de 15,14 mds usd (36,6%), tandis que le reste des importations a été financé par le recours à d'autres moyens de paiement pour

un montant de 1,58 mds usd (3,83%), et aux comptes devises propres des importateurs pour trois millions usd (0,01%).

L'Italie se maintient à la tête du podium des clients, la Chine premier fournisseur

Concernant les partenaires commerciaux de l'Algérie, l'Italie s'est encore classée premier client de l'Algérie, et la Chine premier fournisseur. Ainsi, les cinq premiers pays-clients de l'Algérie ont été l'Italie avec 5,46 mds usd (14,66% des exportations globales algériennes), suivie de l'Espagne avec 4,44 mds usd (11,93%), la France avec 4,18 mds usd (11,23%), les Etats-Unis avec 3,57 mds usd (9,6%) et la Grande-Bretagne avec 2,48 mds usd (6,7%). Quant aux principaux fournisseurs du pays, la Chine maintient sa première place avec 7,04 mds usd (17,02% des importations globales algériennes), suivie de la France avec 4,24 mds usd (10,25%), de l'Italie avec 3,31 mds usd (8%), de l'Espagne avec 3,17 mds usd (7,7%) et de l'Allemagne avec 2,76 mds usd (6,7%).

N. I.

Feux de forêts

Les incendies ont ravagé plus de 2300 ha en 2018



Une superficie totale de 2312 hectares a été ravagée par les feux de forêts à travers le pays en 2018, a indiqué, ce mardi, à Alger, un responsable de la Direction générale des forêts (DGF). Lors d'une réunion de la Commission nationale de protection des forêts (CNPF), le directeur de protection de la faune et de la flore de la DGF, Abdelkader

Benkhira, a précisé que le bilan 2018 fait état de 797 foyers d'incendie ayant parcouru une superficie de 2312 ha, répartie entre 1035 ha de forêts, 590 ha de maquis et 687 ha de broussaille. Les wilayas les plus touchées ont été Batna, Khenchela, Médéa, Aïn Defla, Tlemcen et Saïda, selon le même responsable. Il a également observé que ce bilan est

«l'un des plus faibles bilans enregistrés depuis plusieurs années». Concernant les dispositifs mis en place pour lutter contre les feux de forêts, il a fait part de l'installation de 40 comités de wilayas pour la coordination des opérations et la mobilisation des moyens de lutte sur le territoire de la wilaya, ainsi que la mobilisation de 406 postes de vigie dotés d'un effectif de 961 éléments répartis à travers les massifs forestiers. Ces moyens se sont ajoutés à la mobilisation de 473 brigades mobiles (2351 agents des forêts) et de 28 camions ravitailleurs de grande capacité, approvisionnés à partir de 2661 points d'eau.

Aussi, l'administration des forêts a acquis 44 camions-citernes, permettant ainsi de rehausser le niveau opérationnel à travers le déploiement de 5 colonnes mobiles d'intervention couvrant 5 régions du nord du pays. Il a également fait savoir que 4600 uniformes ignifuges (inflammables) complets avaient été acquis. En outre, 2000 équipements radioélectriques de type VHF ont été mobilisés pour donner l'alerte rapide des feux naissants et renforcer la coordination dans l'intervention et la mobilisation des moyens de lutte. Pour sa part, le directeur général des forêts, Ali Mahmoudi, a mis en avant l'importance de la coordination avec l'Agence nationale spatiale (Asal) et l'Office national de la météorologie (ONM), entre autres, dans

la prévention et la lutte contre les feux de forêts. «La coordination avec l'ONM consiste en l'établissement de bulletins spéciaux pour nous alerter sur les wilayas à hauts risques, permettant de renforcer l'intervention et d'agir à temps pour prévenir les catastrophes supposées», a expliqué Mahmoudi. Présent à cette rencontre, un représentant de l'Asal a expliqué la contribution de cette agence dans la prévention contre les catastrophes naturelles, notamment les feux de forêt, à travers l'identification, la localisation et l'établissement de cartes des incendies. «L'Asal fournit à la DGF et à la direction générale de la Protection civile des images satellitaires permettant d'identifier et de déterminer les zones touchées par les incendies», a-t-il affirmé. Pour sa part, le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, Kamel Chadi, a mis en exergue les efforts consentis en matière d'intervention, de prévention et de lutte contre les feux de forêts qui, selon lui, ont connu une baisse en 2018. Le même responsable a observé qu'en plus des actions préventives entreprises par les différents départements ministériels, la coordination intersectorielle et les campagnes de sensibilisation menées par les associations ont contribué à réduire le nombre des feux de forêt.

Khoudri M. /Ag.

Blida

Les terres agricoles non exploitées recensées

Le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi, a annoncé, lundi, à Blida, la mise en place d'une commission présidée par le wali de Blida chargée du recensement des terres agricoles non exploitées depuis des années au niveau de cette wilaya en vue de les récupérer.

«Il est inconcevable de laisser à l'abandon des terres de la Mitidja connues pour leur fertilité», a précisé Bouazghi, lors de la visite de travail et d'inspection qu'il avait effectuée au niveau des projets et d'exploitations agricoles, soulignant que «tous les terrains agricoles non exploités par les bénéficiaires seront récupérés».

Comptant 55 000 ha de terres agricoles, la wilaya de Blida est classée 7^e au niveau national de matière de valeur productive avec 100 milliards de dinars. Evoquant une nouvelle stratégie de la wilaya à savoir l'expansion des espaces agricoles, notamment en arbres fruitiers tels que les agrumes et les fruits à noyaux, le ministre a fait état du lancement prochain d'un recensement des terres agricoles dédiées à la production des céréales afin de les remplacer par des arbres fruitiers. Dans ce contexte, Bouazghi a mis l'accent sur l'exploitation des atouts que recèle cette wilaya regroupant la qualité des terres et le professionnalisme de leurs propriétaires, faisant part de la disposition de son département ministériel à

accompagner les fellahs dans les différentes filières comme les agrumes, le miel et les volailles.

A cette occasion, le ministre a salué le haut niveau qu'avait atteint le secteur agricole dans la wilaya traduit par la qualité des différents produits agricoles la qualifiant pour entrer en compétition avec les produits disponibles dans les marchés mondiaux, notamment les agrumes. Par ailleurs, le ministre a inauguré deux pépinières modernes, la première qui se situe à Béni Tamou est spécialisée dans la production des pépinières des différents arbres fruitiers, à l'instar de grenadiers, de pommiers, de pêchers et de cerisiers. Ce projet est le fruit d'un partenariat algéro-italien. Le ministre s'est enquis des différentes étapes de la production utilisant des techniques sophistiquées pour effectuer sur les plants un examen phytosanitaire et génétique stricte. D'une capacité de production de 6 millions de plants par an, cette pépinière est spécialisée dans la production des plants d'arbres forestiers et a permis la réduction de la facture d'importation de plusieurs plants, à l'instar des



oliviers. Le ministre a procédé également à l'inauguration d'une autre pépinière similaire spécialisée dans la production des plants des légumes, outre l'inauguration d'une plateforme logistique (groupe de réfrigération) à Benkhelil. A cette occasion,

Bouazghi a mis l'accent sur l'importance de ces structures (de stockage) dans la préservation du produit agricole, d'une part, et la maîtrise des prix dans les marchés, d'autre part. Le ministre a procédé à l'inauguration d'un abattoir de volaille et d'une

unité de traitement et de transformation des abats avant de présider le lancement d'une opération de reboisement à Chréa. Le ministre a inspecté, lors de cette visite, plusieurs investissements agricoles.

Arab M.

Tizi-Ouzou

Le taux de couverture en fibre optique et 4G LTE porté à plus de 90%

Le programme d'investissement, engagé par Algérie Télécom durant l'année 2018, a permis de porter à plus de 90% le taux de couverture de la wilaya de Tizi-Ouzou en fibre optique et en 4G LTE, a indiqué le directeur de cette entreprise publique, Ada Amar. Jusqu'à ce mois de décembre, le taux de couverture des chefs-lieux de communes de la wilaya en fibre optique a été porté à 91% suite à la réalisation, cette année, d'un programme de pose de 220 km, a précisé Ada. Cette opération a profité à huit communes qui sont Aït Yahia Moussa, Agouni Gueghrane, Ath Ziki, Idjeur, Illoula Oumalou, Aït Yahia, Timizart et Tirmintine. Avec ces nouveaux branchements, Algérie Télécom a réalisé, depuis le lancement du programme de pose de fibre optique, un total de 1580 km, a ajouté Ada qui a indiqué qu'en plus des chefs-lieux de commune, cette même entreprise a également raccordé, courant 2018, quelque 98 bureaux de postes. S'agissant des zones éloignées et difficiles d'accès, Algérie Télécom a réalisé un programme de déploiement de la 4G LTE, «une technologie adaptée au relief montagneux de la wilaya», a observé Ada. Au titre de ce programme Algérie Télécom a déployé et mis en service, au courant de cette année, un total de 15 équipements 4G LTE et dont le dernier a été installé la semaine dernière au village Mhaga (commune d'Idjeur). «Ces 15 nouveaux équipements ont porté à 83 le nombre total des équipements 4G LTE déployés à travers la wilaya, pour une capacité de 55 600 accès et une

couverture de 94% en cette technologie». Parallèlement aux programmes de déploiement de la fibre optique et de la 4G LTE, Algérie Télécom a installé et mis en service des équipements d'accès aux nouvelles technologies Idoom ADSL, Idoom 4G et Idoom fibre, d'une capacité de 7164 accès au profit de 27 cités, depuis le début de cette année. En outre, dans le cadre des opérations d'amélioration des prestations de service par la pose de nouveaux réseaux de distribution et la rénovation et l'assainissement des anciens, il a été procédé à la prise en charge, depuis janvier dernier, d'un total de 145 réseaux d'une consistance physique globale de 27 000 lignes. Sur un autre volet, le programme d'aménagement des agences commerciales d'Algérie Télécom, a touché en 2018, trois agences Actel dont deux aux chefs-lieux de wilaya (Nouvelle-ville et centre-ville) et la troisième dans la ville de Draâ ben Khedda. Trois autres structures sont également programmées dont celle de Larbâa n'Ath Irathen où les travaux sont en cours et celles de Boghni et d'Azazga, en voie de lancement. Pour l'année 2019, la Direction locale d'Algérie Télécom a inscrit sur son plan d'action le raccordement d'un total de 156 sites aux réseaux téléphonique et internet aux technologies filaires et 4G. Les pré-requis pour ces nouveaux programmes sont en cours de préparation, a relevé Ada qui a rappelé que «le but principal d'Algérie Télécom est d'offrir une ligne téléphonique et un accès Internet à chaque foyer».

Projet de ville nouvelle de Boughezoul (Médéa) Un pôle d'attraction industrielle, en guise de locomotive pour la relance du projet

Une attention particulière sera «accordée» au développement de la zone industrielle, située sur le site de la nouvelle ville de Boughezoul, en vue de «la création d'un pôle d'attraction pour les investisseurs et les grands groupes industriels susceptible de contribuer à l'essor socioéconomique des régions des Hauts-Plateaux et du Sud», a déclaré le wali de Médéa, à l'issue de sa visite sur le site.

L'émergence de ce pôle d'attraction constitue «l'une des priorités des autorités locales, suite à la décision de transfert de la gestion du projet de la nouvelle ville de Boughezoul au profit des autorités de la wilaya de Médéa prise récemment par le gouvernement», a indiqué Abbas Badaoui, en marge de l'inspection des travaux d'aménagement et de viabilisation du site de la nouvelle ville de Boughezoul. Outre l'achèvement des travaux de viabilisation, qui restent à réaliser, les efforts des autorités locales «vont se focaliser désormais sur la promotion de la zone industrielle intégrée au sein du site de la nouvelle ville de Boughezoul, de façon qu'elle puisse être prête à recevoir les projets d'investissement, déjà agréés ou à venir». Une assiette foncière s'étendant sur une superficie de 135 hectares, entièrement viabilisée, sera mise à la disposition des investisseurs, désireux d'implanter leurs projets au niveau de cette zone industrielle, située à quelques kilomètres seulement de l'autoroute nord-sud, considérée comme la colonne vertébrale du réseau routier national. Dans le but de donner plus d'appoint à cette démarche, un travail de coordination sera mené avec les autorités de la wilaya de Djelfa afin de «mettre en place un programme commun susceptible d'encourager l'installation des futurs investisseurs et d'optimiser cette assiette foncière, de manière à faire profiter les communes frontalières de cette wilaya de ce projet de pôle d'attraction industriel».

Mortalité maternelle à Bouira

16,6% de décès dus à l'hémorragie post-partum

L'auditorium de l'université Akli-Mohand-Oulhadj abrite depuis, ce dimanche, les 13^e Journées médico-chirurgicales nationales. Organisé par le syndicat national des praticiens spécialistes de la santé publique (SNPSSP), ce symposium médical se déroulera pendant deux jours successifs. Au programme, 4 thèmes importants ont été choisis à la communication afin de définir leur prévention et prise en charge. Il s'agit des hémorragies post-partum en gynécologie obstétrique, des fractures de l'extrémité supérieure du fémur pour la traumatologie, l'anesthésie inhalatrice pour la réanimation, et les accidents vasculaires cérébraux (AVC) pour la cardiologie. Pour ce qui est du caractère des choix portés sur ces thèmes précis à ces journées médico-chirurgicales nationales, le président du SNPSSP, le Dr Mohamed Yousfi dira ainsi : «Les thèmes choisis ont trait d'abord aux problèmes de la santé nationale, et notamment de la wilaya de Bouira, où il a été remarqué leur entraînement à plus forte raison quand il est question des AVC et des fractures de l'extrémité du fémur.» Les communications de cette 1^e journée ont porté sur les hémorragies de la femme en post-partum, nous saurons d'après les statistiques établies par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) que 140 000 femmes meurent chaque année, soit une femme toutes les 4 minutes. Ainsi, en Algérie, il a été fait cas du taux de 16,6 % de décès des femmes à cause des hémorragies post-partum. Les régions les plus touchées sont les Hauts-Plateaux et celles du sud du pays. Ce qui fera dire au professeur Chafi spécialiste en gynécologie obstétrique : «Oui, sur 10 femmes qui accouchent, une à deux femmes pose problème.» Il ajoutera : «Il faut respecter un accouchement qui se déroule normalement. Il faut éviter le déclenchement abusif, c'est-à-dire, il faut éviter de diriger les accouchements de manière abusive. Pour cela, il fera savoir encore, «je conseille l'usage du partogramme pour

pouvoir contrôler l'accouchement et éviter les risques, en examinant les battements de cœur du bébé, la dilatation du col de l'utérus de la femme. Car, en cas de complication, le partogramme doit être consulté pour sauver la vie de la mère et de l'enfant». Donc, comment peut-on éviter une hémorragie post-partum à la femme en post-accouchement ? Le Pr Chafi préviendra «après avoir vérifié que la femme n'a pas d'anémie, ne représente pas des habitudes de saignements (chez le dentiste, blessures...), il faut éviter aussi que l'accouchement dure longtemps, pour prévenir une hypoglycémie et la fatigue de l'utérus». Après la délivrance, c'est-à-dire l'accouchement, et suivant toujours la démonstration du Pr Chafi, «l'expulsion de l'enfant doit être totale, soit ne pas laisser un infime fragment, après cela il faudra mettre l'enfant au sein, car la mise au sein pourra protéger la femme d'une hémorragie précoce». En dernier lieu, le professeur conseillera de surveiller la femme après son accouchement, en affirmant que : «Nous avons tendance à l'oublier, car trop occupés à célébrer l'évènement heureux d'une naissance.» Par ailleurs, le président du (SNPSSP) le docteur Mohamed Yousfi a tenu à déplorer la défection des autorités de wilayas qui ont pourtant selon ses dires «donné leur engagement à nous apporter aide et assistance dans l'organisation de cet évènement scientifique qui concerne en premier lieu la santé publique et non des moindres». Et dire, des colloques secondaires de peu d'importance ont été accompagnés. Cela dit, notre interlocuteur ne s'est pas découragé pour autant, du moment que le ministère de la Santé, la Direction de la santé de la wilaya de Bouira, l'université Akli-Mohand-Oulhadj, et les laboratoires, ont apporté leur soutien à ces journées scientifiques, de par leur entière contribution pour leur réussite.

Taïb Hocine

Tébessa

Reboisement de 161 ha et entretien de 752 autres hectares depuis le début de l'année

Au moins 161 ha ont été reboisés depuis le début de l'année 2018 à Tébessa, 752 ha ont bénéficié d'une opération d'entretien et 103 ha d'aménagement de lignes de protection contre les feux de forêts ont été créés au cours de la même période, a révélé, ce lundi, le conservateur des forêts de Tébessa, Nasreddine Kechida.

Le même responsable a déclaré, que ces opérations menées par la Conservation des forêts de Tébessa, au cours de l'année 2018, visent la protection des ressources forestières qui dépassent 211 000 ha, dont 95% de pin d'Alep. Il a également souligné qu'au cours du quinquennat 2014-2018, ses services ont mené plusieurs opérations, dont le désenclavement et la création de nouvelles pistes sur un distance de 990 km, ajoutant que près de 8950 ha ont été reboisés au cours de cette même période. Dans un autre registre, Kechida a fait savoir que la décision des autorités locales d'encourager et de promouvoir la plantation des oliviers a entraîné la création d'une superficie de 3210 ha au cours de ce quinquennat, avec une production de 38 520 quintaux d'olives et l'extraction de 654 840 litres d'huile d'olive. S'agissant du programme de proximité de développement rural inté-

gré, le même responsable a révélé que 330 projets ont été enregistrés entre 2009 et 2018 à travers toute la wilaya au profit de 17 463 familles, ce qui a permis la création de 16 232 nouveaux emplois dans le but de protéger et valoriser les ressources naturelles et lutter contre la désertification, ainsi que l'amélioration des conditions de vie des habitants des zones rurales et forestières. Concernant le projet de réhabilitation du «barrage vert» dans 10 communes de la wilaya de Tébessa, Nasreddine Kechida a indiqué que ses services ont prévu un programme de réaménagement, début 2019, par la création de deux nouveaux périmètres à Safsaf El Ouesra et Tlidjene, ainsi que l'organisation d'un atelier conjoint avec plusieurs wilayas concernées par ce projet national de réhabilitation.

Mechaka A.



El Tarf

Une vingtaine de projets de développement en cours de réalisation dans la commune de Ramel Souk

Une vingtaine de projets de développement sont en cours de réalisation dans la commune frontalière de Ramel Souk, relevant de la daïra d'El Kala (wilaya d'El Tarf), a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale de cette collectivité locale. Ces projets de développement, dont 9 sont inscrits au titre des programmes communaux de développement (PCD) de l'année 2018, destinés à l'amélioration du cadre de vie de la population, portent essentiellement sur cinq opérations de prise en charge des points noirs et des raccordements aux réseaux d'assainissement à Oued Hout et Ramel Souk, pour un montant de près de 6 milliards de dinars, a précisé Abdelnafaâ Souab. Celui-ci a également fait état de travaux en cours pour le revêtement d'un stade de proximité et l'aménagement extérieur du stade communal, destinés à l'encouragement de la pratique sportive, pour un montant de 67 millions de dinars, ainsi que deux autres opérations de réhabilitation de 2 km de chemins communaux et 7 km situés sur la RN 44. Le président de l'Assemblée populaire communale de Ramel Souk, a fait état, par ailleurs, de la réalisation de deux réservoirs, l'un

de 500 m³ au niveau de Oued Hout et un autre de 300 m³ à Ramel Souk, d'un montant global de 34 millions de dinars, dans le cadre du Fonds commun des collectivités locales (FCCL). Cette collectivité a en outre bénéficié au titre du PSD (programme sectoriel de développement), d'une opération de rénovation des conduites d'eau potable et de travaux de raccordement au réseau de gaz naturel au profit de cinq sites d'habitats ruraux. La commune a également bénéficié récemment d'une polyclinique au profit des 7000 habitants environ que comptent les villages de Ramel Souk et Oued Hout, et leurs quatre mechtas (Dar Allouche, Zeraïbia, Tbaïbia et Oued El Hout). La réalisation d'un CEM à Oued El Hout qui mettrait fin aux allées et venues sur 7 km que doivent quotidiennement effectuer les élèves pour aller à l'école, ainsi que le renforcement des quotas réservés à l'habitat rural et le soutien à l'agriculture par la création de retenues collinaires et de pépinières font également partie des projets proposés pour répondre aux attentes de la population de cette commune frontalière, a précisé cet édile.

Oum El Bouaghi Lancement «en mars 2019» de la production du ciment à l'entreprise de Sigus

La production du ciment débutera «au cours du mois de mars 2019» à la cimenterie de Sigus (wilaya d'Oum El Bouaghi) relevant du groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA), a déclaré, lundi, à Sigus, le directeur des finances et du budget de cette entreprise, Sofiane Bensaci. Le même responsable a précisé que le taux d'avancement des travaux de ce chantier a atteint 87%. Il a également ajouté que la cimenterie de Sigus entrera en production «juste après l'achèvement, en mars 2019, de la réalisation de la première tranche de ce projet», précisant que la réception intégrale du projet est prévue «d'ici au premier trimestre 2019». D'une capacité de production de 2,2 millions tonnes/an, la cimenterie de Sigus, devant permettre l'ouverture 150 postes d'emploi directs et 2000 postes indirects, a nécessité un investissement dépassant les 51 milliards de dinars. S'agissant de l'aspect technique du projet, le directeur technique de la cimenterie de Sigus, Nabil Ayadi, a indiqué que la réalisation de ce projet prend en considération tous les aspects en rapport avec la préservation de l'environnement, comme l'utilisation rationnelle de l'énergie à travers des moyens et techniques économiseurs de l'énergie électrique. Concernant les eaux destinées à la cimenterie, la même source a précisé que la station prévue à cet effet était en cours de réalisation dans le cadre de ce projet pour permettre le traitement des eaux et éviter la pollution de l'environnement.

Khenchela Séminaire de formation au profit d'encadreurs de sessions d'alphabétisation

Plus de 80 encadreurs de classes d'alphabétisation ont entamé, lundi, au Technicum Bachir-Khellaf, de Khenchela, un séminaire de formation portant sur la pédagogie de l'enseignement ainsi que des techniques didactiques pour adultes. Le directeur de l'antenne locale de l'Office d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes, Djamel Hakkar, a indiqué que le but principal de cette formation est d'inculquer aux encadreurs des sections d'alphabétisation les méthodes pédagogiques devant leur permettre d'assurer une meilleure prise en charge des apprenants. Cette rencontre de deux jours avec la participation d'un enseignant et d'un inspecteur d'arabe vise également à relever le niveau de professionnalisme des encadreurs des centres d'alphabétisations et à renforcer la stratégie visant à éradiquer ce fléau. Il est à noter que la 2^e journée de cette formation permettra de débattre des questions inhérentes à l'examen des trois niveaux de cours d'alphabétisation.

Constantine

Près de 30 000 lapins produits en 2018

Une production de près de 30 000 lapins a été enregistrée dans la wilaya de Constantine au titre de l'année 2018 contre 20 000 durant l'année précédente, a-t-on appris, ce lundi, du président de l'association Cirta des éleveurs de lapins de Constantine, Khaled Barkat. S'exprimant en marge d'une exposition dédiée à la cuniculture, organisée au palais de la culture Mohamed-Laïd-El Khalifa, par cette association en coordination avec la Direction des services agricoles, Barkat a révélé que la production de la filière cunicole de la wilaya de Constantine a connu un saut qualitatif, soulignant les vertus nutritionnelles du lapin, en sus de sa peau utilisée comme fourrure. Cette hausse de la production est essentiellement due à l'accroissement du nombre d'éleveurs de lapins domestiques agréés à travers la wilaya qui est passé de 5 à 9 éleveurs en l'espace d'un an. Le directeur des services agricoles, Yacine Ghediri, et l'inspecteur vétérinaire de la DSA, Mourad Benameur, ont pour leur part souligné l'importance pour les éleveurs de créer de petits abattoirs dédiés à cette filière, loin des zones d'agglomérations et qui répondent aux normes sanitaires en vue de baisser les coûts de production et établir la traçabilité et la provenance de la viande.

M. El Hadi

Souk Ahras

Baisse des superficies irriguées à cause de la diminution du volume d'eau du barrage de Foug El Khanga

La diminution du volume d'eau du barrage de Foug El Khanga (156 millions m³) de la wilaya de Souk Ahras à 39 millions m³, a provoqué une baisse des superficies agricoles irriguées, a révélé un cadre de la Direction des services agricoles (DSA). «Les surfaces agricoles irriguées dans la wilaya, qui dépassaient les 7286 hectares en 2017, ont diminué à 6825 ha», a précisé le chef de service de l'irrigation à la DSA, Mabrouk Senani, ajoutant que les superficies irriguées sont réparties sur 4420 ha réservés aux légumes, 1945 ha consacrés aux arbres fruitiers, 365 ha pour les fourrages et 95 ha pour la tomate industrielle. Selon le responsable, la vague de sécheresse enregistrée ces dernières années dans cette région, le transfert d'une partie de l'eau du barrage de Foug El Khanga, destiné à l'irrigation du périmètre agricole (Sédrata-Bir Bouhouche-Zouabi), pour alimenter en eau potable le chef-lieu de wilaya et huit autres localités, et la baisse du volume d'eau du barrage d'Aïn Dalia (76 millions m³) qui alimentait la wilaya à raison de trois millions m³, sont des facteurs ayant provoqué la diminution des superficies irri-

guées. Il a indiqué également que le système d'irrigation d'appoint pour les céréales (blé dur et tendre, orge et avoine) n'a pas été appliqué la saison agricole récente à cause du manque d'eau. Plusieurs systèmes d'irrigation sont utilisés par les fellahs de la région de Souk Ahras, dont l'irrigation gravitaire qui concerne une surface de 1820 ha, le système de goutte à goutte (1376 ha) et celui de l'arrosage qui cible une superficie de 2600 ha, a-t-on souligné. Les responsables locaux de ce secteur œuvrent pour l'augmentation des superficies irriguées par le système d'irrigation d'appoint des céréales, considérées comme une culture stratégique qui assure la sécurité alimentaire du pays pour atteindre d'ici fin 2019, environ 8500 ha, dont 1500 réservés aux céréales, a affirmé la même source. A signaler que la wilaya de Souk Ahras dispose de nombreux périmètres agricoles irrigués à l'instar de ceux des localités de Tiffech (328 ha), du lieudit Bettoum à Taoura et de celle de Sidi Fredj en plus de 15 retenues collinaires à l'image de celles situées dans les communes de Bir Bouhouche et de Sidi Makhlouf.

Mostaganem

2018, année de mutation de la wilaya vers un pôle touristique et récréatif d'excellence

La wilaya de Mostaganem s'est transformée, en 2018, en pôle touristique et récréatif d'excellence, grâce aux structures hôtelières de grande qualité mises en service récemment et la promotion de la région comme destination touristique privilégiée à travers les moyens de communication.



La wilaya de Mostaganem a connu, durant l'année 2018, un flux record d'estivants sur les plages et une hausse remarquable de la fréquentation des hôtels, des résidences touristiques et des espaces de détente et de loisirs, le tout accompagné d'une grande dynamique économique et commerciale faisant de cette région un pôle pour le tourisme national, a affirmé la directrice du tourisme et de l'artisanat, Hayet Mammeri. Ainsi, durant la saison estivale, soit de juin à septembre derniers, plus de 623 000 d'estivants ont afflué vers les hôtels et les résidences touristiques de la wilaya, a souli-

gné la même responsable. Elle a rappelé que «les établissements hôteliers, qui ont été renforcés durant cette saison de huit nouvelles structures, ont accueilli, du 1^{er} juin au 30 septembre derniers, quelque 623 000 estivants dont 5650 étrangers contre 82 000 estivants dont 715 étrangers durant la même période de l'année précédente». Ces établissements hôteliers, dont la capacité d'accueil est de 5100 lits, ont créé plus de 1285 postes d'emploi permanents et plus de 4500 autres postes temporaires et indirects, selon la même source. D'autre part, les 21 camps de toile familiaux ouverts dans la wilaya

ont accueilli quelque 57 000 estivants. En outre, la capacité d'accueil de ces centres de vacances et les établissements de jeunes a augmenté de 60% en une année pour atteindre 16 700 lits. Pour leur part, les plages de la wilaya, s'étendant sur une façade de 124 km, ont accueilli quelque 11 millions d'estivants. Quant au parc d'attraction et de loisirs «Mostaland», celui-ci a connu l'affluence de 650 000 estivants et le parc aquatique «Kharrouba aqua parc» quelque 16 000 estivants, a précisé Hayet Mammeri.

La promotion et l'excellence des services, deux enjeux pour développer le secteur

Les autorités locales misent sur le développement du secteur touristique à travers la promotion de la qualité des services offerts aux estivants et la promotion de Mostaganem comme destination préférée des touristes, notamment ceux en provenance des wilayas de l'intérieur du pays. Selon les services de la wilaya, un budget de 487 millions de dinars a été consacré à l'entretien des plages et leur aménagement pour accueillir les vacanciers, durant la saison estivale écoulée, ce qui a participé à doubler les revenus des communes côtières qui ont atteint les 107 millions de dinars. Ces revenus concernent les taxes de séjour et les concessions des plages, cédées à sept établissements hôteliers, ainsi que les recettes des parkings et les concessions des terrains de camping familial. D'autre part, l'Epic de wilaya «Propreté Mostaganem», en coordination avec les communes côtières, a mobilisé 233 agents et 14 camions pour veiller à la propreté des plages et accueillir les estivants dans des conditions excellentes. En outre, les services de transport ont mis en place un plan pour mettre à la disposition des citoyens quelque 11 000

places à destination des différentes plages et les lieux de détente de la wilaya.

Améliorer l'offre touristique

Selon Mammeri Hayet, durant la même année, un film promotionnel de 52 minutes intitulé «Mostagnem, carrefour des cultures et des civilisations» a été produit, ainsi que l'édition d'un guide touristique de 200 pages, une publication de 50 pages et des dépliants intitulés «Mostaganem, la perle de la Méditerranée».

Ces supports audiovisuels et en papier contribuent à promouvoir le tourisme, national notamment, et à faire connaître les capacités de la wilaya de Mostaganem et ses qualifications dans les domaines du tourisme balnéaire et du tourisme culturel, ainsi que le tourisme vert, a-t-elle dit. Un accord de partenariat a été signé avec le laboratoire d'études de communication de l'université Abdelhamid-Ben Badis de Mostaganem pour la formation des cadres de la Direction du tourisme et de l'artisanat dans les différentes techniques de communication touristique, avec la mise en place d'une cellule de communication et d'information. Cette dernière a pour mission la promotion du tourisme, tout au long de l'année et ce, par l'apport des nouvelles technologies. En parallèle à ce projet, la direction chargée du secteur compte mettre en place la carte touristique de la wilaya et prévoir des opérations de restauration et de réhabilitation un certain nombre de lieux touristiques, culturels et archéologiques. Il est prévu également la création du parcours touristique de la ville de Mostaganem et la formation de professionnels dans différentes spécialités, notamment de guides touristiques. La wilaya de Mostaganem dispose de 39 établissements touristiques dont 31 hôtels et résidences touristiques et deux motels, ainsi qu'un hôtel familial et 5 autres structures hôtelières d'une capacité d'accueil de 5100 lits. La wilaya compte aussi 44 plages dont 39 autorisées à la baignade.

Kada Baliadj

Oran

La nouvelle aérogare internationale opérationnelle avant l'été prochain

La nouvelle aérogare internationale d'Oran Ahmed-Ben Bella sera opérationnelle avant l'été prochain, a annoncé, hier, le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaâlane. «La nouvelle aérogare internationale d'Oran sera opérationnelle avant l'été prochain. Dès la saison estivale, les passagers auront le loisir d'apprécier cette infrastructure moderne», a déclaré le ministre à l'issue d'une visite qu'il a effectuée sur site. Le premier responsable du secteur a assuré que les travaux de ce projet d'importance enregistrent un taux d'avancement de

plus de 80%. Le ministre a exhorté les gestionnaires de l'entreprise Cosider, qui réalise ce projet, à exiger des sociétés sous-traitantes un planning de travail semaine après semaine, et de leur imposer, en cas de défaillance, des pénalités de retard. Selon le ministre, il ne reste que l'installation des équipements, dont une partie sera livrée très prochainement, comme les escaliers mécaniques et les ascenseurs, ainsi que d'autres travaux secondaires nécessitant un traitement particulier. Des explications sur l'avancement des travaux du parking avions avaient été

données au ministre, lors de sa visite au nouveau terminal, achevé à 100 %, et réceptionné provisoirement la semaine passée, selon le représentant de la Société d'assistance, de technologie, d'ingénierie et de la main d'œuvre (SETAM). La nouvelle aérogare internationale Ahmed-Ben Bella aura une capacité de traitement de 3,5 millions de passagers par an, extensible à 6 millions. Elle dispose d'un parking à étages de 1200 places. L'ouvrage est alimenté en énergie solaire.

Lehouari K.

Plus de 8 millions de tonnes de marchandises exportées en 11 mois

La direction du Commerce de la wilaya d'Oran a enregistré, de janvier à novembre de l'année 2018, l'exportation de 226.869 tonnes de différentes marchandises. Ces opérations d'exportation effectuées par une trentaine d'entreprises via le port d'Oran ont

représenté une valeur de plus de 357 millions de dollars américains (USD) et 38 millions d'euros. Les produits exportés sont des dattes, du poisson congelé, du papier, du plastique, des produits ferreux, des olives, des huiles végétales, des oignons, des acides,

du sucre, de la margarine, du gypse, de l'hélium, de l'urée, de l'ammoniaque, du cuir, du marbre, du vin, de la laine, du miel et autres. Ces exportations hors hydrocarbures ont été destinées à des pays arabes (Tunisie, Maroc, Qatar, Liban, Libye,

Jordanie et Mauritanie), à des pays européens, aux Etats-Unis et au Canada ainsi que vers d'autres destinations comme la Nouvelle Zélande, le Brésil, l'Argentine, l'Uruguay, la Malaisie, la Chine et l'Inde.

Lehouari K.

Tissemsilt

Plus de 3,8 milliards de dinars pour concrétiser des projets de développement dans divers secteurs

La wilaya de Tissemsilt a bénéficié dernièrement d'une enveloppe financière de l'ordre de 3,8 milliards de dinars pour concrétiser des projets de développement dans divers secteurs a annoncé le wali Salah El Affani, lors des travaux de la session ordinaire de l'APW. Ce montant, inscrit au titre de la troisième tranche du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, est destiné au soutien de projets des secteurs de l'énergie, de l'éducation, des ressources en eau, de la jeunesse et des sports. Une partie de ce montant sera réservée au financement des projets de raccordement d'électricité au profit de 1500 foyers permettant d'augmenter le taux de couverture en cette énergie à 98

%, le raccordement de plusieurs zones au réseau de gaz de ville pour atteindre un taux de couverture de 80 %.

Les procédures administratives seront lancées pour la concrétisation de ces actions de développement, a assuré le wali.

Il a ajouté que plusieurs cantines scolaires seront réalisées au titre de cet investissement annonçant également la réception de plusieurs infrastructures éducatives, lors de la prochaine rentrée 2019-2020. Il s'agit de 19 groupes scolaires, de 5 CEM et de 6 lycées, outre des classes d'extension. Le centre universitaire de Tissemsilt sera renforcé, à la prochaine rentrée, par la réception de 2000 nouvelles places pédagogiques.

Par ailleurs, le wali a annoncé que les communes, classées au titre des Hauts-Plateaux, bénéficieront prochainement d'un important budget pour la concrétisation de projets des secteurs de la jeunesse et des sports et l'éducation. Concernant la prise en charge du problème du transport scolaire dans les différentes communes, Affani a souligné que la wilaya a bénéficié dernièrement de 21 bus de transport scolaire. L'ordre du jour de la 4^e session de l'APW comprend un rapport détaillé sur le secteur de l'éducation, des actions de développement géré par la Direction des équipements publics, la prochaine rentrée universitaire et le plan d'aménagement du territoire de la wilaya.



El Bayadh

Essais techniques avant la mise en service du complexe régional de viandes rouges de Bougtob

Des essais techniques ont été lancés avant la mise en service du complexe régional de viandes rouges, implanté à Bougtob (nord d'El Bayadh), a-t-on appris du directeur de wilaya des services agricoles par intérim.

Cette infrastructure, gérée par la Société algérienne des viandes rouges (ALVIAR) et qui s'étend sur une surface de 15 ha, devra entrer en service début 2019, après la fin des essais techniques, a-t-on indiqué. Cet important projet, inscrit dans le cadre de l'investissement public, a nécessité une enveloppe de 1,6 milliard de dinars. Il est doté d'une capacité de production annuelle de 12 000 tonnes de viande rouge bovine et ovine, alors que sa capacité annuelle d'abattage est de 492 000 têtes de bétail. Ce complexe devra fournir plus de 100 postes d'emploi permanents et contribuera à redynamiser ce secteur au niveau des régions et wilayas limitrophes,

à l'instar de Naâma, Béchar et Saïda et encadrera la filière des viandes rouges dans la partie ouest du pays. Parallèlement avec l'entrée en service de ce complexe, l'Institut national spécialisé en formation professionnelle sera réceptionné à Bougtob. Il offrira 300 places pédagogiques dans 12 spécialités liées aux activités de ce complexe régional de viandes rouges, à l'instar de la production de l'aliment du bétail, l'auxiliaire de santé animale, l'élevage, la chimie de tannerie et la production de viande rouge. L'objectif est de faire de Bougtob un pôle spécialisé dans la production des viandes rouges, a-t-on indiqué.

Menad S.



Tamanrasset

Plus de 600 jeunes attendus à la manifestation «L'Algérie au cœur de son Sahara»

Plus de 600 jeunes, issus de différentes régions du pays, devront prendre part à la manifestation «L'Algérie au cœur de son Sahara», prévue du 27 décembre au 2 janvier prochain dans la wilaya de Tamanrasset, a-t-on appris, ce lundi, des responsables de la Direction de la jeunesse et des sports (DJS). Placée sous le signe «Vivre ensemble en paix», cet événement touristique et culturel, qui prévoit l'organisation d'une panoplie d'activités culturelles, sportives et artistiques à la satisfaction des invités de la capitale de l'Ahaggar, sera mis à profit pour découvrir la région à la faveur des randonnées prévues au niveau des sites archéologiques et touristiques disséminés sur le territoire de la région, a indiqué le directeur du secteur. «Ce rendez-vous juvénile devra contribuer au raffermissement des liens de fraternité et d'amitié entre les fils du pays et à la valorisation du legs cul-

turel populaire», a souligné Abdelkrim Hassani.

L'organisation des circuits touristiques vers des sites et les régions de Tinissa, Tit, Tédhiras et Taguemart, de tournois sportifs, de campagnes de boisement et de don de sang, figurent également au menu de cette manifestation. Les mélomanes auront à apprécier, durant ce rendez-vous, des soirées artistiques projetées au niveau de la place publique du 1er-Novembre où seront dressées des tentes sahariennes devant servir de cadre aux activités culturelles et artistiques. Coïncidant avec les vacances scolaires d'hiver et la célébration du nouvel an (2019), cette manifestation «L'Algérie au cœur de son Sahara» vient à point nommé meubler la scène culturelle dans la région, constitue un moyen de récréation et de détente pour les enfants et leurs familles.

Adrar

1620 consultations médicales spécialisées effectuées par l'association «Tadjemi»

Pas moins de 1620 consultations médicales spécialisées viennent d'être effectuées dans le cadre d'une action de solidarité menée à Adrar par l'association «Tadjemi» de la commune d'El Atteuf (wilaya de Ghardaïa), a-t-on appris, ce lundi, des organisateurs. Initiée dans le cadre des journées de solidarité médicales de l'association, cette action a été organisée en coordination avec le secteur de la santé, de la population et de la réforme hospitalière dans plusieurs communes de la wilaya d'Adrar, a indiqué le président de l'association. L'opération, qui s'est étalée sur une semaine au profit des patients à travers les communes d'Adrar, Aoulef et Reggane, a permis de prodiguer des consultations médicales gratuites dans les spécialités d'oto-rhino-laryngologie (ORL), de rhumatologie et d'ophtalmologie, a fait savoir Mohamed Benyoucef. Ces consultations spécialisées constituent une étape préparatoire à une campagne médicale chirurgicale prévue «prochainement» dans la wilaya, selon la même source.

Naâma

2027 logements sociaux attribués en 2018

Dans le cadre des différents programmes d'habitat réalisés à travers les communes de la wilaya de Naâma, pas moins de 2027 logements ont été distribués à leurs bénéficiaires durant l'année 2018, a-t-on appris. La grande opération a été effectuée à l'occasion des festivités du 11 Décembre dernier à Aïn Sefra avec la distribution de 514 logements sociaux-locatifs, alors qu'une autre opération similaire sera effectuée à Mécheria dès le début de l'année 2019, où 544 logements sociaux-locatifs seront également attribués à leurs bénéficiaires, a-t-on encore indiqué. Par ailleurs, le dossier de l'habitat rural dans la wilaya de Naâma fait ressortir que dans le cadre des différents quotas, attribués de l'année 2000 à 2018 à la wilaya, 28 750 unités dont 24 540 ont été réalisées et 2060 autres sont en cours de réalisation, alors que des centaines d'aides à l'habitat précaire ciblant l'amélioration du bâti et du cadre de vie des mal-logés ont été également affectées aux familles défavorisées. Notons que la daïra de Aïn Sefra, qui a déjà bénéficié d'un quota de 4900 aides à l'habitat rural (2000-2018), vient de se doter d'un nouveau quota supplémentaire pour l'année 2018 de 360 aides à l'habitat rural destinées, cette fois-ci, au développement des zones éparées de la daïra de Aïn Sefra.

Habitat rural à Illizi

354 aides octroyées aux bénéficiaires

Au moins 354 aides à l'habitat rural ont été octroyées, mercredi soir, aux bénéficiaires à travers les communes de la wilaya d'Illizi, a-t-on constaté sur place. Il s'agit des communes d'Illizi (58 aides), Bordj El Haoues (136), Bordj Omar Driss (102), Aïn Aménas (26), Djanet (30), et Debdeb (2), en sus de l'attribution de 49 actes de location de logements de type publics locatifs (LPL), dans le cadre de relogement des locataires des chalets au niveau du chef-lieu de wilaya, ont expliqué les services de la wilaya. La wilaya d'Illizi avait bénéficié au titre de l'année en cours de 1888 unités de l'habitat rural qui ont été réparties en trois tranches. Un quota de 930 aides de ce programme a été déjà attribué au profit des différentes communes de la wilaya, alors que d'autres aides seront octroyées «prochainement», a indiqué le wali Aïssa Boulahia lors d'une cérémonie de la distribution de ces aides. Le même responsable a, à cette occasion, exprimé la volonté des services de la wilaya de coordonner avec le ministère de l'habitat, de l'urbanisme, et de la ville, pour la notification d'autres quotas supplémentaires, vu le «grand» engouement de la part des citoyens de la wilaya sur cette formule de logement. Dans le même contexte, le wali a indiqué que la wilaya a bénéficié récemment d'une enveloppe financière considérable au titre du Fonds de solidarité et de garantie des collectivités locales (FSGCL), qui sera destinée aux travaux d'aménagement et l'amélioration urbaine à travers toutes les communes de la wilaya.

3^e édition du festival de ski sur sable - Ouargla Plus de 80 participants au rendez-vous



Plus de 80 participants issus de différentes wilayas du pays sont attendus à la 3^e édition du festival de ski sur sable qui aura lieu du 28 au 31 décembre dans la commune d'Aïn El Beïda (10 km de Ouargla), a-t-on appris, ce lundi, des organisateurs. Initiée conjointement par l'Office

communal du tourisme et le club sportif de ski sur sable d'Aïn El Beïda en coordination avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya de Ouargla, cette manifestation vise à développer la pratique de cette discipline appelée à jouer un rôle important comme un facteur d'attractivité touristique, a-t-on précisé. Les participants à cette compétition sportive prévue sur les dunes de l'Erg Boussehla (environ 80 mètres d'hauteur) auront à profiter de visites des sites touristiques et archéologiques éparpillés à travers le territoire de la région, a fait savoir Mouâd Khouiled, responsable à l'Office communal du tourisme. Des spectacles de fantasia accompagnés de salves de baroud, des expositions d'objets d'artisanat et des soirées artistiques animées par des troupes folkloriques locales figurent également au programme de ce festival, a-t-il ajouté. Pour sa part, le président du club sportif local de ski sur sable Ali Mekadem a indiqué que ce sport n'a pas cessé de s'intensifier dans le monde, d'une année à l'autre, ce qui a permis d'attirer de nombreux adeptes, de toutes les tranches d'âge, soulignant à ce titre l'«importance de sa promotion et à le faire passer d'une passion à une discipline sportive qui contribuera au développement du tourisme intérieur notamment».

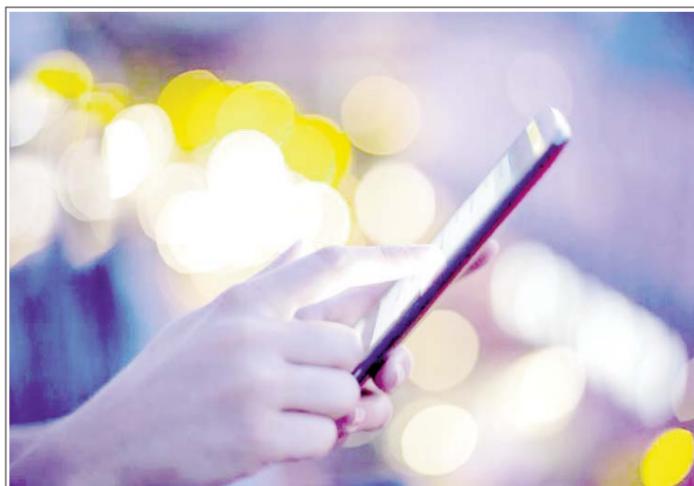
Le Samsung Galaxy S10 pourrait permettre de recharger un autre appareil sans fil

Les technologies sans fil ont fait de gros progrès ces dernières années, notamment en ce qui concerne la charge. Le Samsung Galaxy S10 pourrait même servir à recharger d'autres appareils sans fil. Il existe aujourd'hui de très nombreux smartphones capables de se recharger sans fil, mais, pour l'heure, seul le Huawei Mate 20 Pro offre l'étonnante recharge sans fil inversée. Cela signifie que, outre le fait de pouvoir être rechargé sans fil, le smartphone peut inverser le processus et recharger un autre appareil sans fil. Aujourd'hui, selon un rapport de Gizmodo UK, il semblerait que le Samsung Galaxy S10 dispose lui aussi de cette recharge sans fil inversée. La fonctionnalité aurait été baptisée par le géant sud-coréen «Powershare». Pour l'heure, les détails sont évidemment très minces, mais on ima-

gine un fonctionnement global très similaire à celui proposé par le Huawei Mate 20 Pro. La taille de la batterie de Galaxy S10 reste inconnue tout comme le fait de savoir si ce Powershare sera disponible sur toutes les variantes du S10, y compris la version plus abordable avec écran plat ou si elle restera réservée aux modèles les plus haut de gamme. Il faudra aussi juger du véritable intérêt d'une telle fonctionnalité. En effet, d'après un récent test mené par Android Authority, la charge proposée par le Huawei Mate 20 Pro est désespérément lente. Si vous avez besoin de recharger très rapidement un autre appareil, vous opterez certainement pour une autre solution. Mais si vous n'avez rien d'autre sous la main, cette recharge sans fil inversée permet de dépanner.



Pour 90.000 euros, seriez-vous prêt à laisser tomber votre smartphone pendant un an ?



Vitaminwater lance un concours où la personne qui sera capable de ne pas utiliser son smartphone durant un an se verra remettre une récompense d'un montant de 90.000 €. Le candidat devra utiliser à la place du mobile un téléphone datant de 1996. L'entreprise Vitaminwater a su créer le buzz avec son concours sous forme de récompense plutôt inédit. Si vous arrivez à ne pas vous servir d'un smartphone durant une année entière, vous pouvez gagner 90.000 €, un sacré défi à l'heure où les smartphones sont devenus extrêmement addictifs, notamment pour les plus jeunes. Plus précisément, les postulants à ce concours doivent indi-

quer ce qu'ils feront à la place pendant un an, que ce soit sur Instagram ou Twitter, le tout en anglais. Pour cela, il faudra que les candidats utilisent les hashtags #NoPhoneforaYear et #Contest. Pour choisir le futur candidat pour cette mission plutôt originale, Vitaminwater indique que le niveau de créativité des posts publiés comptera, et même beaucoup : pour 30%. Et ce n'est pas le seul critère pris en compte. Ainsi, le fait de s'intégrer dans l'image de marque de l'entreprise compte aussi pour 30%, tout comme l'humour et l'orthographe. Enfin, le dernier critère a trait à la qualité des vidéos et des photos envoyées,

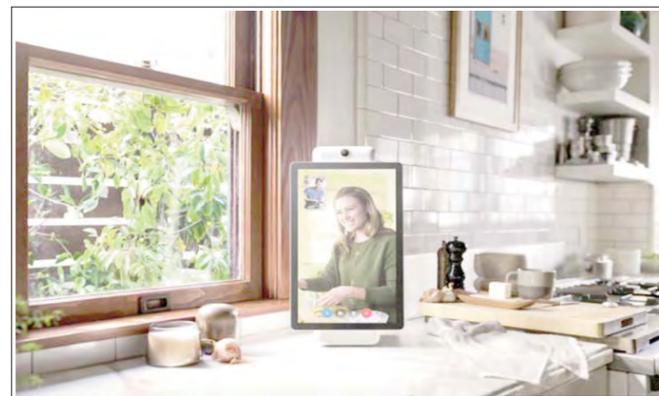
et compte pour 10%. Il s'agit ainsi du premier cap à franchir pour être sélectionné, et pouvoir prétendre à la somme de 100.000 \$. Si vous êtes l'heureux élu, il faudra ainsi utiliser un vieux téléphone basique de 1996. L'entreprise est stricte sur les conditions à respecter : «Pas de smartphone ou de tablette», même ceux de votre voisin. Vous pouvez par contre utiliser des PC et des portables. De même, «les appareils activés à la voix qui ne sont pas des smartphones sont OK (comme le Google Home ou Amazon Echo)». A noter que pour participer à ce challenge il faut être résident américain, et participer avant le 8 janvier prochain.

Deux Américains portent plainte contre l'encoche de l'iPhone XS

Les plaignants estiment que l'encoche est cachée par la partie noire des publicités. C'est une nouvelle affaire venue tout droit des USA, pays des adeptes de la poursuite en justice. Deux Américains, Courtney Davis et Christian Sponchiado, ont tout simplement décidé de porter plainte contre Apple et son iPhone XS. Ces derniers estiment avoir été lésés par la campagne marketing du téléphone, notamment à propos de son encoche qui n'apparaît pas sur les publicités. Les plaignants estiment également que l'écran du smartphone ne serait pas de bonne qualité et que l'iPhone 8 Plus afficherait un bien meilleur résultat. Courtney Davis et Christian Sponchiado en ont gros. Les deux Américains se disent tout simplement dupés par la campagne marketing d'Apple à propos de l'iPhone XS. Il faut dire que cette dernière cache l'encoche du téléphone à travers un fond d'écran noir. Impossible, pour les plus néophytes, d'apercevoir cette particularité esthétique. Même si un tour chez un revendeur ou un Apple Store permet d'en noter la présence. Courtney Davis explique, notamment qu'en ouvrant la boîte de son iPhone XS, elle fût surprise de découvrir l'encoche. Les deux américains estiment également que la qualité d'écran de l'iPhone XS n'est pas optimale et qu'Apple ment sur la véritable résolution d'écran. Les plaignants affirment également que l'iPhone 8 Plus offre une meilleure qualité de ce côté. Bien évidemment, ce dépôt de plainte ne veut pas dire ouverture d'un procès. Il faudra pour les deux plaignants trouver un juge acceptant de traiter pareil dossier.

Les appareils Facebook Portal accueillent un navigateur web et des jeux instantanés

Les appareils Facebook Portal et Portal+ sont des enceintes connectées intelligentes, selon Facebook. Aujourd'hui, elles accueillent une mise à jour majeure ajoutant, notamment un navigateur web et des jeux. Malgré les nombreux scandales autour de la vie privée, Facebook prenait il y a peu la décision de commercialiser son enceinte connectée intelligente, Facebook Portal. Aujourd'hui, bonne nouvelle. Si le fait d'avoir une enceinte connectée signée Facebook avec micro et caméra intégrés dans votre maison ne vous dérange pas, vous serez peut-être intéressé (e) d'apprendre que le géant de Menlo Park vient de publier une mise à jour apportant, notamment un navigateur web maison pour accéder à Internet directement ainsi que la compatibilité avec les Jeux instantanés. Avant cela, comme le précisait The Verge, les possesseurs d'appareil Portal qui souhaitaient se rendre sur YouTube, par exemple, devait passer par la version smart TV de l'application. Désormais, il est possible de le faire directement via le navigateur et de profiter ainsi des versions classiques des sites. Avec les Jeux instantanés, il devient possible de faire une petite partie rapide d'un jeu directement sur l'appareil. Pratique. Malheureusement, les applications de streaming comme Netflix manquent toujours à l'appareil. Mais ce n'est pas



peut-être pas ce que Facebook a prévu pour le Portal, après tout. Toujours est-il que cette mise à jour est actuellement en plein déploiement sur les Portal et Portal+.

La photo la plus proche d'une éruption solaire jamais prise par l'homme dévoilée



La sonde Parker Solar Probe a capturé une photo extrêmement difficile à prendre en temps normal : celle d'un jet coronal. Il s'agit d'une structure de plasma renvoyée, qui fait suite à des mini-éruptions ayant lieu au-dessus des tâches solaires. On peut dire que la sonde Parker envoyée

par la NASA pour étudier la couronne solaire fait plutôt bien son travail, l'appareil étant parvenu à s'approcher à des distances plus proches de l'astre que les précédentes sondes. Parker Solar Probe, qui a réalisé son premier vol le 11 novembre dernier, a pu ainsi collecter bon nombre d'in-

formations. La NASA a recueilli ces dernières la semaine dernière, avec de bonnes surprises à l'intérieur. Ainsi, on retrouve une très belle photo prise par l'imageur spécial de Parker, qui permet, notamment d'identifier assez clairement la couronne solaire. Mais ce n'est pas tout, puisque l'on peut y voir un jet coronal. Celui-ci peut être assimilé à une boucle de gaz et de plasma de la couronne, où l'activité magnétique y est importante. Les électrons qu'on peut y voir brillent généralement de manière intense. Si des images de jets coronaux ont déjà été prises par le passé, celle-ci se démarque par sa netteté. De plus, l'image a été prise à une distance plus proche, en l'oc-

currence à 27,2 millions de kilomètres du Soleil au moment de l'éruption. On voit aussi sur cette photo la planète Mercure, représentée par un point blanc. Si cet exploit a été possible, c'est que la sonde Parker bénéficie d'une protection thermique qui lui permet de résister à des températures extrêmes.

Et l'appareil pourrait bien aller plus loin dans ses captures d'image, son prochain survol étant prévu le 4 avril 2019. Nour Raouafi, chercheur de la NASA, a précisé les choses : «Nous ne savons pas à quoi nous attendre si près du Soleil, jusqu'à ce que nous obtenions les données, et nous verrons probablement par la suite de nouveaux phénomènes».

Les vitres des voitures n'arrêtent pas les rayons UV

D'après une étude américaine, les vitres latérales des voitures n'arrêteraient pas les rayons UV. Les chercheurs conseillent donc aux automobilistes de mettre de la crème solaire. Selon une étude américaine publiée dans la revue scientifique JAMA Ophthalmology, les vitres des voitures n'arrêteraient pas les rayons UV. D'où la nécessité de se protéger du soleil, même sur la route.

Les rayons ultraviolets (ou UV) composent la lumière du soleil. Ils sont invisibles à l'œil nu, mais se classent en 3 groupes. Les UV-A sont les plus fréquents : ils représentent 98% des rayons UV et contribuent à l'apparition de certains cancers de la peau, au vieillissement de la peau et du cristallin et au bronzage. Les UV-B sont responsables des coups de soleil, de la cataracte et peuvent provoquer des troubles du système immunitaire. Les UV-C, eux, sont mortels, mais ils ne traversent heureusement pas la couche d'ozone. Les chercheurs du Boxer Wachler Vision Institute in Beverly Hill (Etats-Unis) ont testé 29 voitures de 15 marques différentes et construites entre 1990 et 2014

à l'aide d'un radiomètre UV. En moyenne, les pare-brise bloquaient 96% des rayons UV-A : la protection s'étalait entre 95% et 98%. Rien à dire de ce côté là, donc. En revanche, les vitres qui se trouvaient sur les portières, elles, bloquaient entre 44% et 96% des UV-A seulement. En outre, seules 4 voitures sur 29 présentaient une protection de 90% ou plus au niveau des vitres latérales. Derrière la vitre de votre voiture, vous n'êtes pas à l'abri d'un coup de soleil et ce, même si le verre est teinté. En plein été, nous recommandons le port de lunettes de soleil et de manches longues à bord de l'habitacle, ainsi que l'utilisation d'une crème solaire adaptée, même si le trajet n'est pas long et en particulier chez les enfants.



On compte environ 930 millions de gauchers dans le monde et ils seraient meilleurs en mathématiques



Selon une étude italo-britannique, ce paramètre pourrait influencer notre niveau en mathématiques. Une nouvelle étude menée conjointement par des chercheurs de l'Université de Liverpool (en

Angleterre) et de l'Université de Milan (Italie) affirme que les gauchers sont généralement plus doués en mathématiques que les droitiers. Pour en arriver à cette surprenante

conclusion, des psychologues italiens et britanniques ont soumis 2300 étudiants italiens âgés de 6 à 17 ans à un examen de mathématiques: celui-ci se composait de questions simples (des additions, des soustractions...), mais aussi de problèmes plus complexes (géométrie, algèbre...). Chaque participant a ensuite passé un test baptisé Edinburgh Handedness Inventory : l'objectif de celui-ci est de «définir le pourcentage de prédominance d'une main sur l'autre». En clair, il s'agit de calculer à quel degré une personne est droitier ou gauchère : un individu 100% droitier sera absolument incapable d'accomplir des gestes basiques avec la main

gauche par exemple, tandis qu'un individu «50/50» sera ambidextre. Pour rappel, les experts estiment que, dans le monde, on compte environ 930 millions de gauchers. Les adolescents gauchers obtenaient des résultats vraiment supérieurs à la moyenne. Heureusement, le fait d'être droitier ou gaucher n'est pas le seul facteur qui influence les résultats en mathématiques. Ainsi, en septembre 2014, des scientifiques montraient qu'un déficit en thyroxine au cours de la grossesse pouvait faire baisser le niveau en arithmétique de l'enfant. Et en août 2015, une autre étude affirmait que les enfants sportifs étaient plus «matheux» que les autres.

• L'encens pourrait présenter des risques cancérigènes

L'utilisation de l'encens est une pratique de plus en plus répandue, et surtout très appréciée, ces délicates odeurs de rose et de jasmins qui nous envoûtent sont irrésistibles, pourtant leur odeur n'a pas la douceur des fleurs et leur fragrance peut s'avérer cancérigène. Ces produits peuvent contenir des produits hautement toxiques, alors qu'ils sont présentés comme purifiant l'air. Les encens sont beaucoup plus émissifs que les bougies et leur utilisation semble présenter des risques même dans le cas d'un usage mensuel. «L'utilisation d'encens pourrait présenter des risques aigus, chroniques et cancérigènes», a précisé l'étude. Toutefois, elle montre aussi la présence de substances toxiques. Les encens émettent des particules de benzène (lequel est considéré comme cancérigène certain pour l'homme par l'Union européenne) et de formaldéhyde (un gaz irritant pour le nez et les voies respiratoires). Parfum cerise sur le gâteau, il est à l'origine des cancers du nasopharynx, et il pourrait même entraîner l'apparition de leucémies. Les bougies rejettent également du formaldéhyde et de l'acroléine, un gaz irritant pour les muqueuses oculaires et nasales, que l'on retrouve dans la fumée de cigarette et qui a été utilisé pendant la 1^{ère} Guerre mondiale comme gaz de combat. Certains pays européens sont en phase d'interdire la commercialisation de ses différents produits, en attendant les résultats définitifs le mieux serait d'en limiter l'utilisation.



Un petit-déjeuner équilibré quand on décide de limiter le sucre

Sans s'en rendre compte, il est possible de consommer une vingtaine de sucres rien qu'au petit déjeuner. Plutôt qu'un croissant ou un bol de céréales, trop sucrés, peu nourrissants et pauvres d'un point de vue nutritionnel, préférez les bonnes matières grasses. Selon BFMTV prendre un bon petit déjeuner sans trop de glucides c'est possible, et voici la marche à suivre.

Pas plus de quatre sucres par jour

Puisqu'il s'agit du premier de la journée après une nuit de jeûne, il est ainsi possible d'avaler une vingtaine de sucres sans même s'en apercevoir. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'apport en sucres libres c'est-à-dire les sucres ajoutés aux aliments et boissons qui ne sont pas naturellement présents ne doit pas dépasser 25 gr/jour, ce qui représente quatre sucres. Un petit-déjeuner trop sucré amorce un cercle vicieux qui perturbe le métabolisme de la glycémie, c'est-à-dire le taux de glucose dans le sang.

Lorsque l'on consomme du sucre, le pancréas sécrète de l'insuline afin de réguler cette élévation rapide du niveau de glycémie dans le sang. Mais une fois que ce taux de sucre est régulé, cela entraîne par conséquent, une chute de la glycémie. On se retrouve alors dans un état d'hypoglycémie. C'est le coup de barre et la fringale de 11 heures. Et pour contrer cela, le corps demande de consommer à nouveau du sucre.

Plus de protéines et de lipides que de glucides

Ces montées et chutes répétées de la glycémie finissent par fatiguer le pancréas et rendent sur le long court résistant à l'insuline, avec, notamment pour conséquence le développement des diabètes de type 2. Si le glucose est le carburant de notre cerveau et de nos muscles, son excès est cependant néfaste. Car le glucose se transforme en lipides d'où une augmentation des triglycérides dans le sang- et en graisse, ce qui se traduit par une prise de poids. La première étape pour consommer moins de sucre, c'est de transformer son petit déjeuner. Et d'opter pour davantage de protéines et de lipides que de glucides. Stéphane Guilbaud est du même avis.

Un fruit entier plutôt qu'un jus de fruit

Première recommandation dans votre rituel du matin : préférer un fruit cru entier à un jus de fruit, qu'il soit pur jus, pressé à la main ou issu d'un extracteur. Un jus de fruit n'est pas un fruit. La mastication est importante dans le processus de digestion, pointent les nutritionnistes. Le jus est également débarrassé des fibres du fruit, qui permettent de limiter l'absorption de sucre. Un jus n'a en réalité pas un grand intérêt nutritionnel. En règle générale : il est recommandé de consommer 2 à 3 fruits par jour, ce qui représente 300 à 400 gr. Et pour information : une portion de fruit équivalait à la taille d'un poing fermé.

Feu vert sur les fruits secs oléagineux

2^e priorité pour un petit déjeuner idéal : faire la part belle aux fruits secs oléagineux, comme les amandes, noisettes, noix, noix de cajou, noix de pécan, noix du Brésil, pistaches, noix de Macadamia, noix du Queensland, cacahuètes ou pignons de pin. Les nutritionnistes recommandent ainsi de remplacer la confiture par des purées d'oléagineux pures et sans sucre ajouté, comme des purées de cacahuète, d'amande ou de noisette.

Cap sur un menu salé

Ainsi, contrairement à ce que l'on pourrait croire, le petit déjeuner doit aussi se composer de lipides -longtemps diabolisés- et de protéines, qui apportent une plus grande sensation de satiété. C'est pour cela que ce premier repas de la journée peut se composer d'olives, avocat, œufs, produits laitiers (beurre, fromage et yaourt nature), yaourts ou laits végétaux, et même, pourquoi pas, de petits poissons gras, comme les sardines, les maquereaux, les harengs ou les anchois qui contiennent des Oméga 3.

Peu de pain... voire pas du tout

Les tartines sont les héroïnes du petit déjeuner. Pourtant, les nutritionnistes recommandent de freiner sur le pain, surtout s'il est blanc. Un peu de pain complet ou intégral au petit déjeuner, oui, pourquoi pas, mais on pourrait tout à fait s'en passer, estime-t-ils. Pas plus d'une ou deux tranches de pain au pur levain,



complet ou intégral, de seigle ou d'épeautre, toujours accompagnées de protéines et de graisses de bonne qualité.

Et les céréales?

Fini les céréales chocolatées, fourrées, sucrées, soufflées et ultra-transformées aux qualités nutritionnelles plutôt faibles. Elles contiennent en moyenne trois à quatre sucres par portion. C'est la même chose pour les galettes de riz. On présente ça comme un produit léger. Le riz blanc, à l'indice glycémique déjà élevé, l'est encore plus en étant soufflé. À la place, les nutritionnistes recommandent de composer soi-même son muesli, avec des flakes de sarrasin ou d'épeautre, des oléagineux, des graines type mélange du boulanger (sésame, courge, lin, chia, tournesol) et des morceaux de fruits. Autre alternative : des flocons d'avoine ou de sarrasin en porridge.

Bouira

Coup d'envoi du 1^{er} Festival du théâtre scolaire

Le coup d'envoi de la 1^{ère} édition du Festival du théâtre scolaire sera donné aujourd'hui à la maison de la culture Ali-Zaâmour de la ville de Bouira, a annoncé, lundi, sa directrice, Saliha Cherbi.

«**D**es troupes de théâtre de sept collèges d'enseignement moyen (CEM) prendront part à cette 1^{ère} édition du Festival du théâtre scolaire, qui se poursuivra jusqu'à jeudi prochain. Son ouverture sera présidée par les autorités locales, en présence des partenaires de cette manifestation à savoir les Directions de l'éducation et de l'environnement», a expliqué Saliha Cherbi. Placée sous le slogan «Vivre en paix ensemble», cette manifestation culturelle se veut un espace d'animation pour les élèves en cette période des vacances scolaires hivernales. «Nous voulons inciter l'enfant à s'intéresser à ce genre d'activités ainsi qu'à leur inculquer la culture de la paix et la nécessité de protéger l'environnement», a ajouté la responsable. Plusieurs expositions dédiées aux enfants et des ateliers de travaux manuels seront programmés pour le premier jour de cet événement culturel. D'autres expositions seront organisées également par les clubs verts de la wilaya. «Les enfants auront également l'occasion d'exposer au public

leurs inventions.

Et, ils participeront à un concours de réalisation de fresques murales», a fait savoir la directrice de la maison de la culture Ali -Zaâmour. Le 1^{er} jour de la manifestation sera également marqué par l'installation d'un tapis de danse pour les enfants, ainsi que par la projection d'un court métrage portant le titre «Binatna Hyatna», qui sera suivie d'une conférence sur l'importance du théâtre pour l'enfant, selon les détails fournis par Cherbi. «Nous voulons, à travers cette manifestation culturelle, redonner au théâtre scolaire sa place dans le secteur de l'éducation», a déclaré Cherbi.

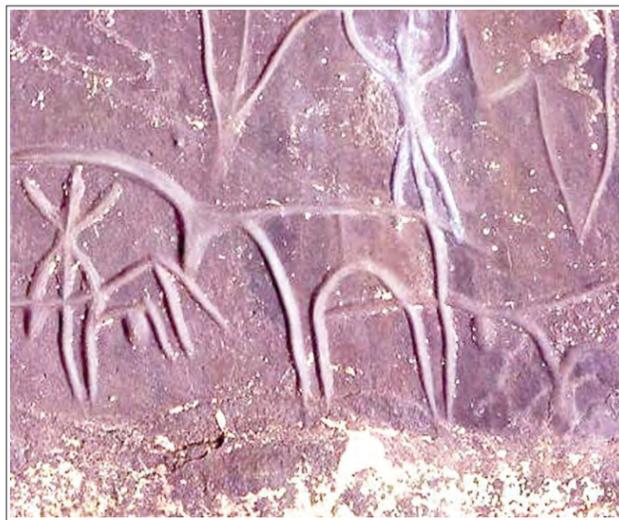
«Le théâtre scolaire peut servir comme moyen de lutte contre la violence, la drogue et tous les phénomènes sociaux dangereux, qui guettent la vie des élèves en milieu scolaire. Nous espérons donc que ce festival soit organisé chaque année dans notre wilaya pour enseigner et éduquer davantage les enfants», a-t-elle souhaité.

Benadel M.



Béchar

Le schéma de protection des stations de gravures rupestres de Taghit bientôt finalisé



Le schéma de protection et de sauvegarde des stations de gravures rupestres de la région de Taghit (97 km au sud de Béchar) est en voie de finalisation, a-t-on appris, hier, auprès de la Direction de la culture. L'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels protégés (OGEBC), un organisme public, spécialisé dans la protection des monuments historiques et archéologiques prend en charge cette opération qui assure les moyens nécessaires pour la protection de ces sites historiques dont les dessins remontent à plus de 5000 ans, a-t-on précisé.

Le site où sont localisées ces stations s'étend sur une zone de 500 ha, située à quelques encablures du chef-lieu de la commune, est riche en gravures préhistoriques d'âge néolithique dont les dessins sur les roches mettent en évidence, outre des représentations humaines, plusieurs espèces animales ayant vécu jadis dans la région, notamment des antilopes, des éléphants, des autruches, des gazelles, des cha-

meaux et des girafes, qui «sont actuellement livrés à certains actes de vandalismes», selon le responsable de cette collectivité.

«Nous souhaitons la mise en œuvre du schéma de protection pour la préservation de l'histoire du pays et de l'humanité», a indiqué le président de l'Assemblée populaire communale (P/APC) de Taghit.

«Faute de moyens humains et logistiques, nous sommes impuissants à protéger ces sites, qui font partie intégrante du patrimoine matériel de notre collectivité et le pays», a fait savoir Ahmed Taghiti, qui souhaite l'intervention «rapide» pour mettre un terme à la dégradation de ces stations. «Des dessins rupestres ont été quelque peu dégradés par la peinture et des graffitis, actes de vandalisme d'individus inconscients de l'importance historiques de ces sites de l'histoire humaine», a ajouté ce responsable, dont l'institution déploie des efforts pour la sensibilisation des touristes sur leur importance historique et humaine. Il s'agit, notamment de l'aménagement de l'axe routier menant à ces stations, au nombre de deux et ce, sur un linéaire de 20 km, en plus de la création d'un centre d'orientation et d'information sur l'art rupestre, la mise en place aussi d'un musée de la préhistoire à Taghit pour une meilleure éducation du public sur l'intérêt de la préservation de ce patrimoine matériel, en plus du renforcement du gardiennage des lieux, et du lancement du processus de son classement au patrimoine matériel de l'humanité.

Ce schéma, dont les dossiers culturels, administratifs et études techniques ont été réalisés par la Direction de la culture et approuvés par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) en début du mois de juin 2016, a connu des retards «considérables» dans sa concrétisation, a-t-on signalé. Il s'inscrit dans le cadre des dispositions de la législation nationale en matière d'élaboration de schémas de protection des sites patrimoniaux et des zones protégées, et «qui devra être concrétisé dans des délais courts pour être un outil efficace pour la protection de ces espaces de l'histoire humaine», ont souligné des associations actives dans le domaine de la protection et de préservation du patrimoine local.

«Taghit, qui est une région à vocation touristique par excellence, mérite une véritable prise en charge de ce patrimoine de l'humanité à travers la mise en place de ce schéma de protection et de mise en valeur de ces stations, l'une des rares dans le monde», ont estimé les responsables de l'association locale Ecotourisme.

Musée Ahmed-Zabana d'Oran

Des élèves s'initient à l'art de la mosaïque

Un atelier pédagogique sur la mosaïque, destiné à initier des élèves de la ville d'Oran à cet art, a été lancé, lundi, au Musée national Ahmed-Zabana, a-t-on appris des responsables de cet établissement culturel. Cet atelier vise à donner aux enfants un aperçu sur l'art de la mosaïque ainsi que les méthodes de sa réalisation sur du papier en adoptant les techniques de découpage, de montage, de choix et de mélange des couleurs, a expliqué la chef du service d'animation et des ateliers pédagogiques du musée.

Cet atelier pédagogique s'inscrit dans le cadre du programme d'ani-

mation concocté par le musée à l'occasion des vacances scolaires, a indiqué Nadia Adlène, ajoutant qu'il s'agit là d'une opportunité pour les élèves de réaliser des tableaux en mosaïque. Les responsables du musée ont également prévu à l'occasion des vacances scolaires des ateliers de dessin et de peinture sur poterie ainsi que de sculpture. Ces ateliers se tiennent au Musée Ahmed-Zabana et Musée des arts modernes d'Oran (MAMO). Ils se poursuivront jusqu'au 3 janvier prochain avec la participation de l'animatrice culturelle du musée, Wafaa Ouramdane.

AGENDA CULTUREL

Opéra d'Alger - Ouled Fayet - Alger
Du 29 décembre 2018 au 4 janvier 2019 à partir de 19h : Spectacle Shadow Fairy Tales par la troupe ukrainienne Verba.

Galerie d'arts de l'hôtel Sofitel El Hamma - Alger

Jusqu'au 18 janvier 2019 : Exposition «Un monde suspendu», de l'artiste Soraya Habes.

Palais de la culture Abdelkrim-Dali de Tlemcen

Jusqu'au 28 décembre : 3^e édition du Festival musical andalou «Hadrat Andalus».

Théâtre national algérien

Mahieddine-Bachtarzi - Alger

Jusqu'au 31 décembre à partir de 18h : 13^e édition du Festival national du théâtre professionnel.

Librairie L'Arbre à dire

Bd Sidi-Yahia - Hydra - Alger

Samedi 29 décembre à partir de 15h : Meriem Guemache signera ses livres *La demoiselle du méro*, *Lofti à La Casbah d'Alger* et *Lofti au palais de Khedaoudj El Amia* (Casbah Editions).

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih

Ouled Fayet - Alger

Jusqu'au 31 décembre : Exposition d'œuvres de Baya Mahiedine et de Leïla Ferhat.

Cercle Frantz-Fanon de Riadh El Feth

El Madania - Alger

Jusqu'au 15 janvier 2019 : Exposition collective d'arts plastiques «Trait-d'union».

Palais des Raïs Bastion 23

Basse-Casbah - Alger

Jusqu'au 31 décembre : Exposition «A l'ombre de l'arbre pur», par l'artiste peintre Hamida Chellali.

Galerie d'arts ESPACO - Résidence CMB -

196 Oued Terfa - El Achour - Alger

Jusqu'au 8 janvier 2019 : Exposition «7 houmate» de l'artiste Karim Sergoua.

Galerie Baya au Palais de la culture

Moufdi-Zakaria - Kouba - Alger

Jusqu'au 29 décembre : Exposition de photographies «L'Age d'or du cinéma algérien», affiches de 1962 à 1982.



Cause sahraouie 2018

Relance des négociations et victoires diplomatiques

L'année 2018 s'achève sur une percée diplomatique très significative dans le dossier du Sahara occidental, avec les négociations de Genève sous l'égide de l'ONU, marquées par l'engagement sérieux du Maroc et du Front Polisario, à relancer et à poursuivre les pourparlers pour régler le conflit.

Rabat ayant maintenu le statu quo, se voit confronté au droit international pour l'organisation du référendum d'autodétermination du peuple sahraoui. Trop longtemps restée au point mort, un vent nouveau souffle sur la question sahraouie, grâce aux efforts de l'envoyé personnel du secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Kohler, qui a réussi à réunir les parties en conflit, le Front Polisario et le Maroc, autour de la table des négociations, en présence de l'Algérie et la Mauritanie, en tant qu'Etats voisins. Une première, depuis les pourparlers de Manhasset 2012, et ce, conformément à la résolution 2414 du Conseil de sécurité pour la relance des négociations directes sans pré-conditions. Ce rendez-vous est «un premier pas vers un processus renouvelé de négociations en vue de parvenir à une solution juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple sahraoui», et atteste du sérieux et de la bonne volonté du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, pour le règlement du conflit, en faisant de ce dossier une priorité de son mandat depuis sa prise de fonction en 2017, ouvrant ainsi la voie à une nouvelle rencontre début 2019.

2018, riche en victoires diplomatiques face aux manœuvres marocaines

Au cours de l'année 2018, organisations et associations internationales se sont mobilisées pour défendre le droit du peuple sahraoui à décider de son avenir à travers un référendum d'autodétermination, comme le stipulent les résolutions onusiennes et la légalité internationale après plus de quarante ans de lutte pour la souveraineté nationale. Cet élan a été appuyé par les Etats d'Afrique et d'Amérique latine ainsi que les instances juridiques et politiques à travers le monde, appelant à un dialogue devant conduire à une solution qui respecte la volonté du peuple sahraoui. Si certains gouvernements européens tentent de contourner la légalité internationale, pour des raisons d'«intérêts économiques», plusieurs députés et militants de la cause sahraouie, s'étaient élevés, contre l'attitude des pays de l'UE, notamment la France et l'Espagne quant à l'exploitation illégale des



ressources naturelles, ce qui constitue un «soutien à l'occupant marocain». Au plan onusien, l'année écoulée reste marquée par la levée du blocage dressé sur la voie du processus de règlement, et une nouvelle dynamique a été apportée par le Conseil de sécurité, qui a prolongé à deux reprises (avril et octobre 2018), pour une durée de six mois uniquement le mandat de la Mission de l'ONU pour l'organisation du référendum au Sahara occidental (Minurso). Une durée de mandat (six mois au lieu d'une année) positivement accueillie, après des tentatives marocaines et françaises pour maintenir la durée habituelle (un an). Une telle décision, confirme selon les observateurs, la volonté de l'ONU à accélérer le règlement du conflit à travers une solution qui pourvoit à l'autodétermination du peuple sahraoui. Sur le plan juridique, le rejet de la souveraineté du Maroc sur les territoires et les eaux y adjacentes du Sahara occidental occupé a été conforté en 2018, par les décisions des tribunaux africain et européen, notamment celle de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), du 27 février 2018, portant sur l'accord de pêche (UE-Maroc), mais aussi la décision de la Haute Cour sud-africaine dans l'affaire de la cargaison du phosphate transportée par le navire NM Cherry Blossom, statuant que la République arabe sahraouie démocratique (RASD) est le «propriétaire» de la cargaison. Mieux encore, l'accord aérien entre l'UE et le Maroc a également été jugé par le tribunal européen sans application au territoire du Sahara occidental et à son espace aérien, confirmant, une nouvelle fois, le statut séparé et distinct terrestre, maritime et aérien du Sahara occidental. Durant la même année, au

Sommet de l'Union africaine (UA) tenu à Nouakchott, le Maroc a appris à ses dépens l'attachement de l'UA aux droits du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, après la «décision historique» de créer un mécanisme africain pour trouver une solution au conflit entre la RASD et le Maroc, marquant ainsi un tournant dans le traitement du dossier et le début du «compte à rebours pour l'occupation marocaine».

Le Maroc face à la lassitude internationale

Mis au pied du mur, le régime marocain a tenté de duper l'opinion publique et à «saper» les efforts visant le règlement du conflit, tombant dans des contradictions, notamment lorsque le roi Mohammed VI a souligné dans un récent discours, l'engagement de Rabat à soutenir les efforts de l'ONU, mais fixe, en contrepartie, des conditions et des références, non reconnues, comme préalable au règlement du conflit, ainsi qu'à travers son affirmation de l'engagement dans le cadre de l'UA alors qu'il s'oppose au retour du bureau de l'Organisation panafricaine à Laâyoune occupée pour coopérer avec la Minurso. Par ailleurs, le Maroc, qui maintient la politique de la fuite en avant depuis plus de dix ans pour échapper au référendum, a continué à violer les droits du peuple sahraoui, en pillant les ressources naturelles de ce territoire, inscrit depuis 1966 sur la liste des territoires non-autonomes, donc éligible à l'application de la résolution 1514 de l'Assemblée générale de l'ONU portant déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et peuples coloniaux. Cependant, si Rabat a œuvré à maintenir jusqu'à maintenant le

statu quo, l'ONU et les Etats-Unis ont exprimé leur lassitude, mettant en cause la raison existentielle de la Minurso qui ne parvient pas à organiser le référendum d'autodétermination, promis au peuple sahraoui, mission fondamentale pour laquelle elle a été créée en 1991.

Des ONG dénoncent les violences marocaines contre les journalistes sahraouis

L'Observatoire pour la protection des défenseurs des droits humains a condamné fermement, samedi, la détention arbitraire et les violences à l'encontre de la journaliste sahraouie Nazha El Khalidi par la police marocaine, appelant les autorités du Royaume de «garantir en toutes circonstances le droit de mener des activités pacifiques et légitimes de défense des droits humains». Dans un appel «urgent» adressé aux autorités marocaines, l'Observatoire, issu d'un partenariat entre l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) et de la Fédération internationale des Droits de l'Homme (FIDH), a dénoncé fermement «la détention arbitraire» par la police marocaine de Nazha El Khalidi, journaliste et membre du collectif sahraoui Equipe Média, survenue le 4 décembre dernier à Laâyoune occupée, alors qu'elle filmait des violences policières visant les participants à une manifestation de soutien à la cause sahraouie. La journaliste sahraouie, correspondante de la «RASD TV», a été amenée au Commissariat de la police marocaine et détenue pendant quatre heures avant d'être libérée sans qu'aucun chef d'inculpation soit retenu contre elle, a fait savoir l'Observatoire dans son document, dont l'objet

porte sur la dénonciation d'une «détention arbitraire et des entraves à la liberté de rassemblement pacifique et d'information». S'appuyant sur des sources d'informations locales fiables, l'ONG a ajouté que «Mme El Khalidi a été agressée par la police marocaine lors de son arrestation et a eu à subir d'autres violences sur le trajet vers le commissariat», précisant que «ce n'est pas la première fois que la journaliste sahraouie est détenue par la police marocaine pour avoir filmé une manifestation». «Le 21 août 2016, Mme Nazha El Khalidi a été détenue pendant une nuit au commissariat, où elle aurait été maltraitée et interrogée dans le cadre de sa couverture d'une manifestation. La police a saisi sa caméra et ne la lui a jamais restituée», a indiqué l'ONG tout en rappelant que d'autres membres de l'Equipe Média ont été également harcelés par la police marocaine. A ce propos, l'Observatoire a cité «l'entrée par effraction», le 12 novembre 2018, des militaires marocains dans la maison de Mohamed Mayara, membre d'Equipe Média et qui avait interrogé sa famille. S'élevant contre ces pratiques, l'Observatoire a condamné la détention arbitraire et les violences des autorités policières marocaines à l'encontre de Nazha El Khalidi et de journalistes sahraouis, soulignant que ces actions ne visent qu'à «sanctionner les activités de défense des droits humains» dans les territoires sahraouis occupés. A cet effet, l'Observatoire a demandé aux autorités marocaines, notamment celles des Affaires étrangères, de la justice et de la protection des Droits de l'Homme de «garantir en toutes circonstances le droit de mener des activités pacifiques et légitimes de défense des droits humains» et à mettre un terme à «toute forme de harcèlement, y compris au niveau judiciaire» à l'encontre des membres du collectif Equipe Média. L'ONG a appelé, en outre, les autorités marocaines à se conformer aux dispositions de la Déclaration sur les défenseurs des Droits de l'Homme, adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en décembre 1998, ainsi qu'aux dispositions de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme et instruments régionaux et internationaux relatifs aux Droits de l'Homme ratifiés par le Maroc

Pour la mort d'un Américain

La Corée du Nord condamnée à payer 501 millions \$

Un tribunal de Washington a condamné, lundi, la Corée du Nord à payer 501 millions de dollars pour sa responsabilité dans la mort de l'étudiant américain Otto Warmbier, jugeant qu'il avait été victime de torture.

«Une famille américaine, les Warmbier, a subi directement la brutalité de la Corée du Nord quand (le régime de Pyongyang) a arrêté leur fils pour l'utiliser comme un pion dans les manigances de cet Etat totalitaire et sa confrontation avec les Etats-Unis», a estimé la juge Beryl Howell. Otto Warmbier est décédé en juin 2017 à 22 ans, après son rapatriement dans le coma de Corée du Nord où il avait été détenu pendant 18 mois. Etudiant à l'université de Virginie, il avait été arrêté dans la capitale nord-coréenne à la fin d'un voyage organisé. Il avait été condamné à quinze ans de travaux forcés pour le vol d'une affiche de propagande lors de son séjour.

La cause exacte de sa mort demeure inconnue

Un média américain a fait état en octobre de nouvelles preuves accréditant la thèse selon laquelle il aurait été battu par le régime. Pyongyang a toujours démenti tout acte de torture, affirmant qu'il avait contracté le botulisme pendant sa détention. La juge Howell a octroyé au total 501.134.683,80 \$ aux parents d'Otto Warmbier, en grande partie au titre de dommages-intérêts. «La Corée du Nord est responsable de la tor-

ture, de la prise d'otage et du meurtre extrajudiciaire d'Otto Warmbier, ainsi que des blessures infligées à son père et à sa mère, Fred et Cindy Warmbier», a-t-elle expliqué dans sa décision. La juge a, notamment, cité le neurologue Daniel Kanter selon lequel le jeune homme a probablement souffert de lésions cérébrales causées par une interruption de l'irrigation sanguine au cerveau qui a duré de cinq à vingt minutes. Sur la base de cas connus d'interrogatoires menés par les services nord-coréens, le jeune homme pourrait avoir subi des simulations de noyade («waterboarding»), des chocs électriques, des étouffements et des arrachements de dents à la pince, a souligné la juge. Selon la magistrate, la Corée du Nord n'a pas réagi à la plainte déposée au titre d'une loi permettant à des ressortissants américains d'entamer des poursuites pour des crimes n'étant pas considérés comme couverts par l'immunité diplomatique. Il est très improbable que la Corée du Nord paie cette somme et les avocats du régime susceptibles d'être saisis aux Etats-Unis sont très faibles. La mort d'Otto Warmbier avait aggravé des relations déjà difficiles entre Washington et Pyongyang sur la question de l'arsenal nucléaire nord-coréen. Un réchauffement soudain avait toutefois débouché sur une rencontre historique entre le dirigeant nord-



coréen Kim Jong-un et le président américain Donald Trump en juin à Singapour. Le jugement pourrait perturber les négociations entre Washington et Pyongyang sur un accord de dénucléarisation de la péninsule coréenne, qui semblent toutefois actuellement bloquées même si Trump envisage de revoir en tête-à-tête le dirigeant du régime reclus début 2019. «Il y a des progrès», a toutefois assuré,

lundi, le président américain sur Twitter, «j'attends avec impatience mon prochain sommet avec le Président Kim». Dans son jugement, Mme Howell a précisé que le département d'Etat américain avait toujours conseillé à la famille Warmbier de rester en retrait lorsqu'Otto était en détention, estimant que la Corée du Nord pourrait présenter des exigences en échange de la libération du jeune homme.

Canada

Pénurie de policiers canadiens en mission de paix

Le nombre de policiers canadiens prenant part à des missions des Nations unies a atteint son plus bas niveau en plus d'une décennie, en dépit d'une promesse du gouvernement libéral de remédier à ce problème. Selon de nouvelles données de l'ONU, on comptait un total de 15 policiers canadiens en fonction dans des missions de maintien de la paix à la fin du mois de novembre. Ils se trouvaient tous en Haïti. Il s'agit du plus petit nombre depuis au moins 2005, selon Walter Dorn, expert en maintien de la paix au Collège des Forces canadiennes à Toronto qui surveille cette statistique. La décroissance de la contribution canadienne se produit alors que de nombreuses missions de l'ONU ont besoin de centaines de policiers, dont la présence est considérée comme indispensable à la consolidation de la paix et à la stabilité à long terme des régions en crise. Cela inclut la mission de maintien de la paix au Mali, où le Premier ministre Justin Trudeau s'est rendu samedi et où le Canada avait pro-

mis de déployer jusqu'à 20 policiers. Aucun n'a encore foulé le sol malien. La faible contribution du Canada va également à l'encontre de la promesse du gouvernement Trudeau, formulée en août 2016, de fournir jusqu'à 150 agents de police aux opérations de paix dans le monde. Il y avait 84 policiers canadiens en poste dans les missions de l'ONU au moment où cette promesse a été annoncée. Le Canada a déployé des policiers dans d'autres régions du monde, mais ils ne font pas partie de missions de l'ONU. On en trouve 17 en Ukraine, cinq en Irak et trois en Cisjordanie, selon Ottawa, qui inclut ces chiffres dans le décompte visant à démontrer le respect de son engagement. Pour Walter Dorn et d'autres observateurs, les libéraux ne respectent pas l'esprit de leur promesse initiale. Et même en incluant les missions qui ne sont pas chapeautées par l'ONU, le résultat demeure bien loin de l'engagement du gouvernement.

Mali

La Commission vérité, justice et réconciliation ouvre son antenne à Kidal

Après Bamako, Gao, Tombouctou, Mopti et Ségou, la Commission vérité, justice et réconciliation (CVJR) a récemment ouvert une antenne à Kidal, ce qui représente un moment clé dans le processus de recherche de la vérité et de la paix au Mali, selon un communiqué publié, lundi, par l'ONU. En présence d'une centaine d'invités, une cérémonie officielle a été organisée jeudi dernier pour marquer l'ouverture de l'antenne de la Commission vérité, justice et réconciliation (CVJR) à Kidal. La division des Droits de l'Homme et de la protection (DDHP) de la Mission intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a appuyé l'ouverture de l'antenne de Kidal à travers la fourniture de matériel bureautique et informatique et l'organisation de deux formations pour ses preneurs de dépôt. Au cours de la cérémonie d'ouverture, le président du collectif des victimes a Modissamba Aba Touré a appelé les populations de Kidal à collaborer entièrement avec la CVJR pour lui permettre d'accomplir sa difficile mis-

sion. De son côté, le président de la CVJR, Ousmane Oumarou Sidibé, a souligné que la CVJR n'est pas un tribunal et que son rôle est exclusivement de mener des enquêtes pour établir la vérité, écouter les victimes et leur offrir des réparations. La DDHP de la MINUSMA appuie la CVJR à travers le Fonds fiduciaire des Nations unies en soutien à la paix et à la sécurité au Mali. Le projet, qui a débuté en janvier 2018, a permis à ce jour d'opérationnaliser les antennes de Bamako, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao et maintenant Kidal, notamment en leur fournissant du matériel bureautique et informatique. Ce soutien de la MINUSMA à la CVJR s'inscrit pleinement dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale au Mali. Ce soutien fait également intégralement partie du Mandat de la MINUSMA tel que défini par la résolution 2423 (2018) du Conseil de sécurité, dans un effort de respect des normes et des principes des Nations unies concernant la justice transitionnelle et la lutte contre l'impunité.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE BOUDOUAOU
COMMUNE DE BOUDOUAOU EL BAHRI
N° FISCAL : 41000200003509701026

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/2018

Le président de l'APC de Boudouaou El bahri lance l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales a portant : Réalisation d'un siège APC (lot structure et étanchéité)

Les entreprises intéressées et qualifiées dans les domaines bâtiment principal catégorie III et plus sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés au siège de l'APC de Boudouaou El Bahri-Contre paiement de : 2.000.00 DA pour le cahier des charges ; les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/2018 l'objet l'avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales et ce conformément aux dispositions de l'article 44 du décret présidentiel n° 15/247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le dossier de candidature: doit comprendre les pièces suivantes:

1. Une déclaration de candidature remplie signée, cachetée et datée
2. Déclaration de probité remplie signée, cachetée et datée
3. Copier de Certificat de qualification et de classification professionnelle (bâtiment principal catégorie III et plus
4. Liste des moyens humains et matériels (justifiés par état CNAS et carte grise ou jaune)
5. Toutes les pièces justifiant la capacité technique et l'expérience de l'entreprise (bonne exécution, PV de réception provisoire ou définitive).
6. Le statut pour les sociétés SARL OU EURL

L'offre technique: doit comprendre les pièces suivantes:

5. Cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté »
6. La déclaration à souscrire signée, renseignée et datée.
7. Un mémoire technique justificatif et tout autre document exige (Moyens humains, moyens matériels et références professionnelles)
8. Délais et planning de réalisation.

L'offre financière: doit comprendre les pièces suivantes:

4. La lettre de soumission signée, renseignée et datée
5. Le bordereau des prix unitaires signée, renseignée et datée.
6. Le devis quantitatif et estimatif signée, renseignée et datée.

Le dépôt des offres est fixé le dixième (10) jour à partir de la première apparition du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP avant 10^h : 00mn au bureau des marchés de la commune de Boudouaou El Bahri. Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant (90) jours plus délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres, ouverture des plis qui aura lieu le dernier jour de la date limite de dépôt des offres à 10 :15 h au siège de L'APC de -BOUDOUAOU EL BAHRI-
Le présent avis tient lieu de convocation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Afghanistan

L'attaque d'un complexe gouvernemental à Kaboul fait au moins 43 morts

L'attaque d'un complexe gouvernemental à Kaboul, pris d'assaut durant des heures par des hommes armés, s'est soldée par au moins 43 morts, soit l'une des offensives les plus meurtrières dans la capitale afghane cette année, a annoncé, ce mardi, le ministère de la Santé.

L'attaque perpétrée, lundi, survient après l'annonce -non confirmée officiellement- du prochain retrait de quelque 7000 des 14 000 soldats américains présents en Afghanistan, que l'un des commandants talibans a salué. L'assaut, qui clôt une année particulièrement sanglante pour l'Afghanistan, où civils et forces de sécurité ont été tués en grand nombre, n'a pas été revendiquée. Le porte-parole des talibans Zabiullah Mujahid a déclaré qu'il «n'avait rien à voir avec les insurgés». L'attaque du complexe, qui abrite des bâtiments des ministères des Travaux publics, du Travail et des Affaires sociales, a duré plus de sept heures. Elle a également fait 25 blessés, a précisé Waheed Majroh, porte-parole du ministère de la Santé.

Des hommes en armes avaient fait irruption sur le site en milieu d'après-midi après avoir fait exploser une voiture piégée à l'entrée. Des fonctionnaires terrifiés se sont mis à courir, d'autres ont sauté par les fenêtres. Des centaines d'autres personnes se sont retrouvées piégées dans le complexe alors que de féroces combats ponctués de multiples explosions opposaient les forces de sécurité aux assaillants.

Au moins quatre agresseurs, dont le kamikaze ayant fait sauter la voiture piégée, ont été tués. Plus de 350 personnes ont été libérées, selon les autorités. La plupart des victimes sont des civils, qui ont payé le plus lourd tribut pendant les 17 années de conflit qui ont suivi l'intervention américaine en 2001 pour

chasser les talibans du pouvoir. C'est l'attaque la plus meurtrière à Kaboul depuis qu'un kamikaze s'est fait exploser le mois dernier lors d'un rassemblement de religieux de haut rang, faisant au moins 55 morts.

«Détermination»

Selon le Président Ashraf Ghani, dont le gouvernement a été éreinté pour ses échecs sécuritaires, «les terroristes attaquent des cibles civiles pour masquer leur défaite sur le terrain des combats». Le Premier ministre de facto Abdullah Abdullah s'est également montré défiant, accusant les talibans d'être derrière cette attaque. «Avec chaque attaque qu'ils commettent contre notre peuple, notre détermination à les éliminer ne fait que croître». Mais ces déclarations masquent mal la réalité du terrain. Les insurgés ont intensifié leurs attaques contre les forces de sécurité en 2018, leur infligeant un nombre record de victimes et remportant des gains décisifs. Cette attaque intervient après une semaine tumultueuse pour l'Afghanistan, avec l'annonce d'un responsable américain sous couvert d'anonymat, du prochain retrait de quelque 7000 des 14 000 soldats américains présents en Afghanistan. Cette annonce surprise, intervenue sur fond d'efforts pour relancer les négociations de paix avec les talibans, a pris de court de nombreux diplomates et responsables politiques à Kaboul. Aucun détail supplémentaire n'a filtré depuis et la Maison-Blanche n'a rien confir-



mé officiellement. Les talibans n'ont pas fait de commentaires officiels, mais l'un de leurs commandants a salué, vendredi, la décision américaine. Nombre d'Afghans redoutent pour leur part une chute du gouvernement afghan, voire une nouvelle guer-

re civile. Dimanche, le commandant en chef des forces américaines stationnées en Afghanistan a affirmé n'avoir pas reçu l'ordre de retirer des troupes du pays, des propos confirmés lundi par la mission de l'OTAN Resolute Support.

Thaïlande

Un détenu «électrocuté» en tentant de s'échapper de prison

Un détenu est mort électrocuté en tentant de s'échapper d'une prison dans le Sud de la Thaïlande, a annoncé la police hier. «Un responsable a retrouvé son corps sur le mur de la prison, haut de six mètres, après son électrocution», a déclaré le responsable de la police du district de Chaïya, où se trouve la prison, le colonel Wanchai Palawan. Deux autres détenus avec lesquels la victime avait décidé de s'échapper ont quant à eux réussi à franchir le système électrique sans le toucher. L'un d'eux a été repris très vite, s'étant cassé le bras dans sa chute, l'autre n'a été rattrapé qu'après plusieurs heures. «Ils ont dit qu'ils avaient envie de rentrer chez eux», a précisé le responsable de la police. Les trois hommes qui ont tenté de s'échapper la nuit des fêtes de Noël étaient tous en prison pour «drogue». Les prisons thaïlandaises sont toutes équipées de système de clôtures électriques à fort voltage, comme moyen de dissuasion aux tentatives d'évasion.

Centrafrique

Manifestation de policiers retraités et de veuves devant le parlement

Des agents retraités de la police centrafricaine parmi les 286 admis à la retraite en juin 2017, et des veuves de policiers décédés ont organisé, lundi, un mouvement de protestation devant l'Assemblée nationale (parlement centrafricain), revendiquant entre autres, les arriérés des salaires ainsi que le paiement des pensions, ont rapporté des médias. Ces manifestants exigent l'implication du président de l'institution dans la quête des réponses aux problèmes auxquels ils sont confrontés.

Le ministre centrafricain de l'Intérieur chargé de la sécurité publique, Henri Wanzé Linguissara, cité par des médias, a indiqué que les fonds étaient «actuellement disponibles», citant le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) et l'ambassade des Etats-Unis d'Amérique, «engagés dans les réformes du secteur de la sécurité» en Centrafrique, selon les médias. Linguissara a également expliqué que «les partenaires», chargés du dossier, «procèdent encore à des tris et attendent l'actualisation» de la liste des veuves et des orphelins. Les retraités de la police centrafricaine, qui se sont réunis en assemblée générale samedi dernier, ont accusé le gouvernement de «ne pas tenir ses promesses».

Après l'annonce du retrait américain de Syrie Erdogan invite Trump en Turquie

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a invité son homologue américain Donald Trump à se rendre en Turquie, alors qu'Ankara et Washington resserrent leurs relations afin de coordonner le retrait attendu des troupes américaines en Syrie. La Maison-Blanche a annoncé, lundi soir, que R.T. Erdogan avait invité Trump à venir en visite en 2019 en Turquie. «Bien que rien de définitif ne soit en train d'être programmé, le président (Trump) est ouvert à une rencontre potentielle à l'avenir», a indiqué Hogan Gidley, un porte-parole de l'exécutif américain. En attendant, «une délégation américaine va venir en Turquie cette semaine», avait déclaré plus tôt à la presse le porte-parole de la présidence turque Ibrahim Kalin. «Ils discuteront des moyens de coordonner (le retrait) avec leurs homologues turcs». Après un entretien téléphonique dimanche entre Donald Trump et Recep Tayyip Erdogan, la présidence turque a affirmé que les deux dirigeants avaient «convenu d'assurer la coordination entre les militaires, les diplomates et d'autres responsables de leurs pays pour éviter un vide du pouvoir qui pourrait résulter d'une exploitation du retrait américain et de la phase de transition en Syrie». Sur Twitter, Trump a dit avoir évoqué avec le numéro un turc «l'EI, notre engagement mutuel en Syrie et le retrait lent et extrêmement coordonné des troupes américaines de la région» ainsi que des relations commerciales «considérablement

accrues». Kalin a en outre assuré que le retrait américain attendu n'aurait pas d'impact sur la lutte contre le groupe djihadiste de l'EI dans le nord de la Syrie. «Il n'y aura pas d'interruption dans la lutte contre l'EI. La Turquie montrera la même détermination contre l'EI. Il est hors de question de ralentir notre lutte contre l'EI» a-t-il dit. Il a aussi assuré que la Turquie n'avait pas besoin dans cette lutte des milices kurdes des YPG appuyées par Washington, mais qu'Ankara considère comme «terroristes» car émanant du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK). «Pour battre l'EI, en tant que Turquie, nous n'avons pas besoin du PKK ou des YPG», a-t-il affirmé. «Comme nous n'avons pas laissé les Arabes syriens en proie à Daech, nous ne laisserons pas les Kurdes syriens en proie à la cruauté du PKK et des YPG», a déclaré Erdogan lors d'un discours à Ankara. «Pourquoi sommes-nous actuellement en Syrie? Pour que nos frères arabes et kurdes recouvrent leur liberté», a-t-il ajouté. Renforçant la pression sur les YPG, désarçonnées par l'annonce de l'imminent retrait de leurs alliés américains, la Turquie a acheminé, lundi, de nouveaux renforts militaires à sa frontière avec la Syrie en préparation de l'offensive qui se profile, même si Erdogan a décidé d'y surseoir dans l'immédiat. Des unités militaires, des canons de type Howitzer et des batteries d'artillerie ont été acheminés en convoi vers le district Elbeyli, face à la frontière syrienne dans la province turque de

Kilis, selon l'agence étatique Anadolu. Cet envoi de renforts avait commencé ce week-end avec l'arrivée d'une centaine de véhicules militaires turcs dans la région d'Al Bab, contrôlée par des forces pro-turques dans le nord de la Syrie, a indiqué le quotidien *Hürriyet*. Des renforts militaires ont également été dépêchés vers la ville d'Akcakale et le district de Ceylanpinar dans la province de Sanliurfae (sud-est de la Turquie). Prenant de court les alliés de Etats-Unis, Trump a ordonné, mercredi, le départ dès que possible des quelque 2000 militaires américains stationnés dans le nord-est de la Syrie où ils luttent contre les djihadistes aux côtés des Forces démocratiques syriennes (FDS), une coalition de milices arabo-kurdes dominée par les YPG. Le président, opposant de longue date à la présence américaine dans un conflit jugé coûteux, a estimé que les troupes américaines n'étaient plus utiles car l'EI était «en grande partie vaincu». Et il semble compter sur Erdogan pour en finir. «Le Président Erdogan de Turquie m'a donné des assurances dans des termes très forts» quant au fait qu'il allait «éradiquer ce qui reste de l'EI en Syrie», a-t-il ainsi tweeté. D'après le *Washington Post* citant des sources à la Maison-Blanche, les conseillers de Donald Trump l'ont persuadé de retirer plus lentement qu'il ne l'aurait voulu les troupes américaines afin que leur sécurité ne soit pas menacée.

A partir d'Oran, capitale de l'ouest Sidi Saïd appelle les travailleurs à préserver la stabilité et la sécurité du pays

Le secrétaire général de l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), Abdelmadjid Sidi Saïd, a appelé, ce lundi, à partir d'Oran, les travailleurs à prendre leurs responsabilités pour préserver la stabilité et la sécurité du pays. «Notre pays doit relever d'énormes défis.

Il appartient aux travailleurs de prendre leurs responsabilités pour préserver la stabilité et la sécurité du pays et donner une impulsion au développement national», a souligné le SG de l'UGTA, à l'ouverture du 2^e congrès de la Fédération nationale des travailleurs des ports du pays. Abdelmadjid Sidi Saïd a dressé le bilan des deux dernières décennies et les importantes étapes traversées par le pays. «Nous ne sommes pas de ceux qui renient les acquis sociaux et les grandes réalisations faites durant les 20 dernières années et sur tous les fronts», a-t-il indiqué à l'adresse d'une assistance regroupée au port d'Oran. Il a appelé les travailleurs à «mesurer le chemin parcouru depuis 1999, avec

l'élection du Président Bouteflika à la magistrature suprême du pays», citant, dans ce contexte, la mise en place du renouveau national, basé sur la paix, la stabilité sociale ayant permis d'entamer des réformes profondes et d'ambitieux programmes de développement. Dans ce contexte, le SG de l'UGTA a appelé le président de la République à poursuivre son œuvre de développement économique et social et assurer la continuité. Auparavant, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, avait rendu hommage aux victimes de l'attentat du port d'Alger, perpétré par l'OAS, et appelé à la préservation de la mémoire nationale. Comme il a souligné la nécessité

d'approfondir les objectifs du développement national, initié par le président de la République. Lui succédant, le ministre des Travaux publics et des Transports a appelé les travailleurs des ports à défendre les acquis obtenus, tout en les félicitant de la signature du pacte de stabilité, avant de les inviter à consacrer le programme du président de la République tout en augmentant la productivité. L'ouverture de ce congrès s'est déroulée en présence des membres du Secrétariat national de la centrale syndicale et des unions de wilayas, de l'ensemble des syndicats de l'UGTA et les autorités locales de la wilaya d'Oran.

Lehouari K.

Lutte contre la traite des enfants

Le rôle «efficace» de la société dans la prévention et le signalement de ce fléau

Les participants à une journée d'information et de sensibilisation sur «le rôle de la société civile face à la traite des enfants», organisée, ce lundi, à Alger, ont mis l'accent sur le rôle «efficace» de la société civile dans la prévention et le signalement de ce fléau. S'exprimant lors de cette rencontre, la déléguée nationale de la protection de l'enfance, et présidente de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance, Meriem Chorfi a affirmé que «les projets de prévention constituent un rempart pour la société contre ce fléau visant à tarir la source de ces fléaux sociaux», mettant en avant, à ce titre, que l'Organe avait consacré à l'aspect préventif «la plus grande partie» du programme de ses activités en matière de protection de l'enfance. Dans cette optique, Meriem Chorfi a fait état de la création, au

niveau de l'Organe, d'une cellule d'écoute en ce qui concerne les cas de violation aux droits de l'enfant permettant le lancement du numéro vert 11-11 pour signaler toute atteinte à l'enfance, soulignant, de ce fait, «les efforts continus» visant l'investissement dans la ressource humaine à travers l'organisation des formations au profit de différents acteurs du domaine de l'enfance, avec le souci d'inculquer la culture du signalement. A ce propos, la responsable a rappelé les efforts consentis par les pouvoirs publics en matière de protection de l'enfance contre tous les risques, dont la traite de cette frange, relevant la nécessité de conjuguer les efforts en associant la société civile et la famille d'autant que cette responsabilité demeure «une tâche collective».

Mettant en avant le rôle du dispositif législatif

prévoyant «des sanctions strictes» contre les trafiquants et des sanctions lourdes si la victime est un enfant, Chorfi a estimé que ce domaine s'était soldé en outre par la loi N° 15-12 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l'enfant qui se veut, a-t-elle ajouté, «un jalon supplémentaire» en matière de protection de l'enfant tant sur le plan social que judiciaire. Pour sa part, le représentant du Comité national de la prévention et de la lutte contre la traite des personnes, El Hadj Lamine a mis en avant le rôle des organisations de la société civile dans la prévention contre la traite des personnes, notamment les femmes et les enfants, et le signalement des cas aux parties concernées. Le même responsable a souligné également la nécessité de la coordination entre les différents acteurs et les composantes de la

société dans les domaines de la protection, de la prévention et de l'accompagnement de l'enfance. A ce titre, la directrice de l'Institut national de la police criminelle (INPC), le Contrôleur de police, Kheira Messaoudène, a indiqué que la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) était la première à avoir créé des brigades régionales spécialisées dans les affaires de la migration et de la traite des personnes depuis 2007, en sus de 50 brigades de protection de l'enfance et des catégories vulnérables à travers le territoire national, dirigées par un bureau central au niveau de la direction de la Police judiciaire, visant notamment à garantir la protection des enfants contre toute forme de violence et de maltraitance, et ce en collaboration avec les différents partenaires sociaux.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE SETIF
DAIRA DE DJEMILA
COMMUNE DE DJEMILA
NIF : 098419215155910

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISoire

Relatif à l'avis d'appel d'offres national ouvert du 04/12/2018 aux journaux EL MIHOUAR et L'ECHO D'ALGERIE portant l'opération :
L'approvisionnement des cantines scolaires en denrées alimentaires pour l'année 2019 concernant les écoles suivantes:

- SAADALLAH AMMAR - SAADOUNE TAHAR - FERDJIOUI MOHAMED - CHOUGUI IBRAHIM - ATTIA MOHAMED - BELLALALA RABEI - MAKHELFI MOHAMED SALEH - HELLAL AMMAR - BELHADI ABDELKADER - AZZOUZ AMMAR - DAHMEN MOHAMED - MIHOUB EL ARBI - KHAWNI MESSAOUD - HENICH MEBAEK - CHOUGUI HANMOUD - MERAH EL ADEL - BOUCHOUCHA MEHAMED - GUELLIL AHMED - BARKA BELGASSEM.

LOTS 1 : ALIMENTATION GENERALE
LOTS 2 : FRUITS ET LEGUMES
LOTS 3 : VIANDES BLANCHES ET OEUFS
LOTS 4 : PAIN AMELIORE
LOTS 5 : LAIT ET CES DERIVES

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public, l'ouverture des plis le:13/12/2018 et l'évaluation des offres le 2018/12/16.

Le marché est attribué provisoirement comme suivant :

N°	L'OPERATION	FOURNISSEUR	MONTANT DU MARCHÉ (DA)	DELAI DE FOURNITURE	LA NOTE TECHNIQUE	OBSERVATION
01	LOTS 1 : ALIMENTATION GENERALE	Commerce en gros des produits concernant l'alimentation humaine Kadour Azzedine NIF : 198419400146622	4.188.840,00	157 jour	10.00 pts	Offre Qualifie Moins Disent
02	LOTS2 : FRUITS ET LEGUMES	Commerce en gros des produits concernant l'alimentation humaine Kadour Azzedine NIF : 198419400146622	9.506.255,00	157 jour	10.00 pts	Offre Qualifie Moins Disent
03	LOTS3 : VIANDES BLANCHES ET OEUFS	Commerce en détail de volaille et œufs et lapins Ammar Khenich NIF : 197119160045825	4.252.008,00	157 jour	10.00 pts	Offre Qualifie Moins Disent
04	LOTS4 : PAIN AMELIORE	Artisan boulangerie Abdelmalek Hebbache NIF : 196419210059527	913.588,50	157 jour	05.00 pts	Offre Qualifie unique
05	LOTS5 : LAIT ET CES DERIVES	Commerce en gros des produits concernant l'alimentation humaine Kadour Azzedine NIF : 198419400146622	3.491.564,00	157 jour	10.00 pts	Offre Qualifie Moins Disent

En application l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics et délégations de service public.

Tout soumissionnaire qui conteste ce choix peut introduire un recours auprès de la commission de marchés public de la commune de Djemila, dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux.

Les soumissionnaires intéressés par les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher du bureau de marchés, au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis.

L'Echo d'Algérie : 26/12/2018

Anep : 839 834

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE BISKRA
DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
NIF : 07010207039.07

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°.../2018

Le Directeur de la Jeunesse et des sports de la wilaya de lance un Appel d'Offre national ouvert N°:/2018 Relatif au : Equipements du Centre de Regroupement de jeunes talents en Foot Ball Biskra

Lot N°01 : Parc Auto - Véhicule Transport - Lot N°02: Parc Auto - Véhicule utilitaire - Lot N°03 : Parc Auto - Camion plateau - Lot N°04 : Parc Auto - Véhicule personnel - Lot N°05 : Parc Auto - Ambulance

Les établissements intéressés par la participation à cet appel d'offre peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction de l'Education (service de la programmation et du suivi). Les offres doivent être déposées auprès de la Direction de la Jeunesse et des sports de la wilaya de Biskra : accompagnées des pièces réglementaires valides.

Un dossier de candidature :

- Déclaration de candidature
- Déclaration de probité
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux (pour les sociétés)
- Certificats de bonne exécution pour des projets similaires délivrés par les maîtres d'ouvrage.

Offre technique composé de:

- Déclaration à souscrire remplie avec soin sans ratures ou surcharges.
- Fiche technique justificative
- Offre technique dûment remplie, datée et signée.

Offre financière composée de:

- Lettre de soumission
- Bordereau des prix unitaires
- Devis quantitatif et estimatif

Le dossier de candidature avec les offres techniques et financières doivent être contenues dans trois (03) enveloppes fermés et cachetés et ne comportant que les mentions suivantes :

- Enveloppe N° 01 : identité et adressé du soumissionnaire - dossier de candidature - Avis d'appel offres national ouvert N°:/2018 Relatif au :

Equipements d'un Centre de regroupement des jeunes talents en Foot Ball Biskra Lot N°.....:

- Enveloppe N° 02 : identité et adresse du soumissionnaire - Offre technique - Avis d'appel offres national ouvert N°:/2018 Relatif au : Equipements d'un Centre de regroupement des jeunes talents en Foot Ball Biskra Lot N°.....
- Enveloppe N°03 : identité et adressé du soumissionnaire - Offre financière - Avis d'appel offres N°:/2018 Relatif au : Equipements d'un Centre de regroupement des jeunes talents en Foot Ball Biskra Lot N°.....:

Les trois enveloppes indiquées ci-dessus doivent être mises dans une autre enveloppe Fermée, anonyme et ne portant que la mention suivante: A monsieur : le directeur de la Jeunesse et des Sports de la wilaya de Biskra « Avis d'appel offres national ouvert N°:/2018 Relatif au : Equipements d'un Centre de regroupement des jeunes talents en Foot Ball Biskra Lot N°.....: » A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres»

- Le dépôt des offres s'effectuera le 15^{ème} jour à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP à 12 H 00 au plus tard. Si le dernier jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la date de dépôt est prorogée au premier jour ouvrable suivant. La remise des échantillons s'effectuera au même moment auprès de magasin la Direction de l'éducation de la wilaya de Biskra. - L'ouverture des plis technique et financier s'effectuera le même jour du dépôt, à 14 H 00 au siège de la Direction de la Jeunesse et des sports Biskra. - Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres, pendant 90 jours à compter du jour de dépôt des offres
- Ils peuvent assister à l'ouverture des plis qui se fera en séance plénière. Le présent avis tient lieu de convocation.

L'Echo d'Algérie : 26/12/2018

Anep : 839 719

Sudoku

		4		5				
2	6			8			4	3
		8		1				9
			4		6			5
4	5		9		1			
1			7					2
7	8	2		4				
					3			
9			2	6		8	1	

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----

14	15	16	17	18
D	H	M	F	B

Pour éteindre la chandelle

1	8	9	10	7	11	1	1	9	10	7	7	1
5	1	6	5	3	5	2	1	7	3	1	12	7
2	13	10	9	1	7	10	2	3	6	5	11	11
1	8	2	7	10	14	1	1	9	13	6	11	1
7	1	8	2	6	8	10	3	8	3	12	2	2
3	13	15	7	3	5	4	8	3	13	6		
5	2	7	10	3	5	10	5	2	3	13	13	
1	11	10	3	8	8	1	6	9	3	6		
7	3	8	1	1	16	10	3	7	1	10	4	
17	16	11	13	1	12	7	1	11	13	3		
1	10	9	2	10	5	2	9	10	8	1	1	
16	6	5	6	3	2	1	7	7	6	3	7	
8	12	3	8	8	1	13	3	1	12	2	10	
2	1	1	2	9	18	1	2	2	1	8		

Une pièce d'Édouard Bourdet

13	1	8	2	1	16	11	8	14	3	17	17	
3	9	3	13	1	8							

Pêle-mêle

- ACCES
- CROASSE
- DARDEE
- DIVAGUE
- DIVERGE
- DOSSARD
- DUCAL
- ECHAUDE
- ELUDEE
- ETAGERE
- HACHIS
- JOUEUSE
- MERCIER
- OBEIE
- PLACIDE
- PLAQUEE
- PSAUME
- RECASE
- VERGER

E	R	E	G	A	T	E	P
R	J	O	U	E	U	S	E
E	S	I	H	C	A	H	R
G	D	E	L	U	D	E	E
R	O	I	M	E	S	P	I
E	S	E	V	S	L	L	C
V	S	B	A	A	A	R	
I	A	O	C	C	G	Q	E
D	R	I	U	E	C	U	M
C	D	D	A	R	D	E	E
E	D	U	A	H	C	E	S

- ANOBLIE
- BERET
- CAROTTE
- DECHUE
- DEFOULE
- DEGORGE
- DOCTE
- DOMPTER
- EFFROI
- EGAYEE
- EMBRUME
- JARDINE
- NAGER
- OISEAU
- OPPOSEE
- PAPYRUS
- PENDRE
- POLLEN
- REMUEE

E	G	R	O	G	E	D	B
E	T	T	O	R	A	C	E
D	E	C	H	U	E	N	R
P	S	L	O	E	I	A	E
E	E	U	U	D	N	G	T
N	U	M	R	O	A	E	P
D	E	A	B	Y	F	R	M
R	J	L	E	R	P	E	O
E	I	E	L	S	U	A	D
E	F	F	R	O	I	M	P
E	E	S	O	P	P	O	E

Mots fléchés

QUI FONT DU BRUIT	FRUITS DU POTAGER	ESTROPIÉ	BRONZÉ, HÂLE	FATI-GANTES, ÉREINTANTES	PÉRIODE LONGUE	FAIT UNE ISOLATION
ABANDONNER (... A)	ZÉRO !	PLUS VÊTU	BIZARRES	LE PMU	HABILITÉ	
AGITÉES				ÉLÉMENT NATUREL INCOLORE		
CONFONDIT, MÉLANGEA		PARAIT, DÉCORAIT				SERRÉ ÉTROITEMENT
PRISE, ENLEVÉE	BATTIT		COMMUN	RIVIÈRE SUISSE		
DÉGRADE	SOCIÉTÉ ANONYME	UNE ÉCOLE NATIONALE		MALADIE DE PEAU JUVÉNILE		
	ROULA, TROMPA	PROVOQUA LA FAMINE	ÉTUIS RIGIDES			CHOISI À NOUVEAU
	IMBU DE SOI-MÊME			CLEF POUR ALI BABA	TERMINAISON DE PREMIER GROUPE	
SPORT DE VAGUES		FEINTE		QUI NE PREND PLUS LE SEIN		
UN AVARE FAMILIER	PISTES DE TORÉADORS			MARITIME		AUTRE NOM POUR RÂ
	CHANCE, AVANTAGE					AMEUBLIS LE SOL
COUPAS LE SOMMET	FIS LA FÊTE (T')			UNITÉ DE PUISSANCE SONORE		
				GLACER		ANGLAIS, ITALIEN OU GREC
DOTÉS DE GROS OS	ANCIENNE PIÈCE DE MONNAIE	ORGANE MÂLE DE PLANTE		M		ÉPOQUE DE LA REPRODUCTION
		INSTRUITE				
		IL SOIGNE DES BÊTES				
		GRIMACE				
IL EST ALLUMÉ DANS LA CHEMINÉE	SORTE DE PHOQUE			OBJECTIF, DESSEIN		PETIT RUISSEAU
	PERDIT					
		ALCOOL		BAISER		
		FEMMES À POUVOIRS MAGIQUES		ARME DE CHEVALIER		SANS RIEN SUR ELLE
TOUCHENT	DISTRIBUTEUR DE LETTRES					ENFILE SUR SOI
				POUR LE PLATINE		CRÊPE EN ORIENT
						MOT DE CONDITION
FATIGUÉES	SAUNA OU HAMMAM		V		GROSSE TRANSPARATION	
				OBSERVENT		

Solutions

Mots codés	Mots fléchés	Sudoku
SACRUMÉAUS	TRUPELLES	237
ENASOULSUIE	REPUE	896
NEUSALARP	RUE	145
RIPINGLETPI	DI	732
ONORMEBRASER	RA	514
CASTEBEAUFORT	OC	273
RESSAUTTANT	CA	968
NIDARISCINO	RE	465
OUILELURER	NE	921
HERECUIVREU	SE	873
CLAIEARYTHMIE	CE	723
RACLETTESSTG	SP	468
OSINUEXSUET	OS	519
TRAMERPENTRE	EM	189
	IR	357
	RE	426
	AV	952
	TE	734
	AP	681
	PE	378
	ST	619
	EL	254
	LA	397
	PA	582
	LE	
	AL	
	AV	
	IS	
	ES	
	TE	
	LL	
	LA	
	EA	
	RE	
	US	
	ST	
	EL	
	LA	
	PA	
	LE	
	AL	
	AV	
	IS	
	ES	
	TE	
	LL	
	LA	
	EA	
	RE	
	US	
	ST	
	EL	
	LA	
	PA	
	LE	
	AL	
	AV	
	IS	
	ES	
	TE	
	LL	
	LA	
	EA	
	RE	
	US	
	ST	
	EL	
	LA	
	PA	
	LE	
	AL	
	AV	
	IS	
	ES	
	TE	
	LL	
	LA	
	EA	
	RE	
	US	
	ST	
	EL	
	LA	
	PA	
	LE	
	AL	
	AV	
	IS	
	ES	
	TE	
	LL	
	LA	
	EA	
	RE	
	US	
	ST	
	EL	
	LA	
	PA	
	LE	
	AL	
	AV	
	IS	
	ES	
	TE	
	LL	
	LA	
	EA	
	RE	
	US	
	ST	
	EL	
	LA	
	PA	
	LE	
	AL	
	AV	
	IS	
	ES	
	TE	
	LL	
	LA	
	EA	
	RE	
	US	
	ST	
	EL	
	LA	
	PA	
	LE	
	AL	
	AV	
	IS	
	ES	
	TE	
	LL	
	LA	
	EA	
	RE	
	US	
	ST	
	EL	
	LA	
	PA	
	LE	
	AL	
	AV	
	IS	
	ES	
	TE	
	LL	
	LA	
	EA	
	RE	
	US	
	ST	
	EL	
	LA	
	PA	
	LE	
	AL	
	AV	
	IS	
	ES	
	TE	
	LL	
	LA	
	EA	
	RE	
	US	
	ST	
	EL	
	LA	
	PA	
	LE	
	AL	
	AV	
	IS	
	ES	
	TE	
	LL	
	LA	
	EA	
	RE	
	US	
	ST	
	EL	
	LA	
	PA	
	LE	
	AL	
	AV	
	IS	
	ES	
	TE	
	LL	
	LA	
	EA	
	RE	
	US	
	ST	
	EL	
	LA	
	PA	
	LE	
	AL	
	AV	
	IS	
	ES	
	TE	
	LL	
	LA	
	EA	
	RE	
	US	
	ST	
	EL	
	LA	
	PA	
	LE	
	AL	
	AV	
	IS	
	ES	
	TE	
	LL	
	LA	
	EA	
	RE	
	US	
	ST	
	EL	
	LA	
	PA	
	LE	
	AL	
	AV	
	IS	
	ES	
	TE	
	LL	
	LA	
	EA	
	RE	
	US	
	ST	
	EL	
	LA	
	PA	
	LE	
	AL	
	AV	
	IS	
	ES	
	TE	
	LL	
	LA	
	EA	
	RE	
	US	
	ST	
	EL	
	LA	
	PA	
	LE	
	AL	
	AV	
	IS	
	ES	
	TE	
	LL	
	LA	
	EA	
	RE	
	US	
	ST	
	EL	
	LA	
	PA	
	LE	
	AL	
	AV	
	IS	
	ES	
	TE	
	LL	
	LA	
	EA	
	RE	
	US	
	ST	
	EL	
	LA	
	PA	
	LE	
	AL	
	AV	
	IS	
	ES	
	TE	
	LL	
	LA	
	EA	
	RE	
	US	
	ST	
	EL	
	LA	
	PA	
	LE	
	AL	
	AV	
	IS	
	ES	
	TE	
	LL	
	LA	
	EA	
	RE	
	US	
	ST	
	EL	
	LA	
	PA	
	LE	
	AL	
	AV	
	IS	
	ES	
	TE	
	LL	
	LA	
	EA	
	RE	
	US	
	ST	
	EL	
	LA	
	PA	
	LE	
	AL	
	AV	
	IS	
	ES	
	TE	
	LL	
	LA	
	EA	
	RE	
	US	



NUMEROS UTILES

Numéros Verts

- Police : **1548**
- Gendarmerie nationale : **1055**
- Sonelgaz : **3303**
- Alerte kidnapping : **104**
- Personnes en difficulté ou en détresse : **1527**
- SOS Sécurité : **112**
- SOS Santé : **115**

Urgences

- SAMU : **021 23 50 50**
- Police : **17**
- Protection civile : **14**
- Gendarmerie nationale : **021 96 42 22**
- Sapeurs-Pompiers : **021 71 14 14**
- Sûreté de la wilaya d'Alger : **021 73 00 73**
- Centre antipoison : **021 97 98 98**
- Centre des grands brûlés : **021 63 29 95**
- Institut Pasteur : **021 67 25 02**

Hôpitaux

- CHU Mustapha : **021 23 35 35**
- CHU Ait Idir : **021 97 98 00**
- CHU Ben Aknoun : **021 91 21 63**
- CHU Beni Messous : **021 93 15 50**
- CHU Kouba : **021 28 33 33**
- CHU Bab El Oued : **021 96 06 06**
- CHU Bologhine : **021 95 82 24**
- CHU El Kettar : **021 96 48 97**
- HCA Ain Naâdja : **021 54 05 05**
- Hopital Tixeraine : **021 55 01 10**
- Hopital Zéralda : **021 32 63 94**
- Centre Pierre et Marie Curie : **021 23 66 66**

Compagnies Aériennes

- Air Algérie : **021 74 24 28**
- Tassili Airlines : **021 50 98 58**
- Aigle Azur : **021 50 91 91**
- Air France : **021 98 04 04**

Dépannages

- Gaz : **021 68 44 00**
- Electricité : **021 68 55 00**
- Service des eaux : **021 67 50 30**

Radios

- Chaîne I : **021 21 48 37**
- Chaîne II : **021 69 11 70**
- Chaîne III : **021 48 15 15**
- Radio El Bahdja : **023 70 99 99**
- Jil FM : **021 69 27 27**
- ENRS : **021 69 34 03/06**

Services

- Algérie Télécom : **100**
- Serveur vocal chèques postaux : **1530**
- Seaal : **3394**
- Scouts musulmans algériens : **3033**
- Association algérienne de psychiatrie : **1512**
- Réclamations : **18**
- Renseignements / Réveil : **19**
- Télégramme : **13**

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr : **026 21 80 80**
- Hôtel El Aurassi : **021 74 82 52**
- Hôtel Hilton : **021 21 96 96**
- Hôtel Sheraton : **021 37 77 77**
- Hôtel Mercure : **021 24 59 70**
- Hôtel Ibis : **021 98 80 20**
- Hôtel Albert Premier : **021 73 65 06**
- Hôtel Safir : **0551 42 58 48**
- Hôtel El Riadh : **021 45 23 58**
- Hôtel Mazafran : **021 32 00 00**
- Hôtel AZ Zéralda : **023 32 55 89**
- Hôtel Oasis - Kouba : **021 77 04 04**
- Hôtel New Day - Kouba : **023 77 47 47**
- Hôtel Mouflon d'Or : **021 54 25 62**

08h00 : Bonjour d'Algérie
09h30 : Kayde Ezamen
10h00 : Hadaeqe Oua Moudoun
10h25 : Kolchi Adi II
10h40 : Destination Algérie - Djanet
11h10 : Expression Livre
12h00 : Journal en français
12h25 : El Bayt El Kabir

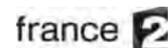
13h40 : Fayda Ala El Mayda
14h05 : Samt El Abriya'e
15h00 : Studio Essighar
15h50 : Astro Boy
16h20 : El Mamalike El Talate
16h45 : Canal Azur - Bonjour le Ahaggar
17h10 : Kayde ezamen

18h00 : Journal en amazigh
18h25 : Radjeli Chef
19h00 : Journal en français
19h25 : Kolchi Adi II
20h00 : Journal en arabe
20h45 : Carnets de voyage : Secrète et majestueuse
21h40 : Ma télé à moi



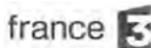
22h55 : New York Unité Spéciale

En rentrant chez lui, un jeune homme découvre des traces de lutte et de sang et sa compagne a disparu. Il appelle aussitôt la police et aiguille les enquêteurs vers un voisin un peu bizarre. L'homme, un ancien repris de justice, a beau clamer son innocence, son passé joue en sa défaveur...



21h10 : Mystère place Vendôme

En 1898, Jeanne, saucière de renom dans un palace parisien, apprend que son fils de 10 ans, Paul, a été kidnappé. Si elle veut le revoir, la jeune femme doit obéir aux mystérieux ravisseurs qui lui demandent d'empoisonner un émissaire austro-hongrois lors d'un dîner diplomatique dans l'un des salons de l'hôtel. Mais folle d'inquiétude, Jeanne décide de partir seule à la recherche...



23h55 : Le festin de Julie à Chambord

Pour les fêtes de fin d'année, Julie Andrieu propose de faire découvrir le château de Chambord, dans le département du Loiret-Cher, dont la construction a été décidée par le roi François Ier en 1519. La gastronome organise un repas somptueux digne de l'époque, sur une terrasse surplombant les jardins...



21h05 : La magie Disney, les plus grands secrets enfin révélés

Depuis le parc Disneyland Paris, l'animatrice invite les téléspectateurs à découvrir l'univers créé par Walt Disney. Du personnage de Mickey aux classiques du cinéma d'animation, elle révèle les grands secrets de la magie du géant américain. L'occasion d'apprendre que le visage d'Aladdin est inspiré de celui...



20h55 : Rendez-vous en terre inconnue

L'humoriste Kev Adams se rend à l'extrême sud de l'Ethiopie où il va partager durant quinze jours le quotidien des Suri, bergers de la vallée de l'Omo. Ce peuple est l'un des plus emblématiques de la région. Ces hommes sont de fiers guerriers réputés indomptables...



22h45 : La malédiction de la pyramide

L'archéologue Doug Adler et le professeur Masterton participent à une expédition afin de retrouver le tombeau de la célèbre princesse égyptienne Amanphur. Après une impressionnante tempête de sable, une pyramide, qui pourrait bien abriter la sépulture, est découverte. Mais les membres de l'expédition ignorent que le site...



21h00 : Perdus au milieu de nulle part

Valérie Bègue, Miss France 2008, et Philippe Candeloro, patineur artistique, se retrouvent sans argent, sans téléphone, sans GPS au Sénégal, Etat situé sur la côte ouest de l'Afrique qu'ils ne connaissent pas. Pour rentrer en France, les deux célébrités vont devoir retrouver la personne...



20h40 : La famille Addams

Gomez et Morticia Addams vivent avec leur famille dans un manoir où erre une main coupée, La Chose. Le serviteur, sosie de Frankenstein, aide la grand-mère à préparer des mets écœurants tandis que les deux enfants jouent à s'entre-tuer. C'est dans cet univers que débarque l'oncle Fétide, dont la famille était sans nouvelles depuis...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites : **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja : **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger : **021 50 91 91**
- Rabah Bitat - Annaba : **038 52 01 59**
- Ahmed Ben Bella - Oran : **041 59 10 77**
- Mostepha Ben Boulaid - Batna : **023 77 01 10**
- Mohamed Boudiaf - Constantine : **031 81 01 24**
- 8 Mai 1945 - Sétif : **0651 88 73 66**

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa : **029 89 46 20**
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa : **029 81 60 50**
- Hôtel Tahat - Tamanrasset : **029 31 21 21**
- Hôtel Gourara - Timimoun : **049 90 26 27**
- Hôtel Touat - Adrar : **049 96 99 33**

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar : **049 81 71 63**
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda : **035 53 39 04**
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda : **035 53 43 94**
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud : **0660 20 88 20**
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued : **032 11 89 02**

- Hôtel Marriott - Constantine : **035 53 39 04**
- Hôtel Ibis - Constantine : **031 99 20 00**
- Hôtel Cirta - Constantine : **031 92 19 80**
- Hôtel Le Majestic - Annaba : **038 86 54 54**
- Hôtel El Mountazah - Annaba : **038 65 24 12**
- Hôtel El Hidhab - Sétif : **036 51 41 34**

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran : **041 59 01 00**
- Hôtel Royal - Oran : **041 29 17 17**
- Hôtel Ibis - Oran : **041 98 23 00**
- Hôtel Renaissance - Tlemcen : **043 40 11 11**
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen : **043 27 71 21 à 25**
- Hôtel Ziri - Ghazaouet : **043 32 30 25**

Championnat d'Afrique de Vovinam Viet Vo Dao 25 Algériens à Kénitra pour préserver le titre continental

La sélection algérienne prendra part avec 25 athlètes au Championnat d'Afrique de vovinam viet vo dao, prévu du 27 au 30 décembre dans la ville marocaine de Kénitra, avec l'objectif de glaner le maximum de médailles d'or et préserver son titre continental, a indiqué l'entraîneur national, Kamel Lounes.

« Nous allons participer à ces joutes africaines avec l'objectif de rééditer l'exploit de 2012 à Alger et 2016 en Côte d'Ivoire pour décrocher notre 3^e titre africain consécutif, mais cela passe d'abord par la consécration dans les 29 spécialités inscrites au programme de cette 3^e édition », a déclaré à l'APS, Kamel Lounes. Pour l'entraîneur national, à travers ce Championnat d'Afrique, les athlètes vont préparer les Mondiaux de la discipline au Cambodge en août prochain qui verront la participation de 60 pays des 4 continents. « Aujourd'hui, l'Algérie, vice-championne du monde, domine cette discipline sur le double plan arabe et africain, mais notre premier objectif, à court terme, est de détrôner la sélection vietnamienne, leader mondial », a-t-il dit. Pour préparer ce rendez-vous africain de Kénitra, les Algériens ont effectué 5 stages : 2 au Centre de regroupement des équipes nationales à Souïdania (Alger), 2 autres au Centre national des sports et loisirs de Tikjda (Bouira) et un dernier regroupement à la salle omnisports de Dar El Beïda (Alger). Outre l'Algérie, sept pays africains ont confirmé leur participation au Championnat d'Afrique de vovinam viet vo dao. Il s'agit du Maroc (pays hôte), du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, de la République Centrafricaine et de l'Egypte.



Coupe arabe de handball

JSE Skikda-Al Arabi du Qatar ce soir à 19h 00

Le club de handball algérien la JSE Skikda affronte ce soir (à 19h 00) la formation qatarie d'Al Arabi pour le compte des quarts de finale de la Coupe arabe (messieurs) qui se déroule à Sfax (Tunisie). Le seul représentant algérien encore en lice dans ces joutes arabes aura un match difficile face à la formation qatarie d'Al Arabi, dirigée par le technicien algérien Omar Azeb qui connaît parfaitement l'équipe algérienne. La JSE Skikda, vice-championne d'Algérie, avait remporté un seul match durant le Tour préliminaire face à Al Khaleej d'Arabie saoudite (30-24) contre deux défaites face au club organisateur du CS Sakiet Ezzit (23-24) et aux Koweïtiens d'Al Salmya (19-20). Elle s'est qualifiée aux quarts de finale de la compétition arabe avec 2 points au classement (3^e du groupe A). De son côté, l'IC Ouargla, autre

représentant algérien, a été éliminé dès le Tour préliminaire avec quatre défaites en autant de matchs et une dernière place dans le groupe B. La 34^e édition de la Coupe arabe des clubs de handball, qui se poursuit jusqu'au 29 décembre, enregistre la participation de 9 équipes, après le forfait de dernière minute d'Al Itihad (Libye).

Programme des quarts de finale :

- * 12h00 : Al Khaleej (Arabie saoudite)-ES Tunis (Tunisie)
- * 14h00 : Al Salmya (Koweït)-SC Moknine (Tunisie)
- * 16h30 : CS Sakiet Ezzit (Tunisie)-Koweït Al Koweïti (Koweït)
- * 19h00 : JSE Skikda (Algérie)-Al Arabi (Qatar).

Championnat national de judo - Espoirs Alger, hôte de l'évènement les 28-29 décembre

Le Championnat national individuel de judo, catégorie Espoirs (messieurs et dames), se déroulera les 28-29 décembre à la salle omnisports de Birtouta (Alger), a annoncé la Fédération algérienne de la discipline (FAJ).

La participation est ouverte aux athlètes nés entre 1997 et 2001, suivant le quota prédéfini par la FAJ et qui procure à la Ligue organisatrice (celle d'Alger, ndlr) un nombre supérieur de participants. « Les podiums de la saison écoulée pourront également prendre part à cette compétition », a précisé l'instance fédérale dans un communiqué, ajoutant que les combats seront d'une durée de quatre minutes et que le repêchage se fera à partir des quarts de finale. Les catégories de poids concernées : -60 kg, -66 kg, -73 kg, -81 kg, -90 kg, -100 kg et +100 kg chez les messieurs, ainsi que celles des -48 kg, -52 kg, -57 kg, -63 kg, -70 kg, -78 kg et +78 kg chez les dames. La pesée officielle se fera le jeudi 27, entre 17h et 18h, et elle sera immédiatement suivie du tirage au sort.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE BATNA 1

VICE-RECTORAT DU DEVELOPPEMENT, DE LA PROSPECTIVE ET DE L'ORIENTATION

NIF : 098905015000245

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02/VRDPO/UB1/2018

L'Université Batna 1 lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/VRDPO/UB1/2018 relative à :
EQUIPEMENT POUR LE PLATEAU TECHNIQUE D'ANALYSE PHYSICO-CHIMIQUE DE L'UNIVERSITE DE BATNA 1, pour les lots suivants :

LOT N° 01 : PAILLASSES
LOT N° 02 : SORBONNE SUR PAILLASSE
LOT N° 03 : PAILLASSE SOUS SORBONNE
LOT N° 04 : ARMOIRE DE RANGEMENT
LOT N° 05 : BUREAUTIQUE

LOT N° 06 : DIVERS
LOT N° 07 : SYSTEME DE CLIMATISATION
LOT N° 08 : SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE
LOT N° 09 : FOURNITURE ET POSE D'UN MONTES CHARGES

Toute personne physique ou morale : fabricant, partenaire, représentant, grossiste ou détaillant et disposant des capacités financières, techniques, juridiques et réglementaires conformes à la législation algérienne intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau de suivi des marchés situé au : 2^{ème} étage du réctorat pour une somme de deux mille dinars (2.000) DA, non remboursables, payables en espèces auprès de la sous-direction des finances (REGISSEUR) placée auprès du rectorat Université Batna 1 05 000.

- Les soumissionnaires intéressés peuvent soumissionner pour un ou plusieurs lots.

Les offres doivent être adressées sous triple plis fermés et confectionnés ainsi :

UNE PREMIERE ENVELOPPE «E1» contiendra le dossier de candidature et les pièces indiquées dans le cahier des charges à savoir :

- 1- Les déclarations de candidature remplies, datées, signées et cachetées.
- 2- La déclaration de probité remplie, datée, signée et cachetée.
- 3- La déclaration du sous-traitant (s'il y a), remplie, datée, signée et cachetée.
- 4- Les engagements des délais d'exécutions, datées, signées et cachetées.
- 5- Une copie du registre de commerce.
- 6- Une copie du statut de la société, avec les modifications s'il y en a lieu.
- 7- Une copie de l'attestation de mise à jour CASNOS.
- 8- Une copie de l'attestation de mise à jour CNAS.
- 9- Le casier judiciaire en cour de validité du signataire de la soumission pour la personne

physique, ou du représentant juridique de la personne morale.

- 10- Une copie des références bancaires (RIB).
- 11- Une copie de délégation de signature.
- 12- Une copie de preuve de la qualification (fabricant, représentant).
- 13- Catalogues des lots :

LOT N° 06 : DIVERS
LOT N° 07 : SYSTEME DE CLIMATISATION
LOT N° 08 : SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE
LOT N° 09 : FOURNITURE ET POSE D'UN MONTES CHARGES
14- Une copie de quittance de paiement du cahier des charges.

CETTE ENVELOPPE E1 doit être fermée, cachetée et porter la référence et l'intitulé de l'opération, le nom et l'adresse du soumissionnaire ainsi que la mention «Dossier de candidature».

UNE DEUXIEME ENVELOPPE «E2» contiendra l'offre technique et les pièces indiquées dans le cahier des charges à savoir :

- 1- Le présent cahier des charges rempli, daté, signé, cacheté et paraphé par le soumissionnaire portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

- 2- La déclaration à souscrire remplie, datée, signée et cachetée (selon modèle ci-joint).

CETTE ENVELOPPE E2 doit être fermée, cachetée et porter la référence et l'intitulé de l'opération, le nom et l'adresse du soumissionnaire ainsi que la mention «Offre technique».

UNE TROISIEME ENVELOPPE « E3 » contiendra l'offre financière et les pièces indiquées dans le cahier des charges à savoir :

- 1- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint) remplie, datée, signée et cachetée.
- 2- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté, signé et cacheté.
- 3- Le détail quantitatif et estimatif de l'offre dûment rempli, daté, signé et cacheté.

CETTE ENVELOPPE E3 doit être fermée, cachetée et porter la référence et l'intitulé de l'opération, le nom et l'adresse du soumissionnaire ainsi que la mention «Offre financière».

Une Quatrième Enveloppe « E » contiendra les trois enveloppes « E1 », « E2 » et « E3 » et devra être anonyme, fermée et portera la mention :

**APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES
N° 02/ VRDPO/UB1/2018
EQUIPEMENTS POUR LE PLATEAU TECHNIQUE D'ANALYSE PHYSICO CHIMIQUE DE
L'UNIVERSITE DE BATNA1**

« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Déposé à :

**MONSIEUR LE RECTEUR DE L'UNIVERSITÉ BATNA 1
RECTORAT, SECRETARIAT GENERAL, 3^{EM} ETAGE
ROUTE DE BISKRA BATNA 05 000**

Un délai de quinze (15) jours est accordé aux soumissionnaires pour répondre au cahier des charges et ce, à compter de la date de la première parution de l'avis dans l'un des quotidiens nationaux ou le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée au 15^{ème} jour à compter de la 1^{ère} parution avant 11h00. L'ouverture des offres se déroulera en une seule phase en séance publique auxquelles seront conviés à assister les soumissionnaires concernés, le 15^{ème} jour à compter de la 1^{ère} parution à 11h00. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

* Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pour une durée de 105 jours calendaires à partir de la date de dépôt des offres.

Clubs de l'élite

Vers une nouvelle réforme similaire à celle de 1976 ?

Verra-t-on le retour du financement direct des clubs de football par l'Etat à travers ses sociétés nationales et par l'engagement d'autres opérateurs privés ? Une réforme similaire à celle de 1976, en quelque sorte, pour les sauver de la faillite. C'est ce que l'on comprend de la dernière sortie du président de la FAF, Kheireddine Zetchi, qui appelle les équipes de l'élite à ouvrir leur capital afin de pouvoir être accompagnées dans «la recherche de nouveaux investisseurs».

La FAF, pour sa part, «assurera le pilotage de cet ambitieux projet», en prenant attache avec les associations patronales «pour créer un espace de concertation entre le monde du capital et les clubs professionnels», peut-on lire dans le communiqué publié sur le site officiel de la Fédération.

Les clubs intéressés doivent néanmoins obtenir d'abord l'aval de «l'Assemblée générale du CSA, le Conseil d'administration de la SSPA ainsi que l'accord des autorités locales». Visiblement, Kheireddine Zetchi a reçu des assurances avant de lancer cette initiative ambitieuse qui pourrait régler une fois pour toutes, le problème récurrent de financement des clubs de l'élite. Après plusieurs années d'atermoiements et d'expérience infructueuse, le projet du professionnalisme chez nous a montré ses limites.

La majorité des clubs n'ont pas su, ou n'ont pas pu s'affranchir en créant des sociétés qui leur assurent une autonomie financière, même partielle. Ils dépendent toujours entièrement de l'aide et des subventions de l'Etat. Certains en bénéficient plus que d'autres, ce qui a créé un sentiment d'injustice et de frustration chez les moins nantis. Ils revendiquent à juste titre d'ailleurs que la manne financière des pouvoirs publics soit partagée équitablement entre tous les clubs de l'élite. Il semblerait que leur appel

a été entendu, puisque s'ils le désirent, ils seront accompagnés par de nouveaux investisseurs, à condition de lâcher une grosse part de leur capital. «Les clubs intéressés par notre initiative sont invités à présenter les documents suivants : une lettre de manifestation d'intérêt de la wilaya, une lettre de manifestation d'intérêt du Conseil d'administration de la SSPA avec un PV de réunion et une résolution signée par tous les actionnaires, une lettre de manifestation d'intérêt du CSA avec le PV de l'assemblée générale extraordinaire adoptant une résolution pour l'ouverture du capital et une autre pour libérer au moins 67% du capital afin de donner la majorité au futur actionnaire», a indiqué la FAF dans une lettre adressée aux clubs.

La JSMB a été la première équipe à répondre favorablement à l'initiative de la Fédération. C'est du moins ce qu'a annoncé le club bougiote sur son site officiel. En ces temps de crise, d'autres associations ne tarderont pas à lui emboîter le pas. Ont-ils vraiment le choix ? Soit les clubs ouvrent leur capital, soit ils mettent la clé sous le paillason. On les voit mal refuser la main tendue des opérateurs économiques publics ou privés, même si certains dirigeants actuels vont perdre leurs privilèges. C'est un assainissement vital pour pouvoir continuer d'exister. Mais est-ce la panacée pour sortir le football national de l'ornière ?



L'Etat continuera toujours à avoir la mainmise sur les clubs. Ce n'est pas le professionnalisme auquel aspirent les spécialistes. La réforme de 1976 qui a apporté beaucoup au sport d'une manière générale, n'a pas pu survivre aux revendications d'autonomie du mouvement sportif national. L'Etat, même s'il est animé des meilleures intentions, ne peut garantir durablement la bonne marche des activités sportives de haut niveau. Il faudra au contraire

libérer les initiatives et changer les mentalités pour se libérer de la politique de l'assistanat qui a toujours accompagné le sport depuis l'indépendance. Le rôle de l'Etat est d'encadrer le sport de performance et non pas s'ingérer dans sa gestion directement. Aujourd'hui, les pouvoirs publics veulent passer à une situation délicate et urgente, mais le problème persiste dans le fond. Il n'est réglé à la racine.

Ali Nezlouli

Tizi-Ouzou

Des états généraux d'évaluation des disciplines sportives à «court terme», souligne le ministre



Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a indiqué à Tizi-Ouzou que «des états généraux d'évaluation» de toutes les disciplines sportives pratiquées dans le pays se tiendront à «court terme».

Ces assises qui seront ouvertes aux différents acteurs sportifs et tous ceux qui peuvent apporter un plus «serviront à évaluer la situation et l'état de toutes les disciplines sportives, collectives et individuelles, pratiquées dans notre pays et à travailler à créer un système de compétition professionnelle», a indiqué le ministre. Revenant, à l'occasion, sur les recommandations du document final du symposium sur le renouveau du football algérien qui lui a été remis la semaine écoulée, il a indiqué qu'elles «seront prises en charge» et que son département «est prêt à aborder les différents axes» qui peuvent contribuer à

améliorer l'état du sport roi. Reconnaisant l'existence de «lacunes et d'insuffisances», le ministre a plaidé pour l'élaboration d'une «stratégie et une démarche qui vont avec l'aboutissement du processus du professionnalisme qui est irréversible». «Nous devons faire le constat, évaluer la situation, préserver ce qui a fonctionné et prendre en charge ce qui ne l'a pas été. Et si nous réalisons 10 ou 20 % des objectifs, ce sera toujours un acquis», a-t-il soutenu à ce propos. Estimant, par ailleurs, que «les agrégats sont là pour réaliser cette performance», l'Etat, a-t-il poursuivi, «ayant mis les moyens financiers ainsi que des assiettes de terrain pour la réalisation des infrastructures nécessaires», le ministre a également préconisé de «réfléchir à d'autres modèles de financement, notamment, à l'intégration du secteur privé».

EN - Dames

Radia Fertoul quitte la barre technique

Radia Fertoul n'est plus en charge de l'équipe nationale de football (dames), un mois après l'élimination essuyée dès le premier tour de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2018 disputée au Ghana, a annoncé, hier, la Fédération algérienne (FAF) sur son site officiel. «Un nouveau sélectionneur national de l'équipe A féminine sera installé, il sera également chargé de la mission de Directeur des équipes nationales (DEN) des sélections féminines», explique la FAF dans un communiqué. La sélection nationale s'est fait éliminer sans gloire dès le premier tour du tournoi, en concédant trois défaites en autant de matchs : face au Ghana (1-0), au Cameroun (3-0) et au Mali (3-2). Il s'agit de la plus mauvaise participation des Algériennes en phases finales de la CAN, après celle de 2010 en Afrique du Sud, marquée également par une élimination au premier tour sans décrocher le moindre point. Radia Fertoul, ancienne joueuse de l'équipe nationale, avait succédé à Azzedine Chih.

Hattab : «Le nouveau complexe sportif de Tizi-Ouzou sera livré courant du 1^{er} trimestre 2019»

Le nouveau complexe sportif de 50 000 places couvertes de Tizi-Ouzou sera livré «au plus tard, courant du premier trimestre 2019», a indiqué, lundi, le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, qui effectue sa deuxième visite sur ce site. Soutenant que les travaux se déroulent à une «cadence appréciable et sont plus avancés par rapport aux autres infrastructures visités aujourd'hui (mardi)», dont celles de Douéra et Baraki, le ministre a indiqué que le nouveau complexe sportif sera livré «au plus tard courant du premier trimestre 2019», soulignant que son département veillera «au respect des délais de réalisation sous peine de sanctions financières selon les lois en vigueur».

Ce projet, dont les travaux ont démarré en 2010 et dont les délais de livraison ont été fixés à début mai 2019, a été confié au groupement d'entreprise algéro-turc ETRHB Haddad et Mapa Insaat pour une enveloppe financière initiale de 37,760 milliards de dinars, coût revu à la hausse pour atteindre près de 50 milliards de dinars, selon la fiche technique présentée in situ. Ce projet «emblématique et structurant» qui utilise le système de numérisation et les énergies propres, reflète, selon le ministre «un saut qualitatif dans la concrétisation de la politique de l'Etat et la consolidation du programme d'infrastructures initié, ces dernières années, et ayant permis la réalisation de 7396 infrastructures destinées à la jeunesse». Relevant que depuis les années 1970, l'Algérie «n'a pas eu la chance de réaliser des projets aussi importants dans le secteur de la jeunesse», Hattab a insisté sur la nécessité de «préserver ces réalisations et d'asseoir une rigueur dans leur gestion» qui fait l'objet, a-t-il dit, d'une «réflexion sur la formule idoine à adopter».

Une réunion a été tenue au courant de la semaine passée au niveau du ministère, a-t-il soutenu à ce propos, «pour réfléchir et étudier les formules à adopter pour la gestion de ces structures, entre créer des EPIC ou la confier à des sociétés mixtes public-privé avec un cahier des charges qui comporte des normes d'une gestion économique et commerciale rationnelles à même de créer de la richesse et de leur apporter un plus». S'agissant, par ailleurs, de la dénomination de ce projet, le ministre a soutenu que «chaque chose viendra en son temps», soulignant que «la commission nationale chargée de la dénomination des structures est la seule habilitée à se prononcer» sur ce sujet.

Equipe nationale

La promesse de Belmadi aux joueurs

Avant le départ de la sélection algérienne des joueurs locaux vers Doha pour y effectuer un court stage qui sera ponctué par un match amical contre la sélection qatarie ce jeudi, les concernés étaient unanimes à valoriser le message que leur a transmis l'entraîneur national, Djamel Belmadi.

Le message en question n'est que motivant et stimulant pour les joueurs évoluant dans le championnat national. Ces derniers avaient beaucoup souffert de la marginalisation dont ils ont été victimes de la part des entraîneurs nationaux qui ont défilé à la barre technique. Pourtant, beaucoup de choses ont été dites sur les intentions de l'entraîneur national actuel à son arrivée aux commandes techniques des Verts. Le fait d'avoir critiqué à maintes reprises le niveau du championnat national avait suscité la polémique. Tout le monde croyait d'ailleurs que Belmadi allait composer uniquement avec les joueurs évoluant à l'étranger. Dans la foulée, le successeur de Rabah Madjer avait demandé à prendre lui-même la barre technique de la sélection A'. Il a même refusé de qualifier cette sélection de A', préférant l'appeler sélection nationale tout simplement. Une manière pour lui de dire que pour lui il n'y avait aucune différence entre les joueurs du cru et leurs compatriotes opérant dans les championnats

européens ou autres. C'est, d'ailleurs, le discours qu'est en train de tenir Belmadi depuis le début du stage, soit depuis jeudi passé, un discours ayant eu un effet positif sur le moral des joueurs. Ces derniers se sont ainsi envolés à Doha avec un moral au beau fixe, tout en étant animés d'une grande ambition pour gagner leurs places au sein de l'effectif premier des Verts. Ils veulent tous suivre la voie de leur coéquipier Oussama Chita, qui a été aligné d'entrée lors du dernier match contre le Togo dans le cadre des éliminatoires de la CAN-2019, et ce, pour sa première convocation en sélection nationale. Par cette titularisation, Belmadi aura prouvé qu'il était quelqu'un d'audacieux et qu'il n'hésitait pas à faire confiance aux joueurs du championnat national, malgré sa faiblesse, s'ils parvenaient à montrer qu'ils étaient capables de s'illustrer. Il faut dire que jusque-là l'entraîneur national se dit satisfait du comportement des joueurs convoqués, ne tarissant pas d'éloges sur leur application aux entraînements. C'est à croire donc qu'il



s'agit là de la dernière chance pour les joueurs du cru dans l'espoir de faire bousculer la hiérarchie qui s'est installée au sein de la sélection première. Le fait que les Qataris préparent la Coupe d'Asie et reste sur une série de bons résultats lors des matchs ami-

caux qu'elle vient de livrer contre des sélections mondialistes, s'avère donc un véritable test pour ces joueurs algériens que Belmadi est en train de suivre de plus près depuis déjà cinq mois, selon ses dires.

Bessa N.

Tournoi UNAF U17 - Algérie 0-2 Sénégal

Les Verts joueront pour la 3^e place



La sélection nationale des moins de 17 ans a perdu sa rencontre face au Sénégal comptant pour la 3^e journée du Tournoi UNAF U17 qui se déroule actuellement à Marrakech au Maroc. Les Algériens ont été cueillis à froid par un but, signé Omar Diouf encaissé, dès la 3^e mn. Les Sénégalais vont s'avérer au fur et à mesure que les minutes passent qu'ils étaient plus frais physiquement que les U17 algériens. Le 2^e but sénégalais intervient à la 50'

inscrit par Waynsa Boy. Après ce match, le Sénégal termine premier du groupe avec 6 points et affronteront le 1^{er} de l'autre groupe, le Maroc, pour le titre du champion du tournoi U17. Classée 2^e la sélection nationale jouera le 27 de ce mois un match pour la 3^e place du tournoi face à la Tunisie, qui a fini 2^e de son groupe. La dernière rencontre des matches de classement pour la 5^e et 6^e place, mettra aux prises la Libye à la Mauritanie.

RMC Sport

Atal dans l'équipe-type des révélations de l'aller

Le défenseur international algérien de l'OGC Nice, Youcef Atal, a été retenu dans l'équipe-type des révélations de la phase aller de la Ligue 1 française de football, établie par RMC Sport. «Il crève l'écran depuis le début de la saison. Du haut de ses 22 ans, Youcef Atal s'est très vite fait un nom à Nice, qu'il a rejoint l'été dernier après avoir seulement disputé une dizaine de matchs en Jupiler League (Belgique) avec Courtrai. Latéral droit très offensif, l'international algérien (six sélections) peut encore gagner en régularité et en maîtrise, mais sa générosité et sa faculté à multiplier les allers-retours dans son couloir en font un joueur particulièrement prometteur», écrit RMC Sport au sujet du latéral droit des Verts. Youcef Atal a été formé à l'académie de Paradou, avant de débiter sa carrière professionnelle à 19 ans, sous les couleurs du Paradou AC, alors qu'il évoluait en Ligue 2 algérienne. Le latéral droit algérien a été appelé pour la première fois en sélection nationale

en juin 2017 à l'occasion des matchs contre respectivement la Guinée (2-1) en amical et le Togo (1-0) en qualifications pour la Coupe d'Afrique des nations 2019 (CAN-2019). Il a marqué son premier but sous les couleurs nationales le 18 novembre dernier, à l'occasion du large succès décroché à Lomé face au Togo (4-1), dans le cadre de la 5^e journée des qualifications de la CAN-2019.

Equipe-type des révélations de la phase aller :

Gardien de but : Matz Sels (Strasbourg)
Défenseurs : Youcef Atal (OGC Nice), Thilo Kehler (PSG), Anthony Briançon (Nîmes), Ghislain Konan (Reims)
Milieux : Téli Savanier (Nîmes), Mathieu Cafaro (Reims), Moussa Diaby (PSG), Yann Karamoh (Bordeaux)
Attaquants : Rémi Oudin (Reims), Rafael Leao (Lille).



Fenerbahçe

Benzia encore titulaire, Slimani remplaçant

Après avoir rencontré des difficultés sous les ordres de ses deux anciens entraîneurs, Yassine Benzia a trouvé une place de titulaire avec Ersun Yanal. Pour son déplacement à Antalya, Yanal a compté sur les services du joueur prêté par Lille dès le départ sur l'aile gauche tandis qu'Islam Slimani a fait son apparition en deuxième période. Dès le début de la rencontre, Benzia a offert une passe en or pour l'attaquant espagnol Soldado, mais ce dernier a raté son face-à-face avec le gardien qui a sauvé son équipe d'un but dès le départ, le joueur prêté par Lille n'a pas été trop actif sur son couloir gauche durant la première période et il devait rentrer au milieu pour recevoir les ballons et essayer de créer le danger. En 2^e période, Benzia a été beaucoup plus en vue qu'en pre-

mière et il a alimenté ses coéquipiers de plusieurs ballons. Il a touché plusieurs ballons sur son côté gauche et était très actif avec les montées de son latéral Kaldirim et aussi la présence d'Ekici. De son côté, Islam Slimani est entré en jeu à la 69^e mn à la place de Soldado, le joueur prêté par Leicester n'a pas réussi à se montrer durant les minutes qu'il a joué sauf sur une action, lorsqu'il a tenté un tir du pied gauche mais qui est passé finalement à côté du but. Slimani qui réalise une saison catastrophique a écopé aussi d'un carton jaune après avoir poussé l'adversaire au bord de la ligne de touche. Score final 0-0 entre Antalyaspor et Fenerbahçe qui était réduit à dix après l'expulsion de son défenseur russe Roman Neustädter à la 75^e mn.

Empoli

Bennacer, «J'ai joué 90 mn... je vais bien»

L'international algérien, Ismael Bennacer, s'est exprimé à la fin de la rencontre de Serie A entre son équipe et la Sampdoria au micro d'une radio locale. Le jeune milieu de terrain a déclaré : «Je vais bien, j'ai joué les 90 mn et je n'ai pas eu de gros problèmes», il a ajouté : «Toute l'équipe doit beaucoup travailler sur la phase défensive, nous avons pris 7 buts lors des deux derniers matchs». Ismael Bennacer a ajouté : «Nous devons maintenant nous efforcer de bien finir la phase aller, face au Torino et à l'Inter. Nous devons être concentrés contre ces équipes et essayer d'obtenir des points pour le maintien». Pour rappel, Bennacer avait été sorti sur blessure face à la Fiorentina après un contact violent avec Benassi, il a été remplacé et évacué à l'hôpital. Plusieurs points de suture avaient été appliqués sur sa jambe.

MCA

L'AEK Athènes veut Dieng

Les dirigeants du club grec de l'AEK Athènes seraient très intéressés par le milieu de terrain défensif du Mouloudia d'Alger, Aliou Dieng, pour un transfert cet hiver selon, France Football. Depuis son arrivée au MC Alger lors du Mercato d'hiver dernier, le malien de 21 ans a réussi à s'imposer comme une véritable valeur sur au milieu de terrain du club algérois. Après la direction du club français de Toulouse, c'est au tour de l'AEK Athènes de s'intéresser au joueur des Aigles du Mali. Les grecques seraient en train d'insister pour avoir la signature de Dieng. Sous contrat jusqu'en 2020 avec le MCA, les dirigeants avaient refusé une offre de 3 millions € l'été dernier où Bordeaux s'était aussi manifesté.

Météo	Alger	Oran	Constantine	Tamanrasset	Timimoun
 Min Max	12°/19°	11°/21°	7°/15°	11°/19°	13°/23°
Horaires des prières	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
Alger	06:26	12:49	15:20	17:41	19:06

Inscription du couscous au patrimoine immatériel mondial L'Algérie présentera en mars prochain un dossier à l'UNESCO au nom des pays du Maghreb

Un dossier visant à inscrire le couscous comme élément du patrimoine immatériel mondial sera présenté en mars prochain à l'Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) par l'Algérie au nom des pays du Maghreb, a affirmé, hier, à Aïn Defla, le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi.

« Au nom des pays du Maghreb, l'Algérie présentera en mars prochain un dossier à l'UNESCO en vue d'inscrire le couscous comme patrimoine immatériel mondial », a indiqué Mihoubi, qui présidait à la maison de la culture Emir Abdelkader de Aïn Defla la cérémonie d'ouverture du salon des musées nationaux. Faisant remarquer que l'instance onusienne encourage les pays à se mettre en synergie pour présenter des dossiers communs transfrontaliers, il a signalé que c'est à ce titre que l'Algérie a pris cette initiative visant à faire connaître une des spécificités gastronomiques de la population du Maghreb. « Il est inutile de dire que le couscous est un plat partagé par l'ensemble des pays du Maghreb et même par des populations vivant au-delà de cette aire géographique et nous nous devons de protéger tout ce qui renvoie à notre patrimoine de surcroît lorsque celui-ci est l'une des caractéristiques de nos voisins », a observé le ministre. S'attardant sur les musées, il a soutenu que ces derniers accomplissent un travail immense en faisant connaître des pans de l'histoire

d'un pays donné, mettant l'accent sur la nécessité de valoriser le produit national traduisant, notamment la diversité culturelle. « C'est à travers les musées que l'on prend connaissance de l'histoire séculaire d'un pays donné », invitant les responsables de ces structures à faire connaître les richesses dont elles regorgent en recourant, notamment aux réseaux sociaux en vue de toucher un plus grand public à l'échelle nationale et internationale. Il a, par ailleurs, invité les agences de tourisme à faire connaître le patrimoine matériel et immatériel du pays, assurant que cette démarche aura des retombées positives sur l'économie nationale. Selon lui, l'Algérie recèle des richesses qui n'ont pas encore été découvertes, rappelant que les résultats de recherches faites par des spécialistes versés dans l'histoire et le patrimoine attestent du rôle joué par l'Algérie dans l'histoire, la civilisation et le patrimoine. Au total, 17 musées nationaux représentant diverses régions du pays prennent part au salon des musées abrité par la maison de la culture Emir Abdelkader de Aïn Defla.

B. M.



FLN

Le congrès extraordinaire se tiendra « prochainement »



Le parti du Front de libération nationale (FLN) tiendra son congrès extraordinaire « prochainement », a-t-on appris auprès d'un responsable de cette formation politique.

« Le congrès extraordinaire du FLN se tiendra prochainement, une fois les conditions réunies », a déclaré Nadir Boulegroun, directeur de cabinet du coordinateur de l'instance dirigeante du FLN. Il est à signaler que le coordinateur de l'instance dirigeante du parti, Moad Bouchareb a tenu une réunion, ce lundi, à la salle Dounia Parc à Alger avec les élus du parti de la wilaya d'Alger, au cours de laquelle il a appelé les militants à « resserrer les rangs » et à « se mobiliser » en prévision des élections du renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation, prévues le 29 décembre 2018.

Bouchareb a, par la même occasion, salué les réformes initiées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, depuis son élection à la tête de l'Etat en 1999.

Algérie-Japon

Le chef de la diplomatie nipponne à Alger

Dans le cadre du renforcement des relations de coopération et de partenariat entre l'Algérie et le Japon, Taro Kono, ministre des Affaires étrangères du Japon effectue une visite officielle en Algérie de deux jours à compter d'aujourd'hui. Lors de cette visite qui s'inscrit dans le cadre des relations d'amitié et de coopération qu'entretiennent l'Algérie et le Japon, le ministre des Affaires étrangères, Abdelkader Messahel s'entretiendra avec

son homologue japonais sur les relations bilatérales dans leurs différents volets, notamment économique, ainsi que sur les voies et moyens à même de donner une nouvelle dynamique aux échanges et au partenariat économiques entre les deux pays.

Cette visite permettra également aux deux ministres de poursuivre les consultations politiques et de procéder à un échange de vues et d'analyses sur des questions d'intérêt commun.

• Arboriculture

L'Algérie a produit près de 17 millions de quintaux de fruits en 2018

La production arboricole a atteint 16 892 480 quintaux au titre de l'année 2018, en hausse de l'ordre de 273% par rapport à l'année 2000 laquelle avait enregistré une production arboricole de 4,52 millions de quintaux, a indiqué, hier, à Alger le ministre de l'Agriculture, du développement rural et de la pêche, Abdelkader Bouazghi.

S'exprimant lors de la rencontre nationale sur la campagne arboricole 2017-2018, le ministre a précisé que pour la catégorie des fruits à noyaux, la production a dépassé les 6,1 millions quintaux, tandis que pour les fruits à pépins, la production a été de 8,09 millions de quintaux. Ainsi, la valeur de la production arboricole en 2018 a représenté 197,8 milliards de dinars contre 121,6 mds de dinars en 2010, en hausse de l'ordre de 63% entre les deux périodes de comparaison. Cette valeur représente 8% de la valeur globale de la production agricole réalisée en 2018, a précisé Bouazghi.



Ph: L'ECHO d'ALGERIE ©

• Communauté algérienne à l'étranger

Plus de 20 000 souscripteurs au programme LPP

Plus de 20 000 souscripteurs parmi les membres de la communauté algérienne établie à l'étranger ont exprimé leur souhait de bénéficier des logements promotionnels publics (LPP) qui leur seront destinés, a indiqué hier à Alger le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar. S'exprimant devant les membres de la Commission de l'habitat, de l'équipement, de l'hydraulique et de l'aménagement du territoire à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a précisé que « conformément aux instructions du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, la formule LPP a été élargie à notre communauté à l'étranger et nous avons enregistré, jusqu'à ce jour, plus de 20 000 souscripteurs établis dans 93 pays ayant exprimé leur souhait de bénéficier de cette formule à travers toutes les wilayas du pays ».

Lutte contre la corruption

1100 agents publics ont bénéficié d'une formation

Au total 1100 agents publics ont bénéficié d'une formation au titre de la seconde phase du programme de formation spécialisé de lutte contre la corruption, a indiqué, hier, le président de l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC). Intervenant en ouverture d'une session de formation tenue à l'institut de formation des cadres des affaires religieuses de Tamanrasset en direction des agents publics des différents secteurs, en présence des élus locaux, Mohamed Sebaïbi a souligné que « la seconde phase du programme de formation spécialisé de lutte contre la corruption intervient

suite aux expériences cumulées lors de sa 1^{re} phase ». Devant s'étaler au 27 décembre en cours, cette session de formation prévoit l'animation et l'explication d'une série d'axes inhérents aux risques de corruption dans les marchés publics, le contrôle interne et la lutte contre le blanchiment d'argent. Elle s'assigne comme objectifs de permettre aux fonctionnaires publics de mener leurs missions, dans le respect de la régularité et d'intégrité, en leur dotant des moyens à même de perfectionner et consolider leur conscience sur les dangers de la corruption, a indiqué le président de l'ONPLC.

Lancé en 2016, ce programme qui a permis la formation, depuis, de 2600 agents publics, devra profiter début de l'année prochaine, dans le cadre de la formation des fonctionnaires des wilayas du Grand Sud, aux agents de la wilaya d'Illizi, après ceux des wilayas d'Adrar et Tamanrasset qui ont profité de ces sessions ce mois de décembre, a ajouté Sebaïbi. Le wali de Tamanrasset, Djillali Doumi, a, pour sa part, indiqué que l'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption constitue un des mécanismes issus des réformes pronées par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, ajoutant



que cette session de formation contribuera à la promotion de la conscience des personnels des administrations publiques et des élus locaux sur l'importance de la lutte contre ce fléau.

 **L'ECHO**
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information



www.lechodalgerie-dz.com